

DÉFENSE

Séminaire national sur «l'étude stratégique du théâtre des opérations»

Le vice-ministre de la Défense nationale a affirmé hier que le thème de ce séminaire, qui consiste en l'étude stratégique du théâtre des opérations, considéré comme un thème d'une importance primordiale, notamment dans la conjoncture actuelle et les résultats fructueux attendus, est «en parfaite adéquation avec les étapes géantes franchies sur tous les plans par l'ANP».

P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 2 Juin 2015 - 15 Chaâbane 1436 - N° 977 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



26° : ALGER
38° : TAMANRASSET

p. 2

www.dknews-dz.com

Algérie-Vietnam

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA REÇOIT LE PREMIER MINISTRE VIETNAMIEN

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger, le premier ministre de la République socialiste du Vietnam, Nguyen Tan Dung, en visite officielle en Algérie.



P.28

LE DG DE L'OIAC EN VISITE DE TRAVAIL EN ALGÉRIE
L'Algérie, un Etat-membre «très actif» au sein de l'OIAC

P.28

REGISTRE DU COMMERCE SÉPARATION DES ACTIVITÉS D'IMPORT ET D'EXPORT



Un projet de décret, relatif aux activités économiques soumises à inscription au registre du commerce, a été élaboré par le ministère du Commerce, stipulant la dissociation des activités d'importations de celles d'exportations, a appris l'APS auprès de responsables de ce ministère. Ce projet de texte, qui

a été soumis récemment au gouvernement, dissocie les activités d'importation de vente en l'état de celles d'exportation, qui sont, jusque-là, libellées dans le registre du commerce sous la dénomination unique d'activités import-export, explique la même source. En effet, l'actuelle nomenclature

des activités économiques, utilisée dans l'inscription des commerçants au registre du commerce, subdivise les activités économiques en six (6) secteurs: production industrielle et BTPH, production artisanale, commerce de gros, import-export, commerce de détail et services.

P.6

LUTTE CONTRE LA CONTREFACON
Un projet de loi en préparation

BMS

Des vents accompagnés de soulèvements de sable dans le sud du pays

P.6

P.2

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE
LE PRÉSIDENT DU RÉSEAU ASSOCIATIF NADA, D^e ABDELLAHME ARAR, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS :
18000 APPELS DE PLAINTES REÇUS PAR LE RÉSEAU ASSOCIATIF NADA



P.6-9

P.6

SANTÉ

GROSSESSE
CONSEILS POUR LIMITER LES REMONTÉES ACIDES

Pages 14-15

HISTOIRE

TAYEB ZITOUNI À PARTIR DE ANNABA : «La glorieuse Révolution s'est constamment nourrie de la loyauté du peuple envers sa patrie»

P.20

FOOTBALL

LE PRÉSIDENT HAMMAR ASSURE LA STABILITÉ DE L'ÉQUIPE ET ANNONCE : Djabou 1^{re} recrue des 5 ciblées par l'ES Sétif

P.25

SOCIÉTÉ

CONSTANTINE : Mise en échec d'une tentative d'enlèvement d'une fillette

P. 12

Météo



Régions Nord : 25° à Alger

Brume et nuage bas en matinée puis temps partiellement voilé avec développement orageuse en cours d'après-midi vers les régions Ouest et Centre. Vers les régions Est, brume locale près des côtes puis temps ensoleillé à partiellement voilé avec faible tendance orageuse à partir de l'après-midi. Les vents seront d'Est à Nord-Est faibles près des côtes et variables faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps généralement voilé sur le Nord Saoura, le Nord Sahara et sur le Hoggar/tassili avec cellules orageuses isolées l'après-midi. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront variables assez forts avec fréquents soulèvements de sable.

APN

Reprise des travaux ce matin



Les travaux de l'Assemblée populaire nationale (APN) reprennent ce matin en plénière jusqu'à jeudi pour débattre et voter plusieurs projets de lois, a indiqué hier un communiqué de cette institution. La séance d'aujourd'hui sera consacrée à la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 86-04 portant création de la médaille de l'Armée nationale populaire (ANP), du projet de loi portant création de la médaille de participation de l'ANP aux deux guerres du Moyen Orient de 1967-1973 et enfin du projet de loi portant création de la médaille du courage de l'ANP, précise le communiqué. La séance de jeudi sera marquée par le vote des trois projets de lois portant création des médailles de l'ANP.

JUSQU'AU 8 JUIN
À ZÉRALDA

Portes ouvertes sur l'ANEM



L'Agence nationale de l'emploi (Anem) de Zéralda organise jusqu'au 8 juin au niveau des Centres de formations de la région (Zéralda, Staoueli, Soudania), des journées portes ouvertes sur l'agence.

LE 6 JUIN À L'HÔTEL RIAD Conférence nationale du développement



Le parti de TAJ, présidé par le Dr Amar Ghoul, organisera samedi 6 juin à partir de 9h à l'hôtel Riad de Sidi Fradj, la conférence nationale du développement.

MÉTÉO

Des vents accompagnés de soulèvements de sable dans le sud du pays

Des vents accompagnés de fréquents soulèvements de sable souffleront à partir de cette soirée dans plusieurs wilayas du sud du pays, a indiqué hier l'Office National de la Météorologie (ONM) dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Les wilayas concernées par ce BMS dont la validité est du lundi à 21h au mercredi 3 juin à 12h, sont Bechar, Nord Adrar, Ghardaïa, Sud d'El Bayadh, Nord de Tamanrasset et Ouargla, précise la même source. Le vent du secteur est de l'ordre de 60 km avec des rafales pouvant atteindre ou dépasser localement 80 Km/h, ajoute la même source.

COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN AU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Conférence demain au Forum de DK News

La coordination des associations de soutien au programme du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, organise demain mercredi 3 juin à 10h30 au Forum de DK News, une rencontre à laquelle la presse est cordialement invitée. Cette rencontre est destinée à faire le point des préparatifs du rassemblement de la société civile qui se tiendra prochainement au Palais des Nations. Un événement qui vient clôturer un cycle de conférences régionales. En fait, il s'agit de conforter la société civile nationale comme force de proposition pour le développement de la gouvernance et source de l'immunité du front intérieur.

CE MATIN AU SOFITEL Clôture la réunion du groupe africain de l'UIM

Le ministre de la Justice Garde des Sceaux, M. Tayeb Lounès, présidera ce matin à 9h30 à l'hôtel Sofitel, Alger, la cérémonie de clôture des travaux de la 20e réunion du groupe africain de l'Union internationale des magistrats.



LE 8 JUIN AU PLAIS DE LA CULTURE Conférence-débat au profit des journalistes



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, présidera lundi 8 juin 2015, au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, une conférence-débat au profit des professionnels de la presse. La rencontre qui aura pour thème «médias arabes, le professionnalisme et la crédibilité en question».



TOURISME L'Algérie invité d'honneur de l'Euroal 2015



L'Algérie prendra part pour la première fois en tant qu'invitée d'honneur à la 10e foire internationale du tourisme «Euroal 2015» prévue du 3 au 5 juin prochains à Malaga (Espagne) avec la participation de plus de 150 exposants de 19 pays étrangers, indique un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT). Le stand de l'ONT, qui s'étend sur une superficie de 80m² située dans l'espace principal de la foire, a été conçu de façon à allier entre l'authenticité et la modernité de la destination Algérie en mettant en évidence les potentialités touristiques de l'Algérie, précise le communiqué. Mis à disposition des opérateurs touristiques algériens pour la promotion de leurs produits, le stand présentera à cette occasion des activités culturelles et artistiques.

Mobilis Partenaire officiel des Olympiades pour jeunes



Mobilis est partenaire officiel des festivités de la première session des Olympiades pour Jeunes organisées, sous le haut patronage de son excellence le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 1er juin de chaque année. Ce grand événement, appuyé par l'Unicef, le Comité Olympique Algérien, le mouvement des scouts algériens ainsi que par le ministère de la Jeunesse et des Sports, à été présidé hier à la salle omnisports Harcha Hacene (Alger), par Mme Mounia Meslem Si Amer, ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, et ce en présence de personnalités publiques ainsi que des représentants des secteurs du gouvernement et du mouvement associatif. Ainsi, 200 enfants issus des 48 wilayas du pays, dont la tranche d'âge se situe entre 13 ans et 17 ans concourront dans plusieurs disciplines sportives : Football, Hand-ball, Basket-ball, Tennis...Cette manifestation a essentiellement pour objectifs de consacrer le sport comme moyen d'éducation et d'intégration et de faire découvrir les jeunes talentueux dans les domaines du sport.

IL S'EST OUVERT HIER À ALGER

Séminaire national sur «l'étude stratégique du théâtre des opérations»

Les travaux d'un séminaire national sur «l'étude stratégique du théâtre des opérations» ont débuté lundi à Alger sous la supervision du vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture du séminaire, le général de corps d'armée a exhorté les participants à «faire preuve d'exactitude et de profondeur dans l'étude des données générales et de la situation géographique, géopolitique, économique et sociale de l'Algérie, afin de pouvoir prévoir ses évolutions et sonder ses profondeurs, à travers des approches objectives et perspicaces, à même d'assurer de faire face efficacement à tous les défis», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Selon le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, le séminaire vient couronner une année d'instruction «riche en événements et en activités scientifiques» au sein de l'appareil de formation de l'ANP.

Le vice-ministre de la Défense nationale a affirmé que le thème de ce séminaire, qui consiste en l'étude stratégique du théâtre des opérations, considéré comme un thème d'«une importance primordiale», notamment dans la conjoncture actuelle et les résultats fructueux attendus, est en parfaite adéquation avec les étapes géantes franchies sur tous les plans par l'ANP.

Le thème du séminaire, a-t-il poursuivi, est également en adéquation avec «les conditions sécuritaires que connaît notre environnement immédiat ou lointain, avec tous les défis et les menaces qu'ils représentent et qui exigent de nous, en tant que militaires, de lui réservé toute l'importance voulue et d'être prêts à toutes les éventualités, de manière à déjouer tous les plans ennemis et préserver la sécurité, la stabilité et la notoriété de l'Algérie victorieuse et indépendante».

Il a tenu à rappeler les missions constitutionnelles de l'ANP, «digne héritière de



l'Armée de libération nationale, qui veille à garantir la sécurité et la stabilité de l'Algérie, et à préserver son indépendance et la souveraineté de son territoire national».

«Telles sont les nobles missions constitutionnelles que nous prions Dieu-tout-puissant pour qu'il permette à l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, d'accomplir avec succès et de prêter main forte à ses fils dévoués, sous la conduite éclairée du président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, de manière à parachever résolument et efficacement le projet de développement et de modernisation de nos forces armées», a-t-il ajouté.

Le séminaire organisé à l'Ecole supérieure de guerre s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'instruction, de préparation au combat et de préparation des Forces, et en couronnant l'année d'ins-

truction 2014-2015. Ce séminaire se tient sous la supervision du vice-ministre de la Défense nationale en présence des commandants de forces, commandants de régions militaires, chefs de départements, directeurs et chefs de services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP, un nombre de commandants de secteurs opérationnels, commandants de grandes unités, ainsi que des commandants d'établissements supérieurs de formation.

La première journée des travaux du séminaire a commencé par une conférence animée par des cadres de l'Ecole supérieure de guerre sur «l'évaluation stratégique du territoire de l'Etat», à travers un nombre d'interventions autour des données générales et de la situation géographique, géopolitique, économique et sociale de l'Algérie, conclut le communiqué du MDN.

Le commandement de la Garde républicaine et de la Marine nationale ont organisé lundi au profit de centaines d'enfants des activités ludiques à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant. Dans la matinée, des démonstrations d'équitation ont été animées à côté d'autres activités par le régiment de cavalerie militaire aux Pins maritimes au profit d'une centaine d'enfants handicapés venus d'Alger, Tizi Ouzou, Chlef, Médéa et Tissemsilt. Le colonel Amal Moumène, représentante du commandement de la Garde républicaine, a indiqué que cette manifestation intervient «suite à l'accord du général de corps d'armée et vice-ministre de la Défense Ahmed Gaïd Salah pour organiser cette journée portes ouvertes au profit des handicapés».

Ces séances d'initiation à l'équitation et des démonstrations de la troupe «Mezaouda» ont été également données aux enfants. Par ailleurs, des spectacles ont aussi été organisés par le com-

mandement de la Marine nationale à l'Amirauté où des explications ont été données sur son histoire à environ 700 enfants venus de 36 wilayas et encadrés par des associations et les Scouts musulmans.

Le lieutenant-colonel Abdelkader Mogdad, membre de la cellule de communication des Forces navales, a indiqué que cette manifestation a permis aux enfants «d'accéder à des informations sur quelques composantes des Forces navales en pénétrant notamment à l'intérieur des vedettes accostées au port comme +Nâîr+ et +Mourakeb+ spécialisées dans la surveillance des côtes».

Les enfants ont regretté de ne pouvoir «effectuer un tour en mer» malgré leur insistance auprès de leurs encadreurs, mais ils gardent bon espoir que cela puisse devenir chose faite l'année prochaine.

SELON UN EXPERT

La criminalisation du paiement des rançons pour des terroristes pas encore consacrée à l'échelle internationale

La criminalisation du paiement des rançons pour financer le terrorisme n'est toujours pas consacrée à l'échelle internationale, a relevé lundi à Alger l'universitaire Mustapha Saidj, déplorant que le mémorandum d'Algier sur les bonnes pratiques liées à la question n'ait pas un caractère «obligatoire».

La communauté internationale, notamment les Nations unies, continuent à juste considérer le paiement des rançons contre libération d'otages comme un des mécanismes de financement du terrorisme alors que cette pratique doit être criminalisée», a observé l'universitaire dans son intervention à la rencontre organisée par le Syndicat national des ma-

gistrats sur «la lutte antiterroriste et les droits de l'homme».

Soulignant que l'Algérie est «l'un des pays leaders» en matière de lutte contre le paiement des rançons, le conférencier s'est félicité que l'Union africaine (UA) puis la Ligue arabe aient adopté la même démarche dictée par le mémorandum d'Algier sur «des bonnes pratiques en matière de prévention contre les enlèvements et la rançon par des terroristes», relevant néanmoins qu'«à ce jour, ce n'est pas le cas au niveau international».

M. Saidj a regretté, à ce propos, que ce document de référence ne soit pour l'heure considéré que comme étant des «règles morales» n'ayant pas de caractère

«obligatoire», relevant que les Nations unies «se sont contentées d'en saluer le contenu sans aller jusqu'à criminaliser la pratique». Relevant que l'application des droits de l'homme obéit plus à la logique de «deux poids, deux mesures», l'intervenant a souligné que «ce sont les politiques interventionnistes des puissances occidentales dans différentes régions du globe et la course pour s'accaparer des richesses de celles-ci qui favorisent l'expansion du terrorisme et la pratique des enlèvements». «Et c'est au nom de la lutte contre ce même terrorisme que ces puissances justifient leurs interventions militaires dans des régions comme la Corne de l'Afrique, le Sahel, l'Afrique de l'Ouest,

CORAN Début des éliminatoires pour le Prix international d'Alger de récitation du Coran

Le concours éliminatoire national pour le Prix international d'Alger de récitation et d'interprétation du Coran a débuté lundi à Dar el Imam (Alger).

Le concours dont l'ouverture a été présidé par le ministre des Affaires religieuses et des waqfs, Mohamed Aissa, concerne les jeunes âgés de 20 à 25 ans pour n'en retenir que dix d'entre eux. Après un stage bloqué à Dar el Imam sur les règles de récitation et d'interprétation du Coran, un seul candidat sera retenu pour représenter l'Algérie au concours international du Coran prévu pendant le mois sacré de Ramadhan.

Le concours prévoit aussi la récitation du Coran par les enfants de moins de quinze ans. Les trois lauréats de ce concours seront récompensés dans le cadre de la célébration de Leilat al Qadr (nuit du Destin), le 27 du mois de Ramadhan.

A cette occasion, le ministre des Affaires religieuses a précisé que des invitations ont été adressées à 66 pays arabo-musulmans dont 10 pays non membres de l'Organisation de coopération islamique (OCI) et qui comptent une minorité musulmane dans la Russie, le Canada, les Philippines et l'Inde.

Il a souligné à ce propos, que 45 pays avaient confirmé leur participation, affirmant que le nombre de participants au concours d'Alger avoisinera les 50, notant que l'Algérie jouissait d'une créabilité en matière d'organisation de ces concours religieux.

Après avoir rappelé que les wilayas du pays avait d'ores et déjà envoyé leurs récitatifs, il a annoncé que les filles surpassaient les garçons en matière de récitation et pourrait aisément décrocher la première place d'autant plus que, a-t-il dit, c'est une fille qui avait honoré l'Algérie lors d'un concours organisé en Jordanie. S'exprimant sur l'organisation de ces concours pendant le mois de Ramadhan, M. Mohamed Aissa, a expliqué que ce mois était celui de la Révélation du Coran.

Concernant le cofffin du Ramadhan, il a ajouté que son secteur prendra part à cette action de bienfaisance et également avant l'Aïd el Fitr, rappelant que 600.000 familles avaient besoin de la zakat.

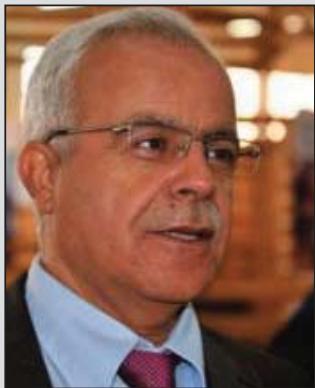
etc», a-t-il poursuivi, notant l'existence d'intermédiaires entre les multinationales qui payent des rançons et les groupes terroristes qui en bénéficient».

L'enseignant en Sciences politiques et relations internationales à l'université d'Alger a indiqué, à ce sujet, que les groupes armés négocient la libération de leurs otages avec la partie qui «paye le plus», citant le cas de la France qui, entre 2008 et 2014, avait monnayé près de 60 millions de dollars contre la libération de ses citoyens, sur un total de 165 millions de dollars versés aux terroristes, dont 125 millions de dollars au seul groupe d'El-Qaida.

APS

COMMUNICATION

Grine: Toutes les conditions réunies pour élire le Conseil d'éthique et l'Autorité de régulation de la presse écrite



Le ministre de la Communication, Hamid Grine a affirmé dimanche à Alger que toutes les conditions étaient réunies pour élire les instances devant régir le secteur, à savoir le Conseil d'éthique et l'Autorité de régulation de la presse écrite.

Lors de sa visite au siège du quotidien *El Chaab*, M. Grine a fait savoir que 2.800 cartes professionnelles provisoires avaient été, jusque là, délivrées aux journalistes dont le nombre s'élève à 3.500, ce qui devrait permettre, a-t-il ajouté, «d'organiser les élections du Conseil d'éthique et de l'Autorité de régulation de la presse écrite».

M. Grine qui n'a pas fixé de date pour l'organisation de ces élections, a souligné que cette question «ne saurait tarder».

Par ailleurs, le ministre a évoqué la question relative à l'ouverture de la scène médiatique aux chaînes de télévision privées, rappelant l'existence de cinq bureaux agréés. «Certaines chaînes transmettent une image inappropriée de l'Algérie et cette expérience qui en est encore à ses débuts ne peut faire l'objet d'une évaluation définitive», a-t-il ajouté.

La presse écrite n'a pas été épargnée par le premier responsable du secteur qui a déploré que cette dernière «donne une fausse image de l'Algérie qui recèle pourtant plus d'atouts que de points négatifs». «La presse nationale fait dans le sensationnel pour influencer l'opinion publique», a-t-il déploré.

Par ailleurs, le ministre a évoqué le problème relatif à l'interférence des ondes radiophoniques et la présence de zones d'ombres qui influent sur la diffusion radiophonique et la réception des chaînes. Il a souligné à ce propos que «le dossier sera clôturé définitivement vers la fin de l'année 2017 à travers l'augmentation du volume de couverture, estimant que c'est une question de souveraineté nationale».

Le ministre a saisi cette occasion pour rappeler que l'Algérie avait déposé dix plaintes auprès de tribunaux internationaux qui avaient prononcé des décisions à sa faveur.

APS

SAISON ESTIVALE 2015 Coup d'envoi officiel à partir de Boumerdès

Le coup d'envoi officiel de la saison estivale 2015 a été donné hier à la plage de la ville de Boumerdès par le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul.



«Le choix de Boumerdès pour l'ouverture de la saison estivale 2015 a été dicté par des raisons essentielles relatives, dans leur majorité, aux importantes ressources et opportunités touristiques et autres espaces de villégiature détenus par cette wilaya, que nous œuvrons actuellement à valoriser et à développer en vue de créer de la richesse et de l'emploi», a déclaré M. Ghoul lors de la cérémonie d'ouverture de la saison estivale à laquelle ont pris part la ministre déléguée à l'Artisanat, Aïcha Tagabou, le directeur général de la Protection civile, Mustapha El Habiri, un représentant du ministère de l'Intérieur et de nombreux citoyens.

Les autres raisons sont liées, a-t-il ajouté aux «grands pas» franchis ces dernières années par cette wi-

laya en matière de développement touristique, dont la réalisation de structures d'accueil bénéficiant d'un encadrement humain qualifié.

La décision de gestion et organisation des plages laissée à l'appréciation des walisis

Le ministre a souligné qu'il s'agit, également, d'envoyer un message, à l'échelle nationale et mondiale, à partir de Boumerdès, pour informer que «l'Algérie est aujourd'hui stable et sécurisée, et qu'elle est une terre de repos, de villégiature et de tourisme, qui s'oriente vers un développement dans tous les secteurs en rapport avec le tourisme».

M. Ghoul a, en outre, signalé l'organisation, dans le cadre des démarches de coordination entre tous les ministères concernés,

de nombreuses rencontres préparatoires de la saison estivale durant lesquelles des mesures organisationnelles ont été prises, a-t-il dit, en vue de la «réduction au maximum de certaines pratiques anarchiques». «Des mesures d'encadrement préventives, sécuritaires et sanitaires ont été prises en conséquence», a-t-il soutenu à ce propos.

Avant de procéder à l'ouverture de la saison estivale, le ministre a inspecté les travaux de réaménagement de la plage de Corso, mitoyenne à la belle forêt, où un exposé lui a été présenté sur les préparatifs de la saison estivale, à l'échelle nationale, avant de s'enquérir des travaux d'aménagement du jardin de la victoire de la ville de Boumerdès.

RÉSEAU ROUTIER : M. Ouali juge impératif de réfléchir en terme d'impact socio-économique et non en kilomètres réalisés

Le ministre des Travaux publics, Abdelakader Ouali, a estimé, lors de l'inspection lundi du réseau routier de la wilaya de Médéa, impératif de réfléchir en terme d'impact socio-économique et non en nombre de kilomètres réalisés».

«Il est impératif de réfléchir en terme d'impact socio-économique et non en nombre de kilomètres réalisés», a souligné le ministre lors de l'inspection des travaux de percage des tunnels d'El-Hamdania, affirmant que le réseau routier national doit être mis «au service de l'investissement et du développement de nos villes».

Le secteur des travaux publics «doit évoluer encore davantage et ne plus se limiter au développement horizontal du réseau routier national», a déclaré M. Ouali, expliquant que l'optique en question devrait permettre de contribuer à l'essor économique des régions frontalières du pays et à favoriser l'investissement dans les villes desservies



• **Projet de doublement de la RN 01 : mise en place d'une commission nationale pour la levée des contraintes**

• **80 millions DA pour rénover l'éclairage au niveau des tunnels de la Chiffa**

vies par le réseau routier national.

Le ministre a insisté en outre sur la nécessité d'aller vers une démarche cohérente, même lors des phases d'exécution des projets, de façon à éviter d'éventuels retards ou sur-

coûts des projets, tout en mettant l'accent sur le coordination et la complémentarité qui doit primer dans les relations entre les régions et les responsables des chantiers afin de donner plus d'impact aux projets.

Sur le site de construction du viaduc de Benchiacao, le plus imposant ouvrage d'art du projet de dédoublement de la section Chiffa-Berrouaghia, d'une hauteur de 70 mètres et 586 mètres de longueur, le ministre a longuement insisté sur la qualité des travaux et sur le respect des normes de sécurité qu'exige ce type d'ouvrage.

M. Ouali a annoncé, par ailleurs, l'intention de son département de créer quatre zones de concertation regroupant plusieurs wilayas dans le but de garantir la bonne conduite des projets et d'éviter également tout dysfonctionnement pouvant réduire leur impact.

SETIF : JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE : Une famille unie, une enfance heureuse

La célébration de la Journée mondiale de l'enfance a été marquée, hier, à Sétif par diverses activités culturelles et de loisirs. La direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Sétif a tenu à célébrer cet événement par l'organisation de deux journées d'études au centre culturel islamique sur le sujet ayant pour thème : "Une famille unie, une enfance heureuse".

Azzedine Tlouri

OUverte par le directeur des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Sétif, Larhem Salim, en présence du wali, Mohamed Bouderbali, du président de l'APW, Fateh Kérouani ainsi que des autorités locales, cette rencontre a pour but, nous dit-on, de mettre en lumière les sentiments de responsabilité envers la famille, faire connaître le rôle de la famille dans le droit et le devoir, essayer de remédier à quelques affaires menaçant la cohésion de la famille, tels que le divorce, la séparation familiale, la déperdition scolaire, comment construire une famille heureuse et unie, comment aider nos enfants etc.

Prenant la parole à cette occasion, le directeur des affaires religieuses n'a pas manqué de mettre en exergue le rôle et l'importance d'une famille unie et heureuse dans la société, l'importance des relations familiales, les droits de l'enfant au sein de la société etc. Un petit film documentaire a été projeté pour l'assistance où il a été montré aux côtés d'enfants plein de vie, de joie, de bonheur, souriants, mais d'autres aussi dans la misère, abandonnés dans la rue. On a vu des enfants qui travaillent et qui triment durs pour subvenir aux besoins de leurs familles, l'enfance dans les décharges, maltraitée, battue, s'adon-

nant aux psychotropes, se piquant, pickpocket. Près d'une dizaine de communications, animées par d'éminents spécialistes dans la matière, ont été programmées traitant du sujet de l'enfant et de l'enfance en général, ainsi que du rôle de la famille.

Conduite par le wali de Sétif, la déléguée officielle s'est rendue par la suite au centre des enfants assistés garçons de la cité El Hidhab afin de participer aux festivités marquant cette journée internationale organisée par la direction de l'action sociale et de solidarité de la wilaya de Sétif.

Tout au long de cette matinée récréative, les enfants des différents centres se sont donnés à cœur joie à travers des jeux, des sketches, des chants et des danses.

Prenant la parole lors de la cérémonie d'ouverture, le directeur de l'action sociale et de solidarité de la wilaya de Sétif, Tarfaya Sebt a souligné que : "Cette journée nous donne l'occasion en tant que responsable et société civile pour redoubler d'efforts pour combler les insuffisances qui constituent encore un danger pour nos enfants. Malgré tous les droits et textes protégeant les enfants, beaucoup d'entre eux dans certains pays et à travers le monde sont exposés à la mort, dans des guerres, à la faim, à l'exploitation, aux maladies etc...". Et de poursuivre : "C'est justement pour améliorer les conditions et la qualité

de la vie de la nation tout en misant sur l'enfant qu'est agréée notre projet basé sur la modernité et le développement du pays".

Il annoncera que quatre nouveaux centres spécialisés pour prendre en charge des enfants démunis en besoin d'assistance seront réalisés prochainement. "De 35 centres pour enfants en 2009, on est passé à 82 en 2015, dira-t-il".

A l'issue de la cérémonie, plusieurs chaises roulantes et des lunettes médicales ont été offertes à des enfants handicapés.

Il est à noter que la wilaya de Sétif compte 38 403 personnes aux besoins spécifiques, dont 18 344 handicapés mentaux, 2 203 visuels, 2 170 sourds-muets et 1 478 d'handicaps multiples. Les bénéficiaires présentant un handicap de 100% sont de l'ordre de 7 842. Ils bénéficient de 4 000 dinars mensuel et le chiffre global atteint plus de 40 milliards de centimes.

Parallèlement aux activités de la célébration de cette journée, le wali a donné le coup d'envoi officiel des portes ouvertes sur la sensibilisation et la protection de l'environnement organisée par la direction de la wilaya de Sétif en charge de ce volet, avant de se rendre au siège de la direction du commerce pour le lancement de la campagne de sensibilisation sur l'empoisonnement alimentaire.



TRANSPORTS

La SNTF et Setram organisent des voyages initiatiques au profit des enfants à Alger

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et la Société nationale d'exploitation des tramways (Setram) ont organisé lundi à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant différentes activités au profit d'enfants dans leurs ateliers respectifs. La SNTF a fait bénéficier des enfants, à cette occasion, d'une visite guidée à la gare d'Agha et aux ateliers de maintenance des automotrices électriques du Caroubier.

Le but de cette activité est «de faire la promotion de la sécurité ferroviaire aux enfants pour leur inculquer la culture du respect du train et du bien public ferroviaire», selon les organisateurs. Dans le cadre de cette initiative, un programme varié a été mis en place au profit des enfants, dont un voyage à bord d'un train spécial entre les

gares Agha et Caroubier et un spectacle animé par des clowns et différents jeux. Des cadeaux ont été ensuite distribués aux enfants. De son côté, la Société nationale d'exploitation des tramways (Setram) a reçu 70 enfants pour visiter le site et les ateliers de maintenance des rames du tramway d'Alger. Une rampe qui leur a été dédiée a transporté les enfants jusqu'à la place des fusillés, où ont été organisées plusieurs animations au profit des enfants». Une scène sera installée pour permettre à différents animateurs, magiciens, clowns et comiques d'égayer la journée. Setram a fêté cet événement en partenariat avec la sûreté nationale, la Protection civile, des entreprises de transport publics (EMA, RATP El Djazair) et des entreprises privées et les Scouts musulmans de Borj El Kiffan.

Le Comité mondial d'éthique du tourisme propose une convention internationale sur l'éthique du tourisme

La 15e réunion du Comité mondial d'éthique du tourisme propose la transformation du Code mondial d'éthique en une convention internationale intégrale comme moyen d'accroître la responsabilité des gouvernements dans ce domaine, a indiqué l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) dans un communiqué publié sur son site internet. Le Comité s'est par ailleurs intéressé au niveau d'application du Code dans le public et dans le privé ainsi qu'aux progrès réalisés dans les domaines prioritaires de celui-ci : la lutte contre l'exploitation des enfants, l'accessibilité, les vacances tout compris et leurs répercussions sur les communautés locales, et le problème des évaluations non fondées sur les portails Internet. Le Président du Comité mondial d'éthique du tou-

risme et ancien Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, Pascal Lamy, a mis à cette occasion en lumière l'importance de l'application des principes du Code d'éthique par les Etats membres de l'OMT mais aussi par le secteur privé pour promouvoir un développement touristique éthique et responsable. «Pendant plus de dix ans, le Comité mondial d'éthique du tourisme a réalisé un travail précieux de sensibilisation et de promotion des politiques et des pratiques responsables dans le secteur du tourisme», a de son côté affirmé le Secrétaire général de l'OMT, Taleb Rifai, à l'ouverture de la réunion. «Le tourisme a un immense potentiel comme force du bien, mais il exige des actions concrètes de la part de toutes les parties prenantes. Je soutiens

AFFAIRE KHALIFA

Aboudjerra Soltani : «Je n'ai pas été informé du dépôt de l'argent de la CNAS à Khalifa Bank»

L'ancien ministre du Travail, Aboudjerra Soltani, qui a été entendu lundi par le tribunal criminel de Blida en tant que témoin dans l'affaire Khalifa, a affirmé qu'il «n'avait pas été informé pour le dépôt de 1000 milliards de centimes en 2001, des fonds de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNAS) auprès de la défunte Khalifa Bank. «J'ai été informé de tout, sauf de la décision de dépôt d'argent chez Khalifa Bank», a répondu l'ancien ministre, qui «infirme la tenue du Conseil d'administration, l'instance habilitée à prendre une telle décision».

«Je n'ai jamais été avisé de la tenue d'un conseil d'administration de la CNAS», a-t-il indiqué, ajoutant «n'avoir reçu aucune information à ce sujet de la part de

Abdelmajid Sidi Said, ni par écrit, ni verbalement». Il a ajouté n'avoir reçu «aucune information de dépôt d'argent de la part du président de la Caisse, qui était Abdelmajid Sidi Said, comme l'exigeait l'article 30 du décret exécutif 07/92. S'agissant de la démarche à travers laquelle le ministre devait être informé, le témoin a expliqué que cela «passait par le secrétaire général ou par le cabinet du ministère».

Aboudjerra Soltani a soutenu, devant le juge, qu'il «allait s'opposer au placement de l'argent s'il avait été mis au courant». Il a évoqué, à ce sujet, «le caractère social» de la caisse, soulignant que «la loi interdit le mouvement» de cet argent.

Interrogé s'il connaîtait Abdoumouene Rafik Khalifa, l'ancien ministre a répondu qu'il l'avait rencontré lors de cérémonies organisées par le groupe à l'hôtel Hilton qui fêtait à cette occasion l'octroie de l'agrément pour la compagnie aérienne Khalifa Airways. Le témoin a estimé, à ce propos, que l'avènement de la compagnie Khalifa Airways avait permis à résoudre le problème du transport aérien».

Demandant, avec insistante

La succession de témoignages attestant la non-tenue du conseil d'administration a fait dire au procureur général, Mohamed Zerg Erras, que la décision de dépôt «était illégale, car faite sans l'avis du Conseil d'administration».

SCOUTS

Participation des SMA au Jamboree international le 28 juillet au Japon

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Boualleg, a annoncé lundi à Alger, la participation de l'Algérie avec 133 scouts au Jamboree international prévu du 28 juillet au 8 août 2015 au Japon. La délégation algérienne sera «la plus importante délégation arabe» participant à ce rassemblement international des scouts, a indiqué le commandant général du SMA en marge de l'audience accordée par la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH) à une délégation scoute à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance célébrée le 1 juin. A cette occasion, il a salué l'initiative du

ministère de la Défense nationale qui consiste à mettre à disposition un avion militaire pour transporter la délégation scoute.

En prévision de la participation des scouts à cette réunion, il a souligné la tenue d'un rassemblement scoute la fin de la semaine en cours dans la wilaya de Boumerdes, rappelant la participation de l'Algérie au Camp arabe en août prochain en Jordanie. Entre autres activités scoutes retenues pour cet été, M. Boualleg a rappelé la campagne de solidarité pour le mois de ramadan qui comportera la distribution du couffin de Ramadhan aux familles nécessiteuses et l'inauguration d'un nouveau camp de scouts à Bouira.

APS

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON Un projet de loi en préparation

Un projet de loi devant raffermir la lutte contre la contrefaçon est en cours de préparation a indiqué, hier à Alger, le directeur général du Contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, Mimoune Bouras. «Pour lutter contre la contrefaçon, on doit améliorer la mise en œuvre de notre dispositif législatif, c'est pourquoi un comité interministériel prépare actuellement un projet de loi pour mieux lutter contre ce phénomène», a-t-il déclaré à l'APS, en marge des deuxièmes journées sur «les marques et la contrefaçon». Ce comité interministériel regroupant, entre autres, les ministères du Commerce, de l'Industrie et des mines, des Finances, ainsi que les Douanes, la Sûreté nationale et la Gendarmerie, «traduit la volonté des pouvoirs publics d'asseoir une assise juridique pour protéger notre économie de la contrefaçon», ajoute-t-il.

Selon M. Bouras, le dispositif de lutte contre la contrefaçon va s'appuyer aussi sur le Laboratoire national d'essais devant contrôler la conformité des produits industriels, précisant que cette structure sera opérationnelle durant le premier trimestre 2016. Le même responsable a expliqué qu'actuellement, il est procédé à l'équipement de ce laboratoire, situé à Sidi Abdellah près d'Alger, en matériel technique et bureautique après l'achèvement des grands travaux. «Ce sera un outil efficace dans la lutte contre la contrefaçon», a encore souligné ce responsable. De son côté, le directeur général de l'Organisme algérien d'accréditation (Algeraac), Noureddine Bouddissa, a estimé que le dispositif juridique de lutte contre la contrefaçon en Algérie doit être accompagné par une structure de qualité qui permet de définir la conformité ou la non conformité d'un produit. «On ne peut pas parler de lutte contre la contrefaçon sans une infrastructure réelle de qualité qui n'est pas encore disponible en Algérie», a-t-il indiqué tout en déplorant le manque d'outils de mesure certifiés et des laboratoires d'essais nécessaires.

Le chef du service qualité et sécurité industrielle auprès du ministère de l'Industrie et des mines, Djamel Eddine Choutri, a quant à lui, indiqué que les établissements tels que tel l'Institut national de la propriété intellectuelle (INAPI), l'Etablissement national du contrôle technique (ENACT) et l'institut algérien de normalisation (IANOR) «ont comme priorité l'amélioration de la qualité des produits et la lutte contre la contrefaçon». Selon des chiffres communiqués lors de cette rencontre de deux jours, les services des Douanes ont saisi en 2014 plus de 586.000 produits contrefaçons contre plus de 378.000 en 2013 et plus de 786.000 en 2012. Pour Mokrane Hannoune, sous directeur par intérim de la lutte contre la contrefaçon à la Direction générale des Douanes (DGD), la contrefaçon touche principalement les produits cosmétiques. En effet, ces derniers représentaient en 2014, 60% des articles contrefaçons saisies par les Douanes, alors que 16% sont des articles de sport, 11% des produits alimentaires, les pièces détachées avec 6%, les appareils électroménagers 5% du total des articles saisis, et les produits électriques (2%), selon le même bilan.

SECTEUR DE LA PÊCHE DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU Une demande de financement de 175 millions de DA exprimée

Une demande de financement de 175 millions DA a été exprimée par les professionnels de la Pêche de la wilaya de Tizi-Ouzou, à l'occasion de rencontres de concertation autour de la bonification des taux d'intérêt des crédits aux activités de pêche maritime, a-t-on appris, lundi, du directeur local du secteur.

Selon Belaid Abdelhafid, les rencontres de concertation organisées durant le mois de mai au siège de la direction et des deux localités côtières de la wilaya, à savoir Tig-

REGISTRE DU COMMERCE Séparation des activités d'import et d'export

Un projet de décret, relatif aux activités économiques soumises à inscription au registre du commerce, a été élaboré par le ministère du Commerce, stipulant la dissociation des activités d'importations de celles d'exportations, a appris l'APS auprès de responsables du ministère.

Ce projet de texte, qui a été soumis récemment au gouvernement, dissocie les activités d'importation de revente en l'état de celles d'exportation, qui sont, jusque-là, libellées dans le registre du commerce sous la dénomination unique d'activités import-export, explique la même source. En effet, l'actuelle nomenclature des activités économiques, utilisée dans l'inscription des commerçants au registre du commerce, subdivise les activités économiques en six (6) secteurs: production industrielle et BTPH, production artisanale, commerce de gros, import-export, commerce de détail et services.

Le secteur relatif au commerce extérieur (import-export) sera, ainsi, scindé en deux dont l'un portera uniquement sur l'activité d'im-



portation alors que l'autre sera dédié uniquement aux exportations: «C'est une mesure qui va de l'intérêt des exportations», selon les mêmes responsables. En outre, cette opération «permettra de diffuser une information économique claire et précise et de garantir une meilleure régulation dans l'exercice des activités commerciales», soutiennent-ils. Selon les données du ministère du Commerce, sur les 32.000 opérateurs exerçant dans le commerce extérieur, 1% seulement sont des exportateurs, soit près de 450 opérateurs dont moins de 160 exercent l'activité d'exportation d'une façon régulière. L'autre nouveauté apportée

par ce projet de décret est l'introduction d'une disposition en vertu de laquelle il sera permis à tout opérateur, indépendamment de ses activités, d'exporter sa marchandise. «Tout opérateur économique, qu'il soit détaillant, grossiste ou producteur industriel (sans qu'il ne soit spécifiquement exportateur) pourra exporter librement les marchandises», font-ils savoir.

Par ailleurs, le texte consacre le «principe d'homogénéité» des activités à exercer au niveau du local commercial, et ce, afin de «mettre fin à l'anarchie née de l'exercice par certains commerçants de plusieurs activités au niveau d'un

même local commercial, pouvant porter un risque à la santé du consommateur».

En somme, ce projet de décret vient en application de l'article 23 de la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, qui stipule que l'inscription des activités commerciales s'effectue par référence à la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce. Le contenu, l'articulation ainsi que les conditions de gestion et d'actualisation de la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce sont fixés par voie réglementaire.

UNITÉ DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION D'IN-SALAH 100 personnes embauchées au 1^{er} trimestre

Une centaine de personnes ont été embauchées, durant le premier trimestre 2015 à l'unité de fabrication de matériaux de construction d'In-Salah (entreprise mère à Tamanrasset), a-t-on appris lundi des responsables de cette entreprise. Ces nouvelles recrues, dont 80% sont des jeunes, ont bénéficié de contrats ouverts dans différents métiers, notamment chauffeurs de camion et manipulateurs de parpaingues, parmi une offre de près de 390 emplois prévus cette année par l'entreprises pour ses différents chantiers, a précisé son Président-directeur général.

Farid Benyekken a signalé que l'opération s'inscrit au titre de la nouvelle stratégie de relance des activités de l'entreprise, qui a connu une léthargie entre 2007 et 2010, et de développement de ses investissements et, ainsi, de création de nouvelles opportunités d'emploi. L'entreprise s'emploie à la réalisation d'une série de projets dans la région du Tidikelt, dont la mise en place, à une dizaine de kilomètres d'In-Salah, d'une unité de fabrication de carrelage pour un investissement de 1,7 milliard DA, a-t-il fait savoir. D'une production prévisionnelle



de 120.000 tonnes/an, cette nouvelle unité, livrable en octobre prochain, devra générer quelque 120 emplois à son entrée en service, selon le même responsable. M.Benyekken a fait part aussi de la réception, en juillet prochain, d'un centre de conditionnement et d'emballage de ciment, devant employer 35 agents, ainsi que d'une carrière d'une capacité de production de 180 tonnes/heure et employant 20 personnes, en plus de l'acquisition de nouveaux matériels et équipements et des moyens de transport. Cette relance de l'entreprise

devra permettre l'amélioration de la rentabilité de l'unité, la création de nouveaux emplois au profit des jeunes et le développement des qualifications professionnelles dans les métiers de la construction, a-t-il estimé.

L'unité de fabrication des matériaux de construction d'In-Salah s'emploie actuellement à satisfaire le marché local, notamment les projets de développement publics et ceux des particuliers, en produits de construction, dont le parpaing et les différentes agrégats, a assuré son premier responsable.

zirt et Azeffoun, en présence des professionnels du secteur, ont été l'occasion d'expliquer aux pêcheurs les conditions et les modalités d'application des nouvelles mesures du Système d'accompagnement à l'investissement productif dans les filières de la pêche et de l'aquaculture.

Il a expliqué que ce système portait sur la bonification du taux d'intérêt des crédits au profit des activités de pêche maritime et sur l'assurance, notamment les propositions de polices émanant de la Société algé-

rienne d'assurances (SAA). Durant ses rencontres, les professionnels du secteur (amateurs de sardiniers, chalutiers et petits métiers) qui ont affiché un engouement pour ce dispositif, ont exprimé, selon lui, leurs besoins, portant, entre autres, sur le renouvellement du matériel et équipement de pêche, le changement de moteurs et rénovation des navires de pêche d'une estimation globale de 175 millions DA, dont 135 millions DA représentant les besoins exprimés par les petits métiers, 25 millions DA

pour les sardiniers et 15 millions DA pour un chalutier, le seul activant dans la wilaya. Les propositions émises par les professionnels de la pêche de la wilaya seront transmises, a-t-il encore indiqué, le 4 juin au ministère de tutelle à l'occasion d'une rencontre nationale pour la consolidation et l'adoption consensuelles du mode de mise en œuvre de ces mesures, qui seront appliquées durant le quinquennat 2015-2019.

APS

ALGÉRIE-VIETNAM

M. Sellal s'entretient avec son homologue vietnamien



Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, s'est entretenu hier à Alger, avec son homologue vietnamien, Nguyên Tan Dung, qui effectue depuis dimanche une visite officielle de trois jours en Algérie.

Les entretiens se sont élargis par la suite aux membres des délégations des deux pays.

Des accords seront signés à l'issue de ces entretiens, et qui viendront renforcer la coopération entre Alger et Hanoï. La visite du premier ministre vietnamien qui intervient à l'invitation de M. Sellal, sera l'occasion de procéder à une évaluation globale des relations bilatérales algéro-vietnamiennes et conforter les relations traditionnelles d'amitié et de fraternité liant les deux pays, avait indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les deux parties examineront les voies et moyens susceptibles de consolider davantage les relations bilatérales dans le domaine économique en dynamisant le mécanisme de mise en oeuvre des projets initialement, avait souligné la même source.

Entretiens entre plusieurs ministres des deux pays

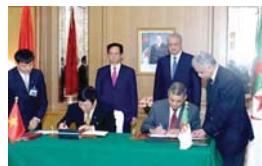
Plusieurs ministres algériens se sont entretenus hier à Alger avec leurs homologues vietnamiens dans le cadre de la visite officielle qui est effectuée en Algérie le Premier ministre vietnamien, Nguyên Tan Dung. Le ministre de l'Habitat, de la Ville et de l'Urbanisme, Abdelmajid Tebboune a rencontré le vice ministre vietnamien de la Construction, Phan Thi Ny Linh. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudjaf s'est entretenu, quant à lui, avec le vice ministre vietnamien de la Santé, Nguyen Viet Tien. De son côté, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb s'est entretenu avec le ministre vietnamien des Plans et de l'Investissement, Bui Quang Vinh.

Mise en place d'un comité mixte des travaux publics

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali et la vice-ministre vietnamienne de la Construction, Mme Phan Th My Linh, ont convenu, lundi à Alger, de la mise en place d'un comité mixte dans le domaine des travaux publics, a indiqué un communiqué du ministère. Ce comité mixte vise à échanger les expériences des deux pays dans le secteur des travaux publics, d'identifier les axes de coopération notamment ceux liés aux routes, ouvrages d'art, les études, la formation, et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre, précise le communiqué.

Lors de la rencontre entre M. Ouali et Mme My Linh au siège du ministère des Travaux publics, les deux parties se sont félicitées de l'excellence des relations de coopération qui tiennent compte des intérêts mutuels, et qui permettront de définir des perspectives conformes aux aspirations conjointes et intérêts partagés.

Signature de plusieurs accords de coopération



L'Algérie et le Vietnam ont signé hier à Alger plusieurs accords de coopération à l'issue d'un entretien entre le premier ministre, Abdelmalek Sellal et son homologue vietnamien, Nguyên Tan Dung. Il s'agit d'un mémorandum d'entente pour la coopération dans le domaine de la Santé, d'un mémorandum d'entente dans le secteur du Tourisme et d'un programme d'échanges culturels pour la période 2016/2018. Les accords ont été signés lors d'une cérémonie présidée par M. Sellal et son homologue vietnamien en présence de membres des gouvernements des deux pays.

Alger et Hanoï plus proches

L'Algérie et le Vietnam ont affiché dimanche à Alger leur volonté de nouer des partenariats «féconds» capables de conquérir de nouveaux marchés notamment en Afrique et en Asie.

«L'Algérie est le pays par excellence pour bâtir des plates-formes industrielles orientées vers l'Afrique», a indiqué le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalam Bouchouareb lors du forum d'affaires algéro-vietnamien regroupant une centaine d'entreprises algériennes et plus de 80 entreprises vietnamiennes. «Je suis convaincu qu'il y a de la place pour que nous allions avec

les atouts que nous associerons à la conquête de nouveaux marchés», a ajouté M. Bouchouareb soulignant que l'Algérie pouvait être à la fois un marché et une porte d'entrée en Afrique pour les entreprises vietnamiennes. Il a exprimé, dans ce sens, le souhait de l'Algérie de bénéficier de l'expertise et du savoir-faire «avérés» du Vietnam dans l'industrie manufacturière, notamment le bois, le cuir et les chaussures, le textile et la confection, appelant à mettre en place une assistance technique dans ces branches «en phase de reconstruction».

Les Vietnamiens sont également

appelés à saisir les opportunités industrielles, minières, touristiques, aquacoles, agricoles et technologiques en Algérie, précise le ministre. De son côté, le Premier ministre vietnamien Nguyên Tan Dung, qui effectue une visite officielle en Algérie, a mis en exergue l'importance de conjuguer les efforts des deux pays pour consolider et développer davantage les relations économiques bilatérales.

En évoquant le groupement pétrolier entre Sonatrach et Petrovietnam, M.Tan Dung a estimé qu'en dépit du dynamisme enregistré ces dernières années, les re-

lations économiques entre l'Algérie et le Vietnam restent en deçà des opportunités existantes. Il a appelé, à cet égard, les entreprises algériennes à investir au Vietnam, considéré comme une porte d'entrée aux marchés asiatiques notamment ceux des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est (Asean). Des rencontres d'affaires (B to B) ont été également organisées, en marge du forum, entre des entreprises algériennes et vietnamiennes activant dans différents secteurs tels que le bâtiment, la construction métallique, les travaux publics, la mécanique, l'électronique,

l'agriculture, l'énergie et les banques. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Vietnam qui ont atteint en 2014 les 400 millions de dollars, sont constitués principalement de produits pétroliers algériens et de produits agricoles et textiles vietnamiens. M. Nguyên Tan Dung a entamé dimanche matin une visite officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation du Premier ministre Abdelmalek Sellal. La visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de fraternité traditionnelles liant les deux pays.

APS

Le président du Conseil de la nation reçoit M.Nguyễn Tan Dung



Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a reçu lundi à Alger, le Premier ministre de la République socialiste du Vietnam, Nguyên Tan Dung, qui lui a rendu une visite de courtoisie. M. Nguyên Tan Dung a entamé dimanche une visite officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. La visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de fraternité traditionnelles liant les deux pays.

Bensalah : «Les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Vietnam sont bonnes»

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a affirmé lundi à Alger, que les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Vietnam étaient «bonnes» et susceptibles d'atteindre le niveau d'*«excellence»* des relations parlementaires. Lors de l'audience accordée au Premier ministre vietnamien qui lui a rendu une visite de courtoisie, M. Bensalah a indiqué que des relations historiques «privilégiées» unissaient les deux pays, rappelant les réunions périodiques régulières de la commission mixte algéro-vietnamienne qui veille à «la concrétisation des décisions politiques».

S'exprimant sur la visite du Premier ministre vietnamien, Nguyên Tan Dung, M. Bensalah a indiqué qu'«elle intervient à un moment où l'Algérie opère dans le cadre de la démarche adoptée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et qui ont touché les secteur de l'économie, de la justice et des affaires sociales ce qui, a-t-il dit, a fait éviter à l'Algérie ce qu'il se passe dans certaines régions du monde arabe». Pour sa part, le Premier ministre vietnamien a présenté ses remerciements à l'Algérie pour le soutien manifesté à son pays lors de sa guerre de libération et lors du processus de reconstruction nationale, saluant les réalisations de l'Algérie ces dernières années. Il a rappelé la position de son pays condamnant le terrorisme sous toutes ses formes et son soutien à l'approche algérienne en la matière. Le Premier ministre vietnamien était arrivé dimanche à Alger dans le cadre d'une visite officielle de trois jours à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE : LE PRÉSIDENT DU RÉSEAU ASSOCIATIF NADA, D^R ABDERAHMANE ARAR, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

18000 appels de plaintes reçus par le réseau associatif NADA

Lors du forum de *DK News* dédié à la célébration de la Journée internationale des droits des enfants, le président du réseau associatif NADA, Abderahmane Arar, a fait savoir que le réseau qu'il représente a enregistré 18000 plaintes téléphoniques, depuis juin 2014.



Sonia Belalid

Lors de cette conférence, le communiquant a mis le doigt sur le malaise et les faiblesses qui aggravent et amplifient le bafouage des droits des enfants et à proposer des solutions pour remédier à ces carences.

Il a signifié que grâce au numéro vert (30-33) qu'a mis à disposition des citoyens le réseau NADA, toute personne victime de violence ou ayant assisté à une violence faite à un enfant doit obligatoirement signaler l'agression.

Ce numéro vert qui est accessible depuis dimanche à partir de téléphones portables sert, d'après l'intervenant, à écouter et à accompagner les enfants, grâce à une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, psychologues, sociologues, juristes et autres.

Environ 50 à 120 appels sont réceptionnés par jour et l'écoute fait partie de 50 % de la solution, a indiqué l'inventeur de *DK News*.

Parmi les 18000 appels, 1025 appels sont des cas de vio-



Ph. : M. Nat Kaci

lences sexuels dont 55 incestes, a-t-il précisé. Il a indiqué, dans ce sens, que le procureur est automatiquement saisi dans le cas de violence sexuelle et que la loi est ferme sur ce sujet.

La plupart des plaintes sont liées à la violence

À ce titre, les solutions proposées font appel à l'Education nationale, à la Sécurité ou Gendarmerie nationale ou bien à la Justice. La plupart des plaintes reçues sont d'ordre de la violence, a-t-il noté, spécifiant que la violence touche tous les niveaux, les espaces et toute catégorie d'âge confondu. Les exemples de violences sont nombreux et sont liés pour la plupart à des mariages illégitimes et la non inscription des enfants dans le registre de l'Etat civil, à la mendicité, la pauvreté, la déperdition scolaire, le recours aux drogues et psychotropes.

Il a également mentionné les faiblesses des systèmes de protection de notre pays, les enfants nés sous X, l'absence d'une durabilité dans la prévention et la promotion des droits des enfants acquis. Afin de pallier ces insuffisances,

le militant des droits des enfants a souhaité qu'un travail soit fait sur l'axe des couches sociales les plus vulnérables, par le renforcement de la justice, le travail de proximité avec les populations les plus sensibles et la multiplication des journées de sensibilisation.

Dans l'objectif d'éviter que les enfants versent dans la délinquance, l'une des principales causes de violence, il a proposé de multiplier les activités ludiques et éducatives, notamment durant les vacances scolaires pour occuper et distraire les enfants.

S'agissant des enfants adoptés, il a plaidé à la création d'une unité de suivi des enfants adoptés pour tenir au courant les juges de leur situation.

Afin de renforcer la sécurité des enfants, il a mentionné que le réseau NADA a lancé un plaidoyer politique et social avec 55 propositions qui ont été adressées au gouvernement.

Enfin, il a fait savoir que son réseau dispose d'une banque de données où une analyse est effectuée régulièrement avant la proposition d'une quelconque solution.



Said Abjaoui

La protection de l'enfance aux normes internationales

Quand on parle des droits de l'homme, on omet souvent les droits de l'enfant tout en ne pensant pas que l'*« enfant d'aujourd'hui c'est l'homme de demain »*. Nombre d'enfants sont là où ils ne devraient pas être. Le spectacle d'enfants vendant des produits agricoles ou tout simplement du « pain maison » au bord de la route est désolant. Nombre d'enfants (bébés) dans les bras de femme utilisés en tout temps pour émouvoir et ramasser plus d'argent est révoltant. Nombre d'enfants travaillant en bande pour détrousser les passants et protéger leurs territoires est effrayant et donne une image noire du futur du pays. Il ya encore des images assemblées d'enfants victimes de violence physique, sexuelle, d'inceste qui marqueront leur vécu et empoisonneront l'organisation de la vie publique.

Sommes-nous dépassés, parents et institutions directement concernées ? Dépassés ? Pour le moment peut-être le sommes-nous. Pour l'avenir, c'est non répond le président du NADA. Nada est un réseau algérien composé de 50 associations qui partagent en commun la protection des

droits de l'enfant. C'est donc à l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale de l'enfance que le forum de *DK News* a invité hier M. Abderrahmane Arar, président du réseau associatif Nada.

La protection de l'enfant est encadrée par des textes législatifs et réglementaires, soit des lois et des textes d'application. Le 25 mai de l'année en cours, soit un peu plus de la semaine, l'APN a adopté le projet de loi portant sur la protection de l'enfant. Le ministre de la Jeunesse l'explique par le renforcement de la protection de l'enfant. La volonté politique existe et les textes existent également. Ces nouveaux textes mettent la législation nationale au niveau de la législation internationale. Le retard de 20 ans mis à hisser la législation nationale au niveau des normes internationales est ainsi rattrapé. Le numéro vert mis à disposition des citoyens a fonctionné 18 000 fois. Le taux d'écoute a été de 50%, se traduisant ainsi par l'intérêt apporté à cette démarche.

Nous enregistrons une augmentation de la violence, des lieux de son expression. Le numéro vert permet un suivi de proximité. Nous avons fait le constat de la faiblesse du système de protection.

LE DROIT tout simplement



O. Larbi

A l'occasion de la Journée mondiale de l'Enfance, célébrée chaque 1er juin, le Forum de DK News a reçu le président du Réseau associatif Nada, Abderrahmane Arar, ainsi que des membres du bureau.

A cette occasion, M.Arar a traité des droits des enfants, de la protection de ces derniers et des insuffisances subsistant en Algérie tout en proposant des solutions.

Le président du Réseau Nada a choisi l'angle de la souffrance constatée des enfants pour développer son argumentation en faveur du développement d'institutions.

Constats

La ligne verte du Réseau Nada-33 a reçu de juillet 2014 à mai 2015 18.222 appels :

-50% et plus se rapportent à la violence contre les enfants (maltraitance, abus sexuels et mendicité)

-750 ont été entraînés dans la prostitution

-4890 ont été victimes de maltraitance dans le travail

-1025 ont été victimes d'abus sexuels

-55 incestes ont été signalés.

Le conférencier a préféré cette approche pour alerter sur les souffrances des victimes et de leurs familles souhaitant que les pouvoirs publics organisent une large concertation afin de soutenir la création de structures de soutien des victimes.

Références

Le conférencier a défendu le travail du Réseau Nada en affirmant que ses 55 propositions existent et auraient été utiles aux législateurs.

Il a de même reconnu que Nada a des relations de qualité avec tous les ministères et administrations qui s'intéressent à la famille et à l'enfance respectant les intérêts supérieurs de l'enfant et le bien-être qui doit lui être assuré jusqu'à l'âge adulte.

Il a porté un regard positif sur l'adoption par le parlement du code de protection des droits des enfants qui est venu compléter le code de protection des enfants de 2014.

L'orateur a signalé que sa journée a commencé par de nombreuses participations à des manifestations, c'est dire que le Réseau Nada a une représentativité qui surdétermine son poids effectif dans la prise en charge des problèmes que rencontrent les enfants.

D'autre part, M. Arar a rappelé que son action s'inscrit dans le cadre de la convention internationale des droits de l'enfant adoptée par l'ONU

le 20 novembre 1989 et dont l'Algérie est partie prenante.

Caractéristiques de la société algérienne

La société algérienne est en pleine mutation passant d'une répartition spatiale plus paysanne qu'urbaine à un renversement qui fait que près de 70% de la population est urbanisée vivant du travail salarié, de commerce et des revenus de services. L'uniformisation de l'habitat en cités dortoirs dépourvues d'équipements socio-éducatifs hors les écoles aggrave les dangers qui menacent l'enfance et la jeunesse. L'absence d'encadrement complète le tableau. Le cadre de vie, les fréquentations, l'échec scolaire augmentent la perte de l'autorité parentale qui déteint sur les relations sociales de voisinage.

L'autre caractéristique de la société algérienne est le basculement dans l'économie de marché, le libéralisme qui est le terreau de l'individualisme, responsable de l'effacement des valeurs de solidarité et de responsabilité collective.

Ce sont de nouveaux problèmes que la collectivité nationale doit prendre en charge.

Encore mieux, en créant, au besoin, de nouveaux services, comme le souhaite le Réseau Nada.



ELLE METTRA FIN À L'EXPLOITATION DES MINEURS Une nouvelle loi pour renforcer la protection de l'Enfant

Le nouveau projet de loi relatif à la protection de l'enfance voté dernièrement par le Parlement contribuera au renforcement de la protection judiciaire et sociale de l'Enfant. A long terme, cette nouvelle loi permettra de mettre fin au travail des enfants, à leur exploitation dans les réseaux de mendicité, ainsi qu'aux problèmes rencontrés pour l'inscription à l'état civil des enfants nés hors mariage.

NUMÉRO VERT DU RÉSEAU NADA Le «3033» désormais joignable à partir de tous les réseaux

Lancé en 2008 avec le soutien de l'opérateur de téléphone fixe Algérie Télécom, le numéro vert du réseau Nada «3033» est joignable depuis hier à partir de tous

les réseaux de téléphonie mobile est fixe. Cela a été rendu possible suite à une convention signée entre le réseau Nada et les opérateurs de téléphonie mobile, publics et privés, en l'occurrence Mobilis, Djedzy et Ooredoo. Deux autres numéros verts sont mis à la disposition des citoyens à savoir le 15-48 de la Sûreté nationale et le 10-05 de la Gendarmerie nationale.

ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PSYCHOLOGIQUE Une équipe pluridisciplinaire pour accompagner les victimes

Afin de porter assistance très rapidement aux enfants en situation de danger moral ou physique, le réseau Nada a mis en place une équipe de spécialistes pluridisciplinaire chargée d'accompagner les victimes ainsi que leurs familles depuis le signalement de l'agression et jusqu'à l'entame de la procédure judiciaire. En parallèle, un accord a été convenu avec le ministère et la Santé pour prendre en charge psychologiquement les enfants victimes de violences ou d'agression sexuelle.

R.R



M'SILA

Une quinzaine de l'enfance propose un riche programme aux écoliers

Un riche programme est proposé aux enfants de la wilaya de M'sila dans le cadre d'une quinzaine de l'enfance dont le coup d'envoi a été donné, lundi, dans la commune de Metafa, a-t-on constaté.



Le programme concourt à l'intention des chérubins comporte, notamment, des journées théâtrales animées par des troupes locales et d'autres venues des wilayas de Sétif, de Bordj Bou Arreridj et de Djelfa, a indiqué à l'APS Khaled Gharzouli, directeur de la maison de la culture de M'sila, initiatrice de la manifestation.

Les représentations théâtrales traiteront de sujets éducatifs liés, en particulier, à l'environnement, à l'hygiène et aux problèmes de l'enfance dans le monde, selon le même responsable qui a ajouté que la manifestation vise également à encourager l'activité théâtrale destinée aux tout-petits.

La quinzaine de l'enfance donnera aussi lieu à des spectacles de prestidigitation et de clowns, a fait savoir M. Gharzouli, rappelant que cette manifestation de deux semaines avait attiré quelque 2.000 enfants lors de sa précédente édition.

AIN DEFLA

Une balade dans la forêt au profit des enfants trisomiques

Salim Ben

A l'occasion de la journée mondiale de l'enfance, l'association des activités des jeunes de Khemis Miliana et celle des enfants trisomiques de la wilaya d'Aïn Defla en collaboration avec la direction de l'éducation d'Aïn Defla ont organisé une journée spéciale au parc national de Thenet El Had, dans la wilaya de Tissemsilt, au profit des enfants trisomiques de la wilaya.

La journée était très agréable, selon les responsables, qui ont organisé cette journée festive afin de réunir les enfants trisomiques et déficients mentaux légers de l'association pour un seul objectif : «Satisfaire les enfants trisomiques et partager avec eux leur vie». Ils étaient nombreux à répondre à cette invitation. En effet, 22 enfants avec leur parent qui ont particulièrement apprécié la balade vers le parc national de Thenet El Had «El Medad», notamment avec la présence des clowns Youyou et Tamtam qui ont gâté et égayé les enfants avec leur shows et numéros comiques.

Un barbecue a été organisé à l'honneur de ces enfants trisomiques pour le repas du midi. Après manger, des jeux ont été organisés avec une distribution des jouets qui ont enthousiasmé les enfants, ces derniers ont enchaîné une série de danse devant leurs parents sous une musique de hip-hop, chaabi, kabyle et chaoüi. La participation des enfants à ce spectacle a vraiment séduit et a été appréciée par leurs familles et les membres de l'association, qui ont remercié les animateurs et leur ont souhaité le bonheur. Ces derniers organisent ces manifestations de façon tout à fait bénévole et parce que cela leur fait un plaisir immense.

Pour le président de l'association des enfants trisomiques de la wilaya d'Aïn Defla, Smail Benmouene : « Nous tenons à remercier tous les participants dans cette journée, notamment l'association des activités des jeunes et le bureau de activités culturelles et sportives de la direction de l'éducation d'Aïn Defla. Nous voulons faire connaître la personne trisomique au-delà de son handicap et montrer qu'elle apporte quelque chose à la société grâce à sa différence ».

TRANSPORT FERROVIAIRE DE MINERAIS ENTRE TÉBESSA ET LES PORTS**Accorder davantage d'intérêt pour ce mode de transport selon M. Boudjema Talai**

Le ministre des Transports, Boudjema Talai, a insisté, hier après-midi à Tébessa, sur la nécessité d'accorder davantage d'intérêt au transport par rail de minerais entre les mines de Tébessa, les ports et les usines.



Estimant qu'il s'agit-là d'une ressource «aussi importante que le pétrole», le ministre a appelé à la modernisation du chemin de fer existant et à la création d'autres voies ferrées pour «dynamiser l'économie et le commerce dans l'intérêt immédiat du pays».

Dans la commune d'El Ma Labiod, les responsables de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) ont présenté au ministre un

exposé sur la voie ferroviaire desservant Djebel Onk. M. Talai a préconisé, sur ce site, le développement et la modernisation de la voie par sa doublement en système de sécurité et de signalisations lumineuses, avant d'écouter un exposé sur le secteur des transports présenté par le directeur de wilaya concerné qui a notamment affirmé que l'étude technique du futur tramway de Tébessa était achevée et l'entreprise de réalisation désignée. Lors de l'inspection de la gare routière en

construction dans la ville de Tébessa, le ministre des Transports a annoncé que toutes les gares et tous les autocars seront à l'avenir dotés du service wifi.

Les projets de réalisation des gares routières de Chréa et de Bir El Ater ont également été inspectés par le ministre à qui les responsables locaux ont expliqué que les vols de et vers l'aéroport de la ville devront augmenter avec l'entrée en exploitation de nouvelles lignes de la compagnie Tassili Airlines.

BATNA

1.150 enfants en villégiature à Djenane Ezzitoune d'El Madher

Pas moins de 1.150 enfants, accompagnés de leurs parents, ont «investi» dimanche le splendide parc de Djenane Ezzitoune, dans la commune d'El-Madher (24 km à l'est de Batna) où de nombreuses activités ludiques ont été concoctées à leur intention, a-t-on constaté.

Initiée par la direction de la jeunesse et des sports (DJS), en collaboration avec l'association "Wissal" pour la culture et le tourisme de jeunes, cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours, s'inscrit dans le sillage de la célébration de la Journée internationale de l'enfance.

De nombreux stands proposant des activités pédagogiques et ludiques parsèment cet espace verdoyant, convivial et enchanteur, qui a drainé, en plus des excursionnistes, beaucoup de monde parmi la population d'El Madher.

Visiblement heureux et pliant comme à leur habitude, les chérubins, filles et garçons, profitent sans modération des multiples activités de divertissement, comme la kermesse montée sur place, les spectacles de chant, de magie et de clowns, dans le cadre d'une animation non-stop.

Les enfants sont également conviés à participer à des concours dans divers jeux récréatifs ainsi qu'à une campagne



d'information autour de sujets aussi sensibles que les droits de l'enfant, la préservation de l'environnement et les dangers du tabagisme et de la drogue.

L'évitement nord de la ville de Batna réceptionné avant le mois de Ramadhan

La voie de contournement (périmétrique nord) de la ville de Batna sera réceptionnée «avant le mois de Ramadan prochain», a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Cet évitement d'une longueur de 18 km, réalisé en double voie, sera essentiellement utilisé par les véhicules de gros tonnage, permettant ainsi de désengorger la circulation dans le centre de la ville des Aurès tout en facilitant la traversée, a souligné cette source.

L'importance de cette voie de contournement qui a nécessité un investissement public de 2,4 milliards de dinars, a fait qu'un suivi assidu et rigoureux a dû être exercé par les services de la wilaya qui a renforcé le chantier au moyen de deux entreprises afin de rattraper le retard accumulé sur ce projet lancé en travaux en mai 2013 avec un délai initial de 18 mois, a-t-on encore affirmé.

Des automobilistes approchés par l'APS ont exprimé leur "satisfaction" devant la perspective d'ouverture de cette voie double avant le Ramadhan, un mois ordinairement marqué par

une intensification de la circulation.

Cette infrastructure de base est la seconde en terme d'importance, dans la ville de Batna, après l'ouverture, l'année dernière, du périphérique Est reliant les communes de Batna et de Tazoult sur un linéaire de 12 km, permettant la fluidification de la circulation dans la partie orientale de la ville où la RN 88 dessert plusieurs wilayas de l'est du pays, comme Khencela, Tébessa et Oum El-Bouaghi.

APS

CONSTANTINE

L'hôtel Panoramic reprendra du service en juin

L'hôtel Panoramic de Constantine reprendra du service en «juin 2015», tandis que l'hôtel Cirta sera opérationnel à «une date ultérieure», a indiqué le directeur du Tourisme et de l'artisanat, Hacène Lebbad, dimanche à l'APS.



L'hôtel Panoramic, dont les travaux de réhabilitation et de mise à niveau ont été engagés en juillet 2014, sera réceptionné «dans quelques jours», alors que les travaux de l'hôtel Cirta, lancés en même temps, ont été «quelque peu retardés en raison de la nature complexe du bâtiment, considéré comme l'un des monuments historiques de la ville», a précisé le même responsable. Lancée dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale

2015 de la culture arabe», l'opération de modernisation de ces deux établissements hôteliers permettra à la wilaya de renforcer ses capacités d'accueil et d'améliorer la qualité des prestations offertes à ses hôtes, a estimé M. Lebbad.

Ces deux infrastructures hôtelières offriront 126 chambres de standing (72 au Panoramic et 54 au Cirta), a souligné le directeur du Tourisme, faisant part de l'impact de ces opérations de modernisation dans la «valorisa-

tion du cachet urbain de la capitale de la culture arabe».

Situés en plein centre-ville de Constantine, sur la rive donnant sur le superbe paysage des gorges du Rhumel et des ponts de Sidi-Rached et Salah-Bey, ces deux hôtels ont également bénéficié, dans le cadre de leur mise à niveau, d'une importante opération d'aménagement extérieur conduite par des «experts de renommée», a affirmé la même source.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Une récolte de 1,5 million de quintaux de céréales escomptée

Une production de 1,5 million de quintaux de céréales soit un peu moins que l'année dernière, est attendue au titre de la saison agricole en cours dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Les responsables locaux du secteur prévoient la réalisation d'un rendement moyen de 20 quintaux par hectare pour le blé tendre et de 15 quintaux par hectare pour le blé dur et l'orge, a précisé la même source, soulignant que le rendement pourrait baisser à 7 quintaux/hectare si l'actuel déficit pluviométrique persistait.



La production céréalière enregistre l'année dernière dans cette wilaya n'avait pas été à la hauteur des espérances des céréaliculteurs, puisqu'elle avait connu une diminution de 80 pour cent par rapport à l'année 2013 en raison, là encore, du stress hydrique (1,6 million de quintaux produits), a-t-on rappelé.

La wilaya de Bordj Bou Arreridj dispose d'une surface agricole utile (SAU) estimée à 187.47 hectares dont 7.103 hectares irrigués, a fait savoir la même source, notant que 113.100 hectares de la surface globale sont réservés à la culture des céréales.

M'SILA

Plusieurs opérations pour développer l'agriculture

Plusieurs opérations visant le développement du secteur agricole ont été réalisées au titre de la saison agricole 2014-2015 a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Cette source a fait état, à ce propos, de l'aménagement de 150 étables pour bovins dans différentes communes de la wilaya, en dotant les éleveurs concernés de camions-citernes réfrigérés pour le transport du lait frais dans de bonnes conditions, notamment durant l'été.

L'aménagement de plusieurs exploitations apicoles, de 33 sites d'élevage avicole et l'extension sur surfaces vouées à l'arboriculture fruitière sont également au programme

des opérations de développement de l'activité agricole, a-t-on indiqué.

Des subventions destinées à la création de nouvelles serres ont aussi été octroyées pour le développement de la production de légumes hors-saison dans les régions steppiques limitrophes de la wilaya de Biskra, a également ajouté la même source.

Par ailleurs, une enveloppe de 11 millions de dinars a été mobilisée dans la wilaya de M'sila pour soutenir le système d'irrigation au goutte à goutte, la réalisation de nouveaux puits profonds et l'équipement de plusieurs forages, a-t-on conclu.

BÉJAIA

Lancement de la mise à jour à distance de la carte Chifa

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, a procédé, dimanche depuis Béjaïa, au lancement de la procédure de mise à jour à distance de la carte de la sécurité sociale (Chifa) au niveau des pharmacies conventionnées, a-t-on constaté.

Cette démarche est adoptée «dans le cadre des instructions données par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à améliorer le service public et à rapprocher l'administra-

tion du citoyen», a indiqué le ministre. M. El-Ghazi a effectué cette opération au niveau d'une pharmacie privée située au chef-lieu de la wilaya de Béjaïa, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya. «L'activation de la carte Chifa à distance au niveau des pharmacies conventionnées à la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) permettra aux citoyens de gagner du temps et d'éviter les déplacements», a-t-il ajouté, lors d'un point de presse. «Cette activation à distance permettra également de mettre à

jour la carte Chifa chez les praticiens de santé conventionnés avec la CNAS (pharmacien et médecins), chose qui se faisait auparavant au niveau des structures de paiement de la CNAS», a-t-il encore indiqué. D'après les chiffres fournis par la direction générale de la CNAS, plus de 10 millions et demi de cartes chifa sont concernées par cette opération, dont le nombre des utilisateurs du système dépasse les 36 millions, tandis que le nombre des officines conventionnées avec la CNAS est de près de 3000.

BENI SAF

Le futur centre de sécurité maritime délocalisé à Bouzedjar

Le projet de réalisation d'un centre de sécurité maritime qui relèvera de l'école de formation aux techniques de pêche et d'aquaculture (EFPTA) de Beni Saf a été délocalisé à Bouzedjar, a-t-on appris dimanche de la directrice de l'école.

A vocation régionale, ce centre, n'a pu être réalisé à Beni Saf en raison de l'absence de terrain d'assiette d'où son transfert à Bouzedjar, a indiqué Mme Mouffok Meniri Souâd en marge d'une cérémonie de remise de diplômes à des patrons côtiers et des pisciculteurs intégrés d'Oran. Le futur centre, qui sera concrétisé en 2016, certifiera le personnel naviguant du secteur de la pêche dans tout l'ouest algérien en matière de sécurité à la navigation, a-t-elle souligné, rappelant que la réglementation oblige tout marin désirant sortir en mer à détenir un certificat de base renouvelable tous les cinq ans. Cette opération a été inscrite par le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, hors plan quinquennal, pour former les professionnels dans le domaine de la sécurité maritime où une forte demande a été recensée.

Cette formation était assurée auparavant sous forme de stages bloqués sanctionnés par un certificat de base. L'école a lancé en mai 2009 une nouvelle option dite «sécurité à la navigation», ou certificat de base, qui a suscité l'intérêt des professionnels. Le certificat de base ou certificat de survie a pour objectif l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes destinés à préserver l'intégrité physique des gens à bord d'un navire, a-t-on expliqué. L'Algérie est membre de l'Organisation maritime internationale (OMI), notamment pour la norme «STCW-F», première convention internationale sur les normes de formation des gens de la mer, dans le but d'améliorer «la sauvegarde de la vie humaine en mer».

La formation prodiguée par le nouveau centre de Beni Saf s'effectuera selon les normes de la STCW-F, a-t-on assuré. Cette formation a été léguée par le ministère des Transports à celui de la Pêche sous forme de partenariat.

L'EFPTA de Beni Saf dispose déjà des équipements nécessaires pour lancer cette formation et le personnel formateur. Trois enseignants ont effectué des stages à Bousmail et en Espagne au niveau de centres spécialisés en sécurité maritime, a-t-elle indiqué. La nouvelle promotion, composée de 30 patrons côtiers de Beni Saf et de 14 pisciculteurs intégrés d'Oran, a reçu ses diplômes des responsables de l'école qui encadrent, pour cette année 2014/2015, pas moins de 927 candidats toutes formations confondues dont 673 sont déjà diplômés. Parmi les pisciculteurs d'Oran, il y a lieu de relever ceux chargés de gérer la future ferme pédagogique de Misserghine au niveau du CFP, a indiqué la directrice de l'école, précisant qu'ils relèvent de l'Office du tourisme de Misserghine.

ANNABA

Des machines équipées de cribleuses pour le nettoyage des plages en prévision de la saison estivale

Des machines équipées de cribleuses servant au nettoyage des plages viennent d'être acquises par la wilaya d'Annaba en prévision de la saison estivale 2015 a indiqué dimanche à l'APS le directeur du tourisme et de l'artisanat, Nourreddine Boumafàa.

Ce matériel d'entretien sera réparti à travers les 21 plages autorisées cette année à la baignade, dans les quatre communes côtières de cette wilaya, en l'occurrence Seraïdi, Chetaïbi, El Bouni et Annaba, a précisé le même responsable. Toutes les mesures nécessaires ont été prises en prévision de l'ouverture, dans la première semaine de juin, de la saison estivale dans cette wilaya, selon le responsable, soulignant qu'un dispositif de sécurité visant à prévenir les risques de noyade et à assurer la sécurité des estivants à travers, notamment, l'interdiction du passage des jet-skis à proximité des plages, a également été mis en place. La wilaya d'Annaba dispose d'un littoral de 80 km composé de 27 plages de sable et de galets dont 21 sont autorisées à la baignade, a-t-on souligné à la direction du tourisme et de l'artisanat.

ACCIDENTS DE LA ROUTE **2 morts et 6 blessés à Relizane**



Deux personnes ont trouvé la mort et six autres ont été blessées dans deux accidents de la circulation, survenus dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris dimanche de la direction de la Protection civile.

Le premier accident s'est produit samedi soir au niveau de la RN 90 au lieu-dit «Khetata» dans la commune de Lahlef, suite à une collision entre deux véhicules, occasionnant la mort d'une personne (78 ans) et deux blessés graves. Les victimes ont été transportées par les agents de la Protection civile vers l'établissement public hospitalier (EPH) «Ahmed Francisc» de Oued Rhiou.

Le deuxième accident a eu lieu le même jour sur le chemin de wilaya 7 reliant douar Khelaita à Ouled Sidi El M'houb, suite à une collision entre deux véhicules, causant la mort d'un nourrisson de 4 mois et faisant quatre autres blessés à des degrés différents de gravité. Les victimes ont été transférées vers la polyclinique de Jidouia.

Les services sécuritaires compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes des deux accidents.

AÏN DEFLA **28.117 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse**

Au moins 28.117 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse à Aïn Defla depuis le début du mois d'avril dernier, a indiqué dimanche l'inspecteur vétérinaire principal chargé de l'épidémiologie-surveillance à la direction de wilaya des Services agricoles (DSA).

Ce chiffre représente près de 69 % de la totalité du cheptel ciblé estimé à 40.800 têtes, a précisé M. Madani Boualem, signalant que la campagne de vaccination se poursuit toujours pour toucher la totalité des bestiaux.

Un total de 30.400 doses de vaccins a été mobilisé pour les besoins de cette nouvelle campagne lancée le 5 avril dernier, a précisé M. Madani, faisant état de 1082 éleveurs touchés par cette opération de vaccination.

Une opération similaire, lancée siège des premiers foyers de fièvre aphteuse apparus à travers le pays, avait touché 93.000 bovins à la fin du mois de janvier dernier, a rappelé le même responsable, faisant remarquer que nombre de bêtes avait fait l'objet d'un rappel de vaccination.

L'opération avait alors mobilisé plus de 81.000 doses de vaccin, a signalé la même source, notant que la seconde opération de vaccination a été réalisée par près de 60 vétérinaires du secteur public.

APS

IL TUE FROIDEMENT SA FEMME **20 ans de réclusion criminelle**

**En ce mois de mai 2015,
Le tribunal criminel
prés la cour d'Alger
prononce le verdict
d'un homme âgé de 44
ans accusé d'avoir
donné la mort à sa
femme Zahia âgée de
30 ans.**



sème plusieurs coups à sa femme. Elle meurt sur place.

Arrêté quelques moments après par les éléments de la police judiciaire, il avoue être le responsable du crime.

Lors de son procès, Rachid accusé de meurtre sur la personne de sa femme reconnaît tous les faits retenus contre lui devant tant de preuves et raconte les circonstances de son crime. Le juge rappelle au prévenu la gravité de son acte.

Le représentant du ministère public est tranchant : les faits clairs, il requiert la peine de 23 ans de réclusion criminelle, mettant en exergue la gravité des faits.

N'ayant pas d'avocat le barreau lui en a désigné un d'office, mais ce dernier sera absent le jour du procès.

Après délibérations, et en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, l'accusé est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

DJELIDA (AÏN DEFLA)

Un réseau de contrebande de cuivre arrêté par la Gendarmerie nationale

Salim Ben

Suite à un accident de la circulation entre un camion et un véhicule léger, au niveau de la commune de Djellida, sur l'autoroute Est-Ouest, les éléments de la Gendarmerie nationale ont découvert des câbles de cuivre cachés sous une quantité de déchets ferreux dans le camion renversé.

Effectivement, les gendarmes ont été attirés par l'appel du chauffeur de la



voiture, qui insisté sur le déplacement du camion qui contenait des câbles de cuivre. Après la fouille du camion, des sacs de métal de cuivre installés étroitement

sous des piles sous les déchets ferreux ont été découverts. Il s'est avéré qu'il s'agit d'une contrebande de cuivre qui se compose de huit éléments, quatre d'entre eux

arrêtés tandis que d'autres sont toujours en fuite. Les investigations ont été menées jusqu'au bout, où les gendarmes ont dévoilé que le pilote était le transporteur de cuivre de la commune de Fouka dans la wilaya de Tipaza jusqu'à la localité de Boufarfis dans la wilaya d'Oran. Quatre éléments de la bande ont été arrêtés et présentés auprès du procureur général du tribunal d'Aïn Defla, qui a ordonné leur mandat de dépôt, alors que les autres sont toujours en fuite.

SÛRETÉ DE WILAYA DE MILA

Une soixantaine d'enfants victimes d'actes de violence depuis le début de l'année

Pas moins de 59 mineurs ont été victimes de violences, dont 11 cas d'agressions sexuelles, durant les cinq premiers mois de 2015 dans la wilaya de Mila, a appris l'APS, dimanche, auprès de la Sûreté de wilaya.

Selon le responsable de la cellule de communication de ce corps constitué, qui s'exprimait à la veille de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, les services de police ont eu à traiter 8 cas d'enfants «maltraités dans leur milieu familial et social direct».

Au cours de l'année écoulée, les mêmes services avaient

recensé, dans cette wilaya, 64 cas de mineurs victimes de violences dont 9 ont subi des agressions à caractère sexuel.

Les services de police ont eu à intervenir, depuis janvier dernier, pour protéger 9 mineurs en danger moral, recueillir 12 autres qui ont été remis à leurs parents et placer deux en centre de rééducation, a-t-on encore précisé.

La brigade de protection de l'enfance a traité, en tout, durant la même période, 46 affaires dans lesquelles 57 mineurs étaient impliqués, contre 35 affaires impliquant 45 mineurs durant toute l'année 2014.

CONSTANTINE

Mise en échec d'une tentative d'enlèvement d'une fillette

Une fillette de 5 ans a été retrouvée saine et sauve lundi par les éléments de la Sûreté de wilaya de Constantine moins de cinq heures après son enlèvement du domicile des ses parents, a appris l'APS auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

Les services de police ont été alertés peu après 3 heures du matin via le numéro vert de la DGSN (15-48) par le père de la petite fille qui, au moment de la prière du Fajr, se rendit compte de la disparition de la fillette et de l'effraction de la porte en acier de terrasse

du domicile familial situé cité El Djebba, a indiqué cette source.

Les policiers, secondés par la brigade canine et les éléments de la police scientifique, ont rapidement bouclé la zone et pu resserrer l'étau sur le (ou les) auteur(s) de cet acte, avant de déterminer, avec la collaboration de citoyens, la direction prise par le (ou les) criminel(s), a-t-on souligné.

Grâce à leur célérité et aux indices recueillis en un temps record, les enquêteurs ont pu retrouver, vers 7 heures 45, la petite fille sur un versant

forestier donnant sur le village de Salah-Bey, à quelques centaines de mètres de son domicile. La fillette a été prise en charge par les services de la sûreté de wilaya, assistés de psychologues relevant de ce corps, tandis que le (ou les) auteur(s) de cette tentative d'enlèvement est (ou sont) sont activement recherché(s), a encore fait savoir la même source. Ironie du sort (ou comble du cynisme), cette tentative de rapt d'une petite fille intervient le jour-même où la planète célèbre la Journée internationale de l'enfance.

CRISE DES MIGRANTS Le HCR se félicite des propositions de la réunion de Bangkok



Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a salué les résultats de la réunion des pays d'Asie-Pacifique visant à résoudre le sort de milliers de réfugiés et migrants qui risquent leur vie en mer dans le golfe du Bengale et la mer d'Andaman.

Organisée par le gouvernement thaïlandais à Bangkok, la réunion spéciale sur la migration irrégulière dans l'océan Indien, a réuni vendredi 17 pays de la région Asie-Pacifique, ainsi que le HCR, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

«Sauver des vies doit être la priorité absolue», a déclaré le Haut-Commissaire adjoint du HCR en charge de la protection, Volker Türk, se félicitant de l'engagement des Etats lors de la réunion à débarquer les personnes en détresse et à garantir l'accès des équipes du HCR aux migrants. «Ces propositions sont un bon début qui nécessitera une mise en œuvre robuste», a-t-il ajouté.

LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La France veut un «pré-accord» dès octobre, avant la conférence de Paris en décembre



La France veut «un pré-accord» sur le climat dès octobre, a annoncé lundi le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius, à l'ouverture d'une session de négociations à Bonn, avant la conférence de Paris en décembre.

«A moins de 200 jours de la COP21, chaque rendez-vous doit constituer un pas supplémentaire vers l'accord», a plaidé M. Fabius en appelant les

délégations à «faire des choix» lors de cette session de discussions.

«L'objectif est donc que nous parvenions à un pré-accord dès le mois d'octobre», a-t-il déclaré, alors que deux autres sessions intermédiaires de négociations sont prévues à la fin de l'été et en octobre, avant la COP21. A ce stade, «nous disposons aujourd'hui d'un projet d'accord, mais c'est un texte long et qui, sur plusieurs points, ne

choisit pas», a rappelé le ministre. Il a annoncé par ailleurs que la France organisera deux réunions au niveau ministériel à Paris, les 20 et 21 juillet et le 7 septembre pour «permettre d'avancer sur les questions les plus délicates». Le futur accord de Paris, qui entrera en vigueur en 2020, doit fixer un cadre pour lutter contre le réchauffement climatique avec l'objectif de le limiter à 2°C.

Ban Ki-moon exhorte la jeunesse du monde à agir contre la pauvreté et le changement climatique



Le secrétaire général de l'Organisation, Ban Ki-moon, a exhorté, lors d'une réunion de haut niveau, organisée à l'Assemblée générale de l'ONU à New York, les jeunes gens du monde entier à agir pour mettre fin à la pauvreté et lutter contre le changement climatique.

La réunion, organisée pour marquer les 20 ans d'application du Programme d'action pour la jeunesse adopté par les Etats Membres de l'ONU en 1995, a rassemblé de nombreux ministres et jeunes délégués en séances plénières et dans le cadre de table-rondes interactives.

Elle a été l'occasion de faire le bilan des actions menées en faveur des jeunes depuis 20 ans et d'envisager le rôle que ce programme devrait jouer à l'avenir.

«Cet anniversaire arrive à point nommé», a remarqué M. Ban, se référant aux objectifs de développement durable (OMD) qui seront adoptés en septembre à New York dans le cadre du nouveau programme de développement pour l'après-2015.

«Vous êtes la première génération qui a la possibilité de mettre fin à la pauvreté et la dernière à pouvoir agir pour éviter les pires effets du changement climatique», a-t-il affirmé, s'adressant aux jeunes gens assistant à l'événement.

Le secrétaire général leur a par ailleurs rappelé qu'ils constituaient la population de jeunes la plus nombreuse que le monde ait jamais connue, soit 1,2 milliard de personnes.

Depuis l'adoption du Programme d'action pour la jeunesse, 127 Etats membres ont mis en place des politiques nationales de la jeunesse. Les ministres des Etats membres présents à l'événement ont ainsi reconnu tour à tour la nécessité d'adopter des stratégies et des politiques en faveur de la jeunesse.

APS

CHINE: 16 morts à la suite de fortes pluies dans le sud du pays



De fortes pluies se sont abattues la semaine dernière sur le sud de la Chine faisant 16 morts, selon un bilan donné lundi par le ministère chinois des Affaires civiles. «Deux cycles de pluies torrentielles ont frappé le sud de la Chine du 25 au 27 mai et du 28 au 31 mai, faisant des victimes dans les provinces du Fujian, du Jiangxi, du Hubei, du Hunan, du Guangdong, du Sichuan, du Guizhou et du Yunnan, dans la municipalité de Chongqing, ainsi que dans d'autres régions

de niveau provincial», a précisé le ministère cité par l'agence de presse Chine nouvelle.

Les fortes pluies ont provoqué d'autres catastrophes, telles que des inondations, glissements de terrain et coulées de boue. Trois personnes sont portées disparues, d'après la même source.

Les 29 et 30 mai, des vents violents et de fortes chutes de grêle ont touché certaines parties du nord-ouest et du nord du pays, affectant près de 42.000 personnes, a-t-on ajouté.

4 morts et 4 blessés dans un incendie à Hangzhou dans l'est du pays

Quatre personnes sont mortes et quatre autres ont été blessées dans un incendie déclaré lundi matin dans un immeuble à Hangzhou dans l'est de la Chine, ont annoncé les autorités locales. «Un immeuble a pris feu lundi vers 4h00 (heure locale) dans la ville chinoise de Hangzhou (est), faisant quatre

morts et quatre blessés», a précisé la même source.

«Les équipes de secours ont trouvé cinq personnes bloquées dans l'immeuble à trois étages. Elles ont été transportées à l'hôpital», selon la source qui précise que l'incendie a été maîtrisé vers 4h58. La cause de l'incendie n'a pas encore été identifiée.

AVIATION Solar Impulse forcé d'attendre au-dessus de la mer du Japon pour des raisons météorologiques



L'avion Solar Impulse 2, qui s'est lancé dimanche matin à l'assaut du Pacifique, a été forcé d'interrompre sa progression et effectué lundi un circuit d'attente au-dessus de la mer du Japon, en raison d'un front nuageux sur sa route prévue, ont annoncé les organisateurs.

«La route pour Hawaï est bloquée. Tant que cette situation dure, nous devons attendre», a expliqué Bertrand Piccard, dans une interview diffusée lundi sur le site de Solar Impulse.

«Mais ça va, le temps (sur place) est bon et les batteries sont chargées», a ajouté le «binôme» d'André Borschberg, qui lui tient les commandes de l'appareil.

Solar Impulse 2 a décollé dimanche à 02H40 (18H40 GMT samedi) de Nankin (est de la Chine) pour la plus périlleuse des étapes de son tour du monde, durant laquelle le pilote suisse devra tenir seul six jours et six nuits. Les mauvaises conditions climatiques identifiées sont à des milliers de kilomètres de la position actuelle de l'avion, mais ce front nuageux doit absolument se dissiper avant qu'André Borschberg se retrouve seul au milieu du Pacifique, sans possibilité d'atterrir, a souligné M. Piccard.

L'équipe supervisant le vol a identifié des aéroports au Japon où l'avion pourrait être amené à atterrir, a souligné M. Piccard.

GROSSESSE : CONSEILS POUR LIMITER LES REMONTÉES ACIDES

Pour pouvoir lutter contre ces petits maux de la grossesse, plusieurs moyens sont à votre disposition. Vous pouvez changer votre hygiène de vie par exemple, mais vous pouvez aussi vous tourner vers les médecines douces.

Les remontées acides sont dues au relâchement du cardia (le petit muscle qui ferme le haut de l'estomac) lié à l'imprégnation hormonale, ainsi qu'aux pressions de l'utérus et du bébé qui ralentissent la vidange de l'estomac », explique Nicolas Dutriaux, sage-femme. Bénignes, ces remontées acides n'en restent pas moins difficiles à vivre au quotidien et peuvent venir perturber des nuits déjà bien difficiles en fin de grossesse. « En première intention, il convient d'adopter quelques mesures hygiéno-diététiques », conseille le Jacques Lansac, professeur en gynécologie obstétrique au CHU de Tours. On commencera par adopter ces mesures hygiéno-diététiques :

- Identifier et éviter les aliments qui provoquent des brûlures d'estomac (aliments acides, plats épicés ou gras, café, thé, boissons gazeuses...).

- Fractionner ses repas en 3 petits repas et 2 ou 3 collations.

- Éviter la position allongée après le repas.

- Surélever la tête du lit d'une dizaine de centimètres ou dormir avec plusieurs coussins derrière le dos.

Si les remontées acides persistent, on



pourra se tourner vers des médicaments en évitant toutefois l'automédication car certaines spécialités sont contre-indiquées durant la grossesse. « Des pansements anti-acide à base de sels d'aluminium peuvent être prescrits durant la grossesse. Ils tapissent la paroi de l'œsophage et la protègent ainsi des remontées acides », précise le professeur en gynécologie. Le recours, sur prescription, aux inhibiteurs de la pompe à proton (médicaments qui diminuent la production d'acides par l'estomac) pourra être envisagé en cas de reflux persistant et douloureux.

Côté médecines douces

« L'homéopathie ou l'acupuncture peuvent être des soutiens sur le long terme car les médicaments classiques qui fonctionnent bien ont souvent une action limitée dans le temps », estime Nicolas Dutriaux, sage-femme.

En homéopathie : Robinia 5 CH (2 granules 3 fois par jour) en cas de remontées acides. Lycopodium 5 CH en cas de remontées acides qui surviennent surtout entre 16 et 20 heures.

En phytothérapie : Le Dr Fabienne Millet recommande des tisanes de mélisse.

LES PETITS MAUX SOIGNÉS PAR L'HOMÉO

Les 9 mois de grossesse sont souvent accompagnés de petits troubles, certes anodins mais malgré tout pénibles. Heureusement, certains remèdes homéopathiques s'avèrent utiles pour ces petits maux de la grossesse. Le Docteur Charvet, gynécologue obstétricienne et homéopathe nous dit quelles granules choisir.

Quels remèdes homéo pour les nausées ?

On estime 7 femmes enceintes sur 10 souffrent de nausées au cours du premier trimestre de grossesse, surtout le matin, à cause d'une hypersensibilité aux odeurs due aux modifications hormonales. La prescription nécessite de connaître les modalités d'aggravation (au lever, aux odeurs), d'amélioration et les symptômes associés (vertiges, sueurs). Mais voici les remèdes homéo les plus souvent prescrits :

Si la vue ou l'odeur des aliments les déclenchent: Sepia 9 CH, 5 granules deux fois par jour.

En cas de forte salivation et de vomissements: Ipecac 9 CH, 5 granules toutes les deux heures.

Si elles surviennent en voiture: Cocculus 9 CH, 5 granules au rythme des nausées.

De façon générale, prendre avant de se lever le matin : Tabacum composé, 5 granules et Sepia Officinalis, 5 granules.

Si les vomissements sont importants et résistent au traitement, consultez votre obstétricien.

Quels remèdes homéo pour les troubles circulatoires ?

Il est assez fréquent, au cours du second trimestre de la grossesse, de souffrir de lourdeurs voire de douleurs dans les jambes. Cette sensation de jambes lourdes s'accompagne parfois de l'apparition d'hémorroïdes.

Si vos veines sont gonflées et douloureuses: Arnica 9 CH et Vipera 9 CH, 5 granules deux fois par jour. En cas d'œdèmes et de sensation de lourdeur : Hamamelis composé (une spécialité qui contient plusieurs souches, prescrites traditionnellement dans les troubles de la circulation veineuse), 10 gouttes dans un peu d'eau trois fois par jour.

En cas de syndrome des jambes sans repos : Hamamelis composé, 10 gouttes dans un peu d'eau trois fois par jour et Zincum metallicum 5CH, 5 granules matin et soir.

Si vous avez des crampes : Cuprum metallicum 5 CH, 5 granules jusqu'à disparition des crampes.

Les hémorroïdes peuvent être soulagées par : Arnica 9 CH, 5 granules matin et soir et Aesculus 9 CH, 5 granules plusieurs fois par jour. Ou Muriaticum acidum 5 CH, 5 granules trois fois par jour.

Quels remèdes homéo pour les troubles du sommeil ?

Qu'il s'agissent d'insomnies d'endormissement ou de réveils nocturnes, les médicaments homéopathiques sont particulièrement utiles pendant la grossesse car les sédatifs restent peu conseillés à ce moment-là, en raison de leur passage dans le placenta.



Pour tous les troubles du sommeil, Passiflora composé (une spécialité qui contient plusieurs souches, traditionnellement prescrites en cas d'insomnie, de nervosité) est particulièrement recommandé chez la femme enceinte.

Si vous cogitez sans arrêt: Coffea 9 CH, 5 granules le soir au coucher.

Si vous êtes angoissée: Ignatia 9 CH, 5 granules le soir au coucher.

Si vous vous réveillez très tôt en raison de soucis: Nux Vomica 9 CH, 5 granules au coucher.

QUELS REMÈDES HOMÉO POUR LES PROBLÈMES DE DIGESTION ?

Les brûlures gastro-oesophagiennes surviennent le plus souvent en fin de grossesse mais elles apparaissent parfois dès le 2e trimestre et sont accompagnées de reflux. Prendre Gastrocynésine, 2

comprimés 15 mn avant les repas.
Si les brûlures sont accompagnées de ballonnements irradiant dans les côtes et le dos : Argentum nitricum 9 CH, 5 granules au moment des brûlures.

Si les brûlures sont à leur maximum la nuit et améliorées par une boisson chaude : Arsenicum album 9 CH, 5 granules au moment des troubles et au coucher. En cas de hoquet fréquent dans un contexte de

nervosité, de contrariétés ou d'émotions : Ignatia amara 15 CH, 5 granules avant les repas. En l'absence de contexte spécifique : Cuprum metallicum 9 CH, 5 granules matin et soir.
Si vous souffrez

d'aérophagie avec besoin de petite sieste après le repas : Nux vomica 5 CH, 5 granules avant les repas ou Nux moschata 5 CH, 5 granules avant les repas si l'hypersomnie commence dès le matin.

ODEURS CORPORELLES : 5 IDÉES REÇUES

Les odeurs nous entourent. On les trouve agréables ou repoussantes, elles nous enchantent ou nous indisposent. Mais que savez-vous des odeurs corporelles ?

L'odeur naturelle est dégagée par les glandes sudoripares situées au niveau des aisselles dès l'âge de la puberté, de l'aïne et parfois sous les seins pour les femmes.

C'est la sueur qui sent mauvais Faux : Transpirer c'est avant tout une histoire d'évaporation de sueur composée majoritairement d'eau salée. Donc non transpirer ne sent pas mauvais. L'odeur provient des bactéries qui vivent et se développent sur la peau. L'odeur se concentre particulièrement au niveau des aisselles et de l'aïne, car leurs glandes sudoripares sont apocrines et non eccrines (présentes sur le reste du corps) et plus odorantes.

Les déodorants empêchent la transpiration

Vrai : en bouchant les pores de la peau (avec les sels d'aluminium) mais pas seulement. Ils neutralisent les bactéries avec l'alcool et camoufle les odeurs avec un parfum.

Les poils augmentent les odeurs de transpiration

Vrai : La quantité de poils ne modifie en rien la transpiration, mais peut changer l'odeur.

Les poils retiennent comme les tissus les odeurs. Plus ils sont nombreux, plus ils augmentent la surface de diffusion.

Des odeurs fortes peuvent être un signe de mauvaise santé

Vrai : Les mycoses ont une odeur. Parfois si particulière qu'elle permette de les différencier. La mauvaise haleine donne des informations sur des troubles digestifs ou dentaires. Et plus généralement les maladies s'accompagnent toujours d'une odeur significative.

Plus on se lave plus on émet des odeurs

Faux : en se lavant on diminue les bactéries qui vivent sur notre peau, donc on diminue les odeurs. En revanche une hygiène intime excessive perturbe la flore vaginale, essentielle pour lutter contre les infections. Les éliminer est donc mauvais pour la santé.

PENDANT LA GROSSESSE, ON LIMITE LES ANTI-INFLAMMATOIRES

L'usage d'anti-inflammatoires est fortement déconseillé durant la grossesse. Quels risques représentent-ils ? Est-il possible de les remplacer ?

Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), ibuprofène, kétoprofène, etc. ainsi que l'aspirine présentent en effet des risques pour le fœtus. « Tous les AINS peuvent provoquer une toxicité fœtale et/ou néonatale cardiaque et/ou rénale, parfois irréversible, voire fatale, en particulier à partir du début du 6ème mois de grossesse », précise le CRAT. Aussi, le Centre émet les recommandations suivantes :

- éviter si possible, même ponctuellement, la prise d'AINS jusqu'au début du 6ème mois (24 semaines d'aménorrhée (SA))

- l'aspirine peut être utilisée ponctuellement pendant les cinq premiers mois de grossesse (24 SA). Au-delà de 24 SA, l'aspirine (500 mg/j) est formellement contre-indiquée jusqu'à l'accouchement ;

- au-delà du début du 6e mois (24 SA), l'utilisation de tout AINS est formellement contre-indiquée quelle que soit sa voie d'administration, à l'exception des collyres en raison des faibles quantités utilisées.



Par quoi les remplacer ?

« En cas de fièvre ou douleur passagère, le paracétamol est le traitement de première intention durant la grossesse » indique Jacques Lansac, professeur de gynécologie obstétrique au CHU de Tours.

Cette automédication a cependant ses limites car certains maux habituellement bénins doivent être pris au sérieux durant ces

neuf mois. Des maux de tête peuvent être le signal d'un début d'hypertension artérielle ; une fièvre peut cacher une infection potentiellement dangereuse pour le bébé ou pouvant déclencher des contractions utérines.

Une consultation permet d'écartier ces situations à risque pour la maman et son bébé, mais aussi de recevoir un traitement

plus efficace, comme l'explique Nicolas Dutriaux, sage-femme : « En termes d'antalgiques, d'autres molécules sont adaptées à la grossesse, comme certains dérivés morphiniques ou encore, selon la situation, certains corticoïdes. La sage-femme ou le médecin pourra prescrire l'antalgique le plus adapté à la patiente et sa douleur. »

RETARD DE CROISSANCE INTRA-UTÉRIN SEUL UN BÉBÉ SUR 5 DÉTECTÉ PENDANT LA GROSSESSE

Une étude de l'Inserm montre que seulement 21% des enfants porteurs d'un retard de croissance intra-utérin (RCIU) avaient été diagnostiqués pendant la grossesse.

Le retard de croissance intra-utérin (RCIU) est une pathologie obstétricale responsable d'une mortalité périnatale importante. Cette altération de la croissance du fœtus peut être dépistée pendant la grossesse, principalement par l'estimation du poids fetal mesurée à l'échographie.

D'ailleurs, l'échographie du troisième trimestre recommandée chez toutes les femmes enceintes sert à surveiller la croissance fœtale et à identifier les fœtus souffrant de retard de croissance.

Pourtant, selon une étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), environ 21% des bébés

souffrant de RCIU ne sont pas diagnostiqués au cours de la grossesse. Un chiffre qui rejoint les estimations de la Fondation Prem'Up (une fondation de coopération scientifique sur la grossesse et la prématurité) qui déclarait il y a quelques mois que sur les 80 000 bébés qui naissent chaque année en France avec un retard de croissance in utérin, 4 sur 5 ne sont pas diagnostiqués.

Les chercheurs de l'Inserm soulignent donc la nécessité de mener une réflexion autour des raisons de la faible performance du dépistage du RCIU. D'autant que leur étude portant sur 14 000 femmes a montré que près de la moitié des enfants que l'on soupçonnait de RCIU avaient finalement un poids normal à la naissance. Ce qui laisse entendre que la moitié des diagnostics seraient en fait des faux positifs. Or, la



suspicion d'un RCIU pendant la grossesse est associée à une augmentation du risque de césarienne programmée avant travail et déclenchement du travail, indépendamment de l'existence ou non d'un faible poids à la naissance.

RCIU : QUELLES SONT LES CAUSES ?

Malgré l'échographie du 3e trimestre, le retard de croissance reste encore difficile à diagnostiquer et « son pronostic particulièrement complexe à établir » explique le Dr Jean-Marie Jouanic, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Trousseau, à Paris. Or, le RCIU est un facteur de risque très élevé de mortalité périnatale et c'est également une source im-

portante de déficiences et handicap.

Ce retard de croissance est dû au fait que le fœtus ne reçoit pas assez d'oxygène ou est mal alimenté. Un problème qui peut être provoqué par certaines maladies rénales chroniques ou une hypertension chez la future maman ou par son âge (si elle a moins de 18 ans ou plus de 40 ans). Mais certaines conduites à

risque peuvent également être incriminées : la tabagisme, l'usage de drogue ou de certains médicaments (anti-épileptiques, immunosuppresseurs, corticoïdes) sont des facteurs qui prédisposent au retard de croissance in-utérin.

« Or ce retard de croissance n'est pas anodin » souligne la fondation Prem'Up. « Il va provoquer un grand nombre de déficiences

ou de handicaps dès la période néonatale. Ces handicaps touchent les acquisitions neurologiques et intellectuelles et vont aussi perturber la croissance pulmonaire et la production d'hormones. Cela aura des conséquences, y compris à l'âge adulte, avec un risque important de pathologies cardiovasculaire, d'hypertension, de diabète, et d'obésité ».

LUTTE CONTRE LE COMMERCE ILLICITE DU TABAC L'ONU incite les jeunes à ne pas tomber dans le piège de l'addiction

Plusieurs hauts responsables des Nations unies ont appelé dimanche, à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, à lutter contre le commerce illicite du tabac, incitant ainsi les jeunes à ne pas tomber dans le piège de l'addiction tabagique.

«L'élimination du commerce illicite du tabac rapporterait une manne fiscale de 31 milliards de dollars par an aux gouvernements, améliorerait la santé publique, contribuerait à réduire la criminalité et supprimerait une importante source de revenu pour l'industrie du tabac», a déclaré la Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Margaret Chan, dans un communiqué de presse rendu public à Genève. Pour cette édition 2015 de la Journée, l'OMS a exhorté les Etats membres à signer le Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac.

«Le Protocole est un instrument juridique unique au monde pour combattre et, à terme, éliminer une activité criminelle très perfectionnée», a indiqué Mme Chan, tout en soulignant que, pleinement appliquée, le Protocole renflouera les caisses de l'Etat et permettra de dépenser davantage pour la santé».

Jusqu'à présent, huit pays ont ratifié le Protocole alors qu'il en faut 40 pour qu'il soit applicable d'un point de vue du droit international.

Le texte prévoit un ensemble de mesures concernant la chaîne logistique du tabac, parmi lesquelles la délivrance de licences pour l'importation, l'exportation et la fabrication de produits du tabac, la mise en place de systèmes de suivi et de traçabilité et la prise de sanctions contre les responsables du commerce illicite.

«L'industrie du tabac oppose une résistance à la fois déclarée et non déclarée au Protocole», a constaté le Chef du Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS, Vera da Costa e Silva.

La Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac est entrée en vigueur en 2005. Les parties sont tenues de prendre certaines mesures au fil du temps pour réduire l'offre et la demande de produits du tabac, notamment protéger la population contre l'exposition à la fumée du tabac, lutter contre le commerce illicite, interdire la publicité en faveur du tabac, la promotion et le parainage, interdire la vente aux

mineurs, apposer des mises en garde sanitaires de grande taille sur les paquets de tabac, augmenter les taxes sur le tabac et créer un mécanisme national de coordination de la lutte antitabac. Il y a à ce jour 180 parties à la Convention.

«Les fabricants savent qu'une fois le Protocole appliqué, il sera bien plus difficile d'attirer les jeunes et les démunis dans le piège de l'addiction tabagique», a ajouté Vera da Costa e Silva.

Le commerce illicite du tabac offre en effet au consommateur des produits moins chers, principalement en les soustrayant aux taxes prélevées par l'Etat via la contrebande, la fabrication illégale et la contrefaçon, a dénoncé l'OMS, soulignant que des prix plus bas encouragent la consommation chez les jeunes, car ils ont en général moins de revenus, et privent l'Etat de recettes fiscales.

«Cet argent pourrait être consacré aux services publics, notamment aux soins de santé», a déclaré l'OMS.

«A l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, je préconise un renforcement de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac en vue de mettre fin au trafic illicite de produits bon marché qui tendent à attirer les jeunes et les groupes les plus pauvres de la population vers la dépendance tout en privant les Etats de recettes fiscales qui leur permettraient de financer les services de santé», a déclaré de son côté le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans un message à l'occasion de cette Journée. «En nous attaquant aux groupes criminels et aux fabricants de tabac qui se livrent à cette activité répréhensible, nous améliorons la santé publique et progresserons sur la voie du développement durable», a affirmé le chef de l'ONU.

Selon l'OMS, la morbidité liée au tabac est l'une des plus grandes menaces pour la santé publique dans le monde. Environ une personne meurt d'une maladie liée au tabagisme toutes les six secondes, ce qui équivaut à près de 6 millions de personnes par an. Ce chiffre devrait dépasser 8 millions par an d'ici 2030, sachant que plus de 80 % de ces décès évitables se produisent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

APS

BOUDIAF L'A ANNONCÉ A ORAN Plus de 82.000 professionnels de la santé concernés par la promotion

Plus de 82.000 professionnels de la santé au niveau national sont concernés par la promotion, a-t-on appris, dimanche à Oran, du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.



Le concours de passage de grade et de promotion du personnel de santé public lancé samedi, se poursuivra jusqu'au 15 juin prochain et permettra à des paramédicaux, des généralistes et des spécialistes de bénéficier de promotion, a indiqué M. Abdelmalek Boudiaf en marge de la rencontre sur «la lutte antitabac, un défi de tous» à l'EHU «1er novembre 1954» d'Oran, qui a été marquée par la signature de la charte «hôpital sans tabac» avec cinq établissements hospitaliers d'Oran. Il a visité, par la même occasion, différentes expositions mettant en exergue les dangers du tabac et de la chicha et les stands de la semaine préventive, organisée à la place proche de la direction de la santé et de la population, avant d'inspecter les services d'hygiène et d'imagerie de l'EHU 1er Novembre et d'inaugurer et poser la première pierre de structures du CHU d'Oran.

Le ministre a annoncé que la situation des corps communs du secteur de la santé a été régularisée. Des contrats à durée indéterminée (CDD) leur ont été accordés, après avoir exercé avec des contrats de durée déterminée CDD, ce qui signifie que le ministère et l'Etat fournissent un grand effort pour régulariser la situation des professionnels du secteur, a-t-il souligné. D'autre part, M. Boudiaf a affirmé que

son département ministériel n'a de problème avec aucun syndicat et que d'excellentes relations le lie avec 19 syndicats, déclarant que la porte du dialogue est ouverte devant tout syndicat. Il a ajouté que le ministère a noté, à toute réunion avec les représentants de syndicats, qu'ils ont droit à leurs revendications, surtout celles des indemnités non perçues et de promotion. Pour ce qui est des prestations sanitaires au secteur privé, le ministre a indiqué qu'un cahier de charges strict et rigoureux est en phase d'élaboration, signalant que le secteur privé offre 4.900 lits et dispose d'un nombre limité de polycliniques et de cabinets médicaux individuels et collectifs. Au sujet des erreurs médicales, il a affirmé que la nouvelle

loi sur la santé prend en considération cette question et plusieurs articles sont en faveur du malade.

BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR LA SANTÉ Création de 53 services d'assistance à l'abstinence de fumer fin 2015

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé dimanche à Oran la création de 53 services d'assistance médicale à l'abstinence de fumer à travers le pays en fin 2015. A l'ouverture d'une rencontre sur «La lutte antitabac, défi de toute la société», à l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) «1er novembre 1954», le ministre a souligné que «53 consultations réparties à travers l'ensemble du pays vont être mises en place avant fin 2015 et dotées de tous les moyens nécessaires acquis sur le fonds d'urgences alimenté par la taxe sur le tabac». Abordant l'arsenal juridique mis en place par l'Algérie en matière de lutte contre le tabagisme, le ministre a annoncé que «l'année 2015 a vu une augmentation de 10 % de la taxe sur les produits tabagiques et que l'avant projet de loi sanitaire a introduit, pour la première fois dans notre arsenal juridique, les sanctions pécuniaires». La création des services d'assistance médicale précités s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte antitabac qui s'appuie sur l'implication de tous les secteurs concernés (la société civile et les médias, entre autres), a indiqué M. Boudiaf, soulignant que le tabagisme a constitué toujours un véritable danger pour la santé publique et un axe fondamental du plan national multisectoriel de lutte contre les causes des maladies transmissibles. Dans cette optique, cette rencontre a enregistré la signature de la charte «hôpital sans tabac», qui cible l'établissement hospitalier universitaire 1er novembre 1954, l'établissement spécialisé en pédiatrie de Canastel et les établissements hospitaliers Mohamed Seighir Nekkache d'El Mohgoun, Tami Medjeber et Colonel Othmane d'Aïn Turck. Cette initia-

tive, qui nécessite la participation de tous pour permettre à toutes les structures sanitaires de mener des actions d'information et de communication en direction du personnel de la santé, des patients et des visiteurs, sera généralisée à tous les établissements hospitaliers du pays, a ajouté le ministre. Dans le même ordre d'idées, il a affirmé que le secteur de la santé, avec toutes ses composantes des secteurs privé et public, doit être un espace pilote en matière de respect des dispositions réglementaires de lutte contre le tabagisme et conférant une crédibilité aux messages de santé destinés au grand public. Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Bah Keita, a appelé, dans son intervention sur le commerce illicite du tabac dans le monde, les familles, les organisations et la société civile à contribuer à la campagne de sensibilisation de la Journée mondiale sans tabac, à travers les réseaux sociaux pour faire parvenir le message et les orientations publiées par des gouvernements et l'OMS. A l'occasion de cette journée mondiale placée sous le slogan «lutter contre le commerce illicite des produits tabagiques», M. Bah Keita a invité les pays membres de l'OMS à ratifier un protocole de lutte contre le commerce illicite des produits du tabac et la prise de dispositions pour appliquer ses procédures. Le programme de la visite du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans la wilaya a comporté l'inspection des services d'hygiène et d'imagerie à l'EHU 1er Novembre 1954, l'inauguration de deux services de neurologie et de psychiatrie et la pose de la première pierre des travaux de réhabilitation du service infectieux et des trois entrées au CHU d'Oran.

MALADIES RARES JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE : Déjeuner thérapeutique pour les enfants

Par Sonia Belaidi

Dans le cadre de la Journée internationale de l'enfant, l'Association algérienne des maladies rares a réuni une douzaine d'enfants atteints de maladies rares à la Pépinière Green Garden aux Dunes (sous l'état-major de la Gendarmerie nationale) hier 1er juin de 9h à 12h autour de plats spécialement faits pour eux.

Une occasion pour les médecins d'être en contact avec les malades et leurs parents autours d'un déjeuner thérapeu-

tiques conçu spécialement d'aliments sains pour le métabolisme des enfants.

Il s'agit principalement de plats préparés à base de farines sans gluten et de pâtes et riz hypo-protidiques car les enfants souffrent de troubles métaboliques et les farines à base de protéines de blé, de son, d'orge et autres leurs sont formellement interdites à la consommation.

Des conseils culinaires seront aussi proposés aux mamans pour cuisiner des plats appétissants et sains qui ne nuisent pas à la santé de leurs enfants.

Ce sera aussi l'occasion pour les mé-

decins de donner des explications aux malades et à leurs familles et de les accompagner tout au long de la journée pour leurs fournir le maximum d'information sur leur pathologie.

A cet effet, le Pr Mohamed Tahar Hamlaoui, président de cette association a lancé un appel aux autorités nationales afin de mettre à disposition des malades les farines et pâtes sans gluten et des pâtes et riz hypo-protidiques, car la vie des malades en dépend.

Le coût de ces aliments est aussi abordé par le Pr Hamlaoui, qui est chef

d'unité pédiatrie au CHU Nafissa-Hamoud, étant donné que le prix de ces produits est inaccessible pour la plupart des familles des patients.

L'Association régionale des maladies rares a été créée en mars 2015 et a pour but de porter la voie des malades et de veiller à leur bien-être en apportant des réponses et des éventuelles solutions à leurs maux. Des médecins, diététiciens, représentants du ministère de la Santé ont part à cette journée et la presse nationale fut cordialement invitée à couvrir cet événement.

8^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

Le ministre de la Culture s'enquiert des préparatifs du FIOFA

La préparation de la 8^e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) et l'inauguration, au quartier populaire d'El-Hamri, d'une stèle dédiée au 7^e art ont été au centre de la visite du ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, dimanche à Oran.

● Le financeur d'un film doit désormais savoir si l'œuvre participera à des festivals à l'étranger

● Projet d'organisation d'un festival international du cinéma dans une ville du sud du pays



Après avoir présidé une cérémonie de célébration du 20e anniversaire de l'assassinat de l'ancien journaliste et homme de culture, le défunt Bakhti Banaouda, organisée au siège du quotidien *El Djoumhuria*, M. Mihoubi a inspecté le chantier du futur Musée d'art moderne d'Oran (MOMA), sis rue Larbi Ben M'hidi, au centre ville.

Sur place, le ministre a reçu des explications sur la réhabilitation de l'édifice des ex-galeries d'Oran qui abritera le musée, ainsi que sur l'aménagement de ses différentes structures, de la part des représentants de l'Agence nationale de gestion des réalisations des grands projets de la culture (ARPC).

Le ministre s'est enquis de l'avancement des travaux de réhabilitation de cet édifice, mais aussi de la qualité des travaux engagés, instruisant les représentants de l'entreprise menant les travaux de sauvegarder le cachet architectural initial de la structure. Le chantier du futur MOMA enregistre un taux d'avancement de 60% et sera réceptionné en novembre prochain.

Auparavant, le ministre de la Culture avait inspecté les travaux de réalisation d'une stèle dédiée au 7^e art au quartier populaire d'El-Hamri.

La stèle en cuivre représente un cinéaste en plein tournage. Derrière la stèle, d'anciennes affiches de films algériens célèbres étaient accrochées à un mur préparé à cet effet. «Une femme pour mon fils» de Ali Ghaniem, «Omar gatlato eredja» de Merzak Allouach, «La bataille d'Alger» de Gillo Pontecorvo, «L'arche du désert» de Mohamed Chouikh et «Le charbonnier» de Mo-

hamed Bouamari, entre autres, forment l'admiration des gens de passage.

M. Mihoubi a, d'autre part, rendu visite à l'équipe de journalistes locaux chargés de la réalisation du journal du Festival du film arabe. Cette équipe a élu domicile rue Larbi Ben M'hidi, au centre-ville d'Oran.

La délégation ministérielle s'est ensuite dirigée vers le quartier de Sidi El-Houari où Azzeddine Mihoubi a inspecté les chantiers de réhabilitation du Palais du Bey Mohamed El-Kébir et de la mosquée Imam El-Houari.

Des promesses ont été faites au ministre pour la réception de la mosquée juste avant le mois sacré du Ramadhan.

Algérie: 95 % des salles de cinéma fermées et non exploitées

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a révélé dimanche à Oran que sur les 400 salles de cinéma que compte l'Algérie, 95 % sont fermées et non exploitées.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a qualifié de «problématique» la cessation d'activité de ce grand nombre de salles de cinéma. «Une problématique qu'il faudrait traiter afin de reconquérir le public», a-t-il dit.

M. Mihoubi a souligné que son ministère accorde un intérêt à la réhabilitation de ces structures à travers plusieurs plans visant leur modernisation et leur dotation en moyens modernes dont des équipements de projection en prévision de leur réouverture.

Il a estimé que la relance des festivals cinématographiques dans différentes régions du pays constitue un des éléments incitatifs pour la réhabilitation des salles de cinéma, citant comme exemple le Festival international d'Oran du film arabe qui a permis la réfection et la modernisation de trois salles de cinéma («Maghreb», «Saada» et la cinémathèque d'Oran).

Le ministre a inspecté ces trois salles de cinéma qui abriteront le Festival international d'Oran du film arabe dans sa 8^e édition du 3 au 12 juin.

Il s'est engagé, à cette occasion, à faire d'Oran un pôle de cinéma national par excellence et une capitale du cinéma arabe en la dotant d'autres salles de cinéma répondant aux normes internationales.

M. Mihoubi a inspecté également une stèle en cours de réalisation à la place donnant sur haj «El Hamri», qui sera inaugurée et baptisée «Place du cinéma» le 3 juillet prochain, coïncidant avec l'ouverture de la nouvelle édition du festival du film arabe. La stèle, en cours de réalisation par un sculpteur d'Oran, représente un homme en plein tournage cinématographique.

Le ministre a visité, dans le cadre des préparatifs de cette manifestation cinématographique internationale, le centre international de presse qui a été doté d'équipements importants au profit des représentants des médias nationaux et internationaux surtout arabes, dont la présence sera remarquable.

38 films en compétition officielle dans les trois sections

La 8^e édition du Festival international d'Oran du film arabe, prévu du 3 au 12 juin, verra la programmation de 38 films représentant 17 pays dans les sections long et court métrages et documentaires, a annoncé, dimanche, le commissaire de cette manifestation, Brahim Seddiqi.

Dans la section long métrage, le 7^e art algérien sera présent avec deux films, «Rani Meyet» (Je suis mort) de Yacine Benhadj et «La preuve» d'Amor Hakkar, a précisé le commissaire du FIOFA, lors d'une conférence de presse consacrée aux préparatifs de cette manifestation internationale. Dans cette section, les organisateurs ont également retenu des films provenant d'Egypte, de Syrie, de Tunisie, du Maroc, du Liban, des Emirats arabes unis, de Jordanie et de Palestine, qui participe avec le film de Nejwa Nedjar, «Ouyoun Haramiyah» (les yeux de voleurs) dans lequel est distribuée la chanteuse algérienne Souad Massi. Pour la section court métrage, l'Algérie est en lice avec trois œuvres sur les 14 sélectionnées. Il s'agit de «N'sib» de Hassen Belaid, «Lettre à Obama» de Mohamed Ahmadi et «Le passage à niveau» d'Anis Djaad.

Trois documentaires algériens ont été retenus dans la section réservée à ce genre filmique. Il s'agit de «Calédonie, l'exil amer» d'Abdelkader Mame, «Femme 10949» de Nassima Guessoum et «Dernières paroles» de Mohamed Zaoui. De nombreux films nationaux seront par ailleurs projetés en

hors compétition et pour marquer le 60e anniversaire du re-couvrement de l'indépendance nationale. Un hommage particulier sera rendu au réalisateur Mohamed Lakhdar Hammam, à l'occasion des 40 ans de la Palme d'Or, remportée au Festival international du cinéma de Cannes avec son film «Chronique des années de braise». Le cinéaste algérien est le seul à l'échelle arabe et africaine à remporter cette haute distinction internationale. Pour cette 8^e édition du festival, le cinéma turc sera à l'invité d'honneur. Les cinéphiles oranais pourront découvrir des films récents venus de ce pays, connu pour ses séries télévisées historiques et dramatiques. En marge de la compétition officielle, le Commissariat du festival a programmé un colloque sur le thème «Cinéma et roman» qui permettra à des académiciens, des cinéastes, scénaristes et critiques de débattre des relations entre ces deux genres et des adaptations à l'écran des grandes œuvres littéraires arabes et universelles. A cette occasion, un hommage sera rendu à l'écrivain et scénariste algérien Rachid Boudjedra pour son demi-siècle d'écriture. Outre un salon arabe du cinéma et de la télévision, il est prévu la tenue d'un atelier dédié à l'écriture du scénario avec la participation d'experts d'Algérie, du Liban et de France. Enfin, le commissariat du festival a institué, pour cette édition, le prix «la plume d'Or Abdou B» pour récompenser la meilleure critique de presse.

12 longs-métrages en lice pour le Grand prix

La 8^e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) verra du 3 au 12 juin la mise en compétition de douze films dans la catégorie des longs-métrages.

L'Algérie participe à cette manifestation culturelle avec deux œuvres, à savoir «Rani Meyet» (Je suis mort) de Yacine Benhadj et «Eddalil» (La preuve) de Amor Hakkar.

La Syrie est également présente avec deux films intitulés «El-Oum» de Bassil El-Khatib et «El-Rabiaa Bitaouqit El-Firdaus» de Mohamed Abdelaziz. Pour l'Egypte, le cinéaste Amir Rames propose «Bitaouqit El-Qahira», tandis que la Jordanie est représentée par «Dib» de Naji Abou Nouar, et la Palestine par «Ouyoun El-Haramia» de Najoua El-Najjar.

Le Maroc participe avec «Jouq El-Oumyine» de Mohamed Moftakir, le Yémen «Ana Noujoum Bint El-Achira Oua Moutalaqa» de Khadija Sellami, le Liban «El-Ouadi» de Ghassan Selhab, la Tunisie «Ezziyara» de Newfel Sahib Etabaa, et les Emirats arabes unis «Min Alif Ila Ba» d'Ali Mustapha. Ces longs-métrages en compétition seront départagés par un jury présidé par Ibrahim El-Aris, critique cinéma (Liban). Ce jury est aussi composé de la réalisatrice et productrice algérienne Baya El-Hachemi, de la comédienne Zahra Mesbah (Libye), du réalisateur Kamal Kamal (Maroc), du critique cinéma Mehmet Bassoutchou (Turquie), du directeur photo Kamal Abdelaziz (Egypte) et du cinéaste Khaled Ezzedjali (Sultanat d'Oman).

12 documentaires à départager

Le président du jury de la section documentaire du festival international du film arabe (FIOFA), l'Algérien Nourredine Adnani, aura à départager entre 12 documentaires, dont trois algériens, pour désigner les lauréats de cette nouvelle édition du festival d'Oran.

Les œuvres en compétitions sont comme suit :

- Rassaïl mina el Yarmouk » (lettres de Yermouk) de Rachid Macherouai (Palestine)
- Noun « d'Aïda Chalabfar (Irak)
- Calédonie, l'exil amer » d'Abdelkader Mame (Algérie)
- Fatima : la petite personne » d'Ameur Ghiloufi (Tunisie)
- Balanja « d'Ali Rahim (Irak)
- El Fatina « (l'éveillée) de Maji anouar (Egypte)
- Ana wal aroussa » (moi et la mariée) de Khaled Suleiman (Syrie)
- Rif 58-59 » de Tark el Idrissi (Maroc)
- El Oouboudya fil yamen « (l'esclavage au Yémen) d'Achraf Khaled Mashouri (Palestine)
- Femme 10949 « de Nassima Guessoum (Algérie)
- War reporter » de Mohamed amine Boukhris (Tunisie)
- Les dernières paroles » de Mohamed Zaoui (Algérie).

14 courts métrages en compétition

Quatorze courts métrages sont en compétition officielle de la 8^e édition du festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) dont trois représentent l'Algérie. Le président du jury, présidé par le cinéaste algérien Mohamed Hazourli, aura à départager les œuvres suivantes :

- «N'sib» de Hacène Belaid (Algérie)
- «Lettre à Obama » de Mohamed Ahmadi (Algérie)
- «Passage à niveau » d'Anis Djaad (Algérie)
- «Sokr Abyadh » (sucré blanc) d'Ahmed Khaled (Egypte)
- «Zeineb » de Mohamed Brahim Mohamed (Bahréin)
- «Dam wa dima » d'Abdelillah El Djawhiri (Maroc)
- «Rach el mya faraker » de Racha Teqqi (Liban)
- «El moutataref » (l'extrémiste) de Sid Ahmed (Mauritanie)
- «El imara » (l'Emirat) de Mouayed Zabatia (Libye)
- «Ibtassim enta tamout » (Souriez, vous allez mourir) de Wassim Sayed (Syrie)
- «Mossawer hor » (photographe indépendant) de Mohamed Hamdane Machhounaoui (Palestine)
- «Fatazawadja Romeo wa Juliette » (Roméo et Juliette se sont mariés) de Hind Boudjemaa (Tunisie)
- «El Boued El Akher » (l'autre dimension) d'Aïcha Ez-Zaabi (Emirats arabes unis)
- «Ennar» (le feu) de Nedjm Ez-Zaghidi.

LIBYE

Le gouvernement installé à Tripoli appelle à la «mobilisation» générale face à Daech

Le gouvernement libyen installé à Tripoli a appelé dimanche à la «mobilisation urgente» face à l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) après que des éléments de ce groupe armé ont revendiqué un attentat suicide meurtrier près de la ville de Misrata, dans le nord-ouest de la Libye.

Ce gouvernement, non reconnu par la communauté internationale et appuyé par la coalition des milices de Fajr Libya, a appelé dans un communiqué «les officiers et soldats de l'état-major de l'armée libyenne, les forces du ministère de l'Intérieur et de tous les services de sécurité ainsi que les révolutionnaires du 17-Février dans toutes les villes (...) à la mobilisation urgente».

Ce communiqué, lu par le Premier ministre désigné de ce gouvernement, appelle toutes ces forces «à ne pas laisser tomber leur patrie et à être prêtes pour défendre la terre, l'honneur et la religion».

Cet appel survient quelques heures après la mort de cinq membres des milices de Fajr Libya dans un attentat suicide contre un point de contrôle dans l'ouest du pays revendiqué par Daech.

Ce gouvernement souligne dans son communiqué qu'il «est déterminé à combattre la pensée extrémiste (...) jusqu'à son éradication», et à «combattre les takfiris».

La Libye a sombré dans le chaos après la chute en 2011 de l'ancien dirigeant Mouammar El Gaddaf.

La Libye a sombré dans le chaos après la chute en 2011 de l'ancien dirigeant Mouammar El Gaddaf et des milices y font la loi.

«L'an dernier, la coalition de milices Fajr Libya a poussé le gouvernement et le Parlement reconnus par la communauté internationale à s'exiler dans l'est du pays, installant à Tripoli un gouvernement et un Parlement concurrents.

SOMALIE

35 morts dans des combats le long de la frontière éthiopienne

Au moins 35 personnes ont été tuées et une trentaine d'autres blessées en deux jours dans des affrontements qui se sont déclenchés vendredi entre milices somaliennes et une unité des forces éthiopiennes, ont indiqué dimanche des sources concordantes.

Les violences ont commencé la semaine dernière, et ont repris avec une plus intensité vendredi, après des raids menés par une force d'élite éthiopienne sur plusieurs villages frontaliers, selon ces sources.

«Des attaques de l'unité de police LIYU, venue de la région Somali (sud) en Éthiopie, ont touché des civils», selon Hussein Weheliye Info, gouverneur de la région de Galgadud, dans le centre de la Somalie, appelant le gouvernement éthiopien et la force de paix africaine en Somalie (Amisom) à intervenir «pour arrêter les tueries».

«Les combats ont commencé dans les villages de Labo-bar et Dhiga. Mais maintenant que l'unité LIYU a traversé la frontière pour pénétrer en Somalie, c'est une grande étendue de territoire qui est concernné et il y a beaucoup de victimes», a confirmé Mohamed Garane, a leader traditionnel du district de Guricel, cité par l'AFP.

«Leur nombre atteint plus d'une trentaine, nous avons comptabilisé trente-cinq corps et plusieurs zones sont totalement inaccessibles en raison des violences», a expliqué M. Garane, qui a fait état d'un très grand nombre de blessés.

«Près de quarante personnes ont été tuées (...), il n'y a pas de cessez-le-feu pour le moment», a ajouté Daud Moalim Ise, qui a dénoncé la violence de l'unité LIYU.

«Nous avons reçu jusqu'à présent 29 blessés, mais la plupart sont incapables de venir ici», a déclaré Ali Omar, directeur du principal hôpital de Guricel. «Il y a parmi eux des femmes et des enfants présentant des blessures par balles», a-t-il ajouté.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE À ABUJA DU 2 AU 4 JUIN La décolonisation du Sahara occidental au menu

La décolonisation du Sahara occidental sera au centre d'une conférence internationale du 2 au 4 juin dans la capitale nigériane, Abuja, à laquelle plus de 600 participants sont attendus pour débattre de plusieurs thématiques relatives à la colonisation marocaine du Sahara occidental.



Organisée par le réseau associatif des universités du Nigeria, cette «importante conférence» réunira des universitaires, des acteurs de la société civile, des ONG et des comités de solidarité avec le peuple sahraoui d'Afrique, d'Europe et des Amériques.

La délégation sahraouie sera représentée à cet événement par des responsables politiques, d'élus, de diverses ONG diverses, d'organisations nationales de femmes et de jeunes, ainsi que d'universitaires.

Des militants sahraouis des droit de l'homme seront également présents à ce rendez-vous «pour témoigner des violations multiples, massives et répétées des droits de l'homme perpétrées par le régime marocain qui occupe et colonise le Sahara occidental».

L'Algérie sera représentée à cet événement par une délégation composée de membres du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), d'organisations et d'ONG nationales ainsi que des délé-

gués du corps enseignant universitaire.

Au menu de cette conférence, une vingtaine d'interventions qui porteront sur différents thèmes relatifs au conflit du Sahara occidental.

Cette manifestation internationale comprendra, en outre, des travaux en ateliers sous différents thèmes, dont «Le cheminement de la solution pacifique pour la décolonisation du Sahara occidental», «L'Afrique et la décolonisation du Sahara occidental», «Les problématiques des violations des droits de l'homme, du mur de séparation et la spoliation des ressources naturelles du Sahara occidental».

«L'avenir du Maghreb arabe, la sécurité au Sahel et la décolonisation du Sahara occidental», et «L'université de Tifariti et le rôle du réseau international des universités dans la solidarité avec la lutte du peuple sahraoui» seront également au menu de ces ateliers.

Des universitaires algériens pren-

dront part à ces ateliers, avec le professeur Smail Debeche qui abordera le thème, «La décolonisation du Sahara occidental, un facteur majeur pour la réalisation de l'Union du Maghreb Arabe», et le professeur Belkacem Iratni qui traitera du thème, «Le Sahara occidental: source et force de stabilité et de sécurité dans le Sahel».

«Au terme de ses travaux, cette conférence sera sanctionnée par une déclaration finale relative à la nature du conflit du Sahara occidental, aux responsabilités évidentes qui échoient de façon claire à l'Espagne, à l'ONU et à l'Union africaine, dénonçant la complicité criminelle de certains Etats avec le Maroc dans son entreprise de colonisation».

Cette déclaration devra, également, «confirmer la solidarité et le soutien inconditionnel à l'endroit du peuple sahraoui dans son combat légitime pour l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, à la liberté, à la souveraineté et à l'indépendance».

La Tanzanie réitère son soutien à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental

Le ministre des affaires étrangères tanzanien, Bernard Membe, a réaffirmé «la forte opposition et la condamnation» de son pays à l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, réitérant le soutien de la Tanzanie à l'autodétermination du peuple sahraoui, a rapporté dimanche l'agence de presse sahraouie SPS.

«Nous avons appuyé la résolution appelant les Etats membres de l'Union africaine, les institutions civiles en Afrique et tous les organisations internationales à boycotter

le forum Crans Montana et à dénoncer l'occupation illégale du Sahara occidental», a déclaré M. Membe devant les députés tanzaniens, lors d'une séance parlementaire.

Le chef de la diplomatie de la Tanzanie a également réitéré le soutien de son pays aux efforts des Nations unies et de l'Union africaine visant au parachèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental à travers l'organisation d'un référendum libre permettant au peuple sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination.

Le Nigeria ne ménagera aucun effort pour le respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui

Le Nigeria ne ménagera aucun effort en vue d'assurer le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la liberté», a affirmé le nouveau président nigérian Muhammadu Buhari, a rapporté dimanche l'agence de presse sahraouie SPS.

Le président nigérian qui recevait le Premier ministre sahraoui, Abdulkader Taleb Oumar à Abuja, a souligné que «le Nigeria à travers son histoire de soutien aux peuples et mouvements de libération en Afrique, ne ménagera aucun effort en vue d'assurer le respect

du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et de la liberté».

Il a également appelé au parachèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental à travers l'organisation d'un référendum libre permettant au peuple sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination.

Pour sa part, le Premier ministre sahraoui a transmis au nouveau président du Nigeria, les félicitations de son homologue, Mohamed Abdelaziz, exprimant au nom du peuple sahraoui,

sa reconnaissance pour la position courageuse du Nigeria, depuis sa reconnaissance de la RASD en 1984, saluant les positions constantes des gouvernements nigérians en faveur du droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance.

M. Abdulkader s'est dit convaincu que l'arrivée de Muhammadu Buhari au pouvoir, renforcera davantage les relations bilatérales entre les deux pays et au processus de décolonisation au Sahara occidental».

CRISE AU YÉMEN

Discussions à Oman entre les Houthis et une délégation américaine

Des dirigeants du Mouvement yéménite Ansaruallah, dit Houthi, menaient des discussions à Mascate (Oman) avec une délégation américaine sur les perspectives d'un règlement du conflit armé au Yémen, a déclaré dimanche le porte-parole du gouvernement en exil.



Favorisées par une médiation omanaise, les discussions sont les premières d'une délégation américaine avec les Houthis depuis le lancement le 26 mars d'une campagne de frappes aériennes au Yémen par une coalition arabe sous commandement saoudien.

«Les discussions entre les Houthis et la délégation américaine sont intervenues à la demande de la partie américaine», a déclaré le porte-parole Rajah Badi, cité par l'agence AFP.

Les négociateurs d'Ansaruallah, conduits par Saleh al-Sammad, président du bureau politique du Mouvement, étaient arrivés il y a plusieurs jours à Mascate à bord d'un avion affrété par les Américains», a-t-il ajouté.

Interrogé sur la teneur des discussions, M. Badi a émis l'espérance qu'elles s'inscrivent dans le cadre des efforts internationaux pour faire appliquer la résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Cette résolution prévoit notamment un retrait Houthis de la capitale Sanaa et des autres villes qu'ils ont conquises depuis l'an dernier.

L'ONU a dû reporter des pourparlers de paix qui devaient débuter le 28 mai à Genève car le gouvernement en exil exigeait comme préalable le re-

trait des rebelles houthis des territoires conquis.

«Toute rencontre à Genève ou ailleurs doit se consacrer à la mise en place d'un mécanisme d'application de la résolution 2216», a répété dimanche le porte-parole Rajah Badi.

Selon lui, le président Hadi et son gouvernement devraient avoir de nouveaux entretiens avec l'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, attendu à Ryad après des consultations ces deux derniers jours à Sanaa.

L'émissaire a rencontré samedi des responsables du parti du Congrès populaire général (CPG), auquel appartient l'ex-président Ali Abdallah Saleh, un allié d'Ansaruallah.

«Un règlement de la crise yéménite passe par un retour de toutes les composantes et forces politiques à la table des négociations», a répété le diplomate mauritanien à son départ dimanche de Sanaa, selon l'agence Saba contrôlée par les Houthis.

8 civils tués dans des explosions après des raids sur des dépôts d'armes

Au moins huit civils ont été tués et vingt blessés lundi par des explosions consécutives à des raids de la coali-

tion menée par l'Arabie saoudite sur des dépôts d'armes tenus par les rebelles chiites autour de la capitale yéménite Sanaa, selon une source indépendante.

Les avions de combat de la coalition arabe ont bombardé Jebel Noqom, une colline surplombant l'est de Sanaa, provoquant des explosions dans un quartier situé en contrebas où des habitants ont été touchés par des projectiles et des éclats provenant des déflagrations dans les dépôts, ont indiqué des témoins. Des fragments sont tombés à cinq kilomètres à la ronde, provoquant un exode de la population qui a fui pour trouver refuge dans des quartiers plus sûrs, ont indiqué des habitants.

Jebel Noqom, important site militaire contrôlé par les rebelles chiites depuis la prise de la capitale en septembre dernier, a été bombardé à au moins deux reprises par la coalition, faisant à chaque fois de nombreuses victimes parmi les civils.

Le 12 mai, 69 personnes avaient péri dans des explosions provoquées par des raids, alors que de précédentes frappes aériennes contre des dépôts d'armes près de Sanaa avaient fait 38 morts le 21 avril.

**M. ALEXIS TSIPRAS
La Grèce se défend de toute intransigeance dans les négociations**

Le Premier ministre grec, Alexis Tsipras, s'est défendu dans une tribune publiée dimanche sur le site internet du *Monde*, de toute intransigeance dans les négociations avec les créanciers d'Athènes et a dénoncé l'«obsession» de certaines institutions qui proposent des solutions selon lui «déraisonnables».

La Grèce et ses créanciers (Fonds monétaire international, Commission européenne et Banque centrale européenne) tentent depuis des mois de trouver un compromis permettant à Athènes d'obtenir le versement de plusieurs milliards d'euros d'aide en échange de réformes structurelles. La Grèce risque de se retrouver en situation de défaut de paiement dans les semaines qui viennent sans l'appartement financier d'un plan d'aide qui prend fin le 30 juin.

«Si nous ne sommes pas encore arrivés à un accord avec nos partenaires, ce n'est pas à cause de notre intransigeance ni à cause de positions incompréhensibles du côté grec», souligne le chef du gouvernement.

«Cela serait plutôt à cause de l'obsession de certains représentants institutionnels qui insistent sur des solutions déraisonnables en se montrant indifférents à l'égard du résultat démocratique des récentes élections législatives en Grèce et de la reconnaissance publique par les institutions européennes et internationales qui se disent prêtes à faire preuve de flexibilité pour respecter le verdict des urnes», ajoute-t-il.

**SYRIE
Les éléments d'une milice kurde repoussent Daech près de son bastion de Raqa**

Les éléments d'une milice kurde syrienne ont pris dimanche au groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) plusieurs villages de la province syrienne de Raqa (nord), bastion des extrémistes, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Soutenus par des frappes de la coalition anti-extrémiste, les éléments des Unités de protection du peuple (YPG), milice kurde qui combat le groupe ultra-radical dans le nord et le nord-est de la Syrie, ont pris à l'EI/Daech huit villages de l'ouest de la province de Raqa.

«Les unités kurdes et leurs alliés ont avancé et pris le contrôle d'au moins huit villages au sud-est de Kobané (Aïn Al-Arabé, en Arabe), alors que la coalition internationale menait des frappes», a indiqué l'OSDH.

Les milices kurdes et des rebelles avaient repoussé en janvier l'EI/Daech de Kobané, située dans la province d'Alep (nord), à la frontière turque. Depuis, les YPG ont progressé vers l'est en direction de Raqa. Les combattants kurdes se sont également emparés de quatre villages contrôlés par l'EI/Daech près de la ville frontalière de Hassaké, à l'est de Raqa, selon l'OSDH.

Il y a toujours des accrochages entre les YPG et l'EI au sud-ouest de Ras al-Aïn, a poursuivi la même source, ajoutant qu'au moins huit éléments de Daech et trois hommes armés Kurdes avaient été tués dans les combats. Daech a lancé samedi une attaque à la périphérie de Hassaké (nord-est), chef-lieu de la province éponyme que le groupe extrémiste tente de capturer, arrivant à quatre km de la ville.

APS

**ÉTATS-UNIS
L'ONU salue l'abolition de la peine de mort au Nebraska**

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a salué l'abolition de la peine de mort dans l'Etat du Nebraska, aux Etats-Unis.

«Nous nous félicitons de l'abolition de la peine de mort dans l'Etat du Nebraska, mercredi (27 mai), le 19e à avoir pris une telle décision aux Etats-Unis», a indiqué dans un communiqué de presse une porte-parole du HCDH, Ravina Shamdasani, publié sur le site internet de l'organisation. «Le nombre

de personnes exécutées chaque année et la population se trouvant dans le couloir de la mort aux Etats-Unis ont progressivement diminué au cours des 10 dernières années», a également salué Mme Shamdasani, ajoutant qu'en 2014, seuls sept Etats ont utilisé la peine de mort dans le pays, pour 35 exécutions, soit le nombre le plus bas depuis 1994. «Nous espérons que l'exemple du Nebraska sera suivi par les autres Etats (le Colorado, le Delaware, le Montana et le Kansas) dont les

corps législatifs étudient actuellement la possibilité d'abolir la peine de mort», a poursuivi la porte-parole.

Mme Shamdasani a par ailleurs rappelé la recommandation faite en mars 2014 par le Comité des droits de l'homme de l'ONU, appelant le gouvernement fédéral des Etats-Unis à «enviser d'établir un moratoire sur la peine de mort au niveau fédéral et à engager un débat avec les Etats non abolitionnistes en vue de parvenir à un moratoire à l'échelle nationale».

**IRAK
500 millions de dollars pour répondre à la crise humanitaire**

Les organisations humanitaires s'apprêtent à lancer un appel de fonds de 500 millions de dollars pour répondre à la crise en Irak, a annoncé lundi l'Unicef.

«La situation humanitaire en Irak est proche de la catastrophe! Nous avons besoin de toute urgence de ressources supplémentaires pour continuer à intervenir», a déclaré Philippe Hefflinck, représentant de l'Unicef en Irak, cité dans un communiqué.

Selon l'agence des Nations unies, huit millions d'Irakiens ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence, notamment les quelque trois millions de personnes qui ont dû fuir

leur foyer depuis le début en juin 2014 de l'offensive du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

«L'ensemble des organisations humanitaires intervenant en Irak lanceront jeudi à Bruxelles «un appel de fonds de près de 500 millions de dollars pour couvrir les interventions de secours durant les 6 prochains mois», écrit l'Unicef. La coalition internationale menée par les Etats-Unis pour lutter contre Daech doit se retrouver mardi à Paris pour réviser sa stratégie, alors que les éléments de ce groupe terroriste ont enregistré des victoires importantes à Ramadi (Irak) et Palmyre (Syrie) ces dernières semaines.

TAYEB ZITOUNI À PARTIR DE ANNABA

La glorieuse Révolution s'est constamment nourrie de la loyauté du peuple envers sa patrie

La Révolution algérienne, forte de son peuple, s'est «constamment nourrie de la fidélité, de la loyauté et du sacrifice de ses enfants, de tous ses enfants, du nord, du sud, de l'ouest et de l'est du pays», a déclaré hier à Annaba le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.

Le ministre qui inspectait, dans la commune d'El Eulma, un camp de torture dit «camp numéro 5», érigé par les forces d'occupation durant la guerre de Libération nationale, a particulièrement insisté sur l'apport déterminant du peuple, dans les villes et les campagnes, dans le succès de la glorieuse Révolution de Novembre.

Le camp de torture d'El Eulma, d'une superficie de 12.000 m², a été entièrement restauré, à l'identique, moyennant une autorisation-programme de 17 millions de dinars. M. Zitouni a rappelé, sur ce site, que la responsabilité de tous consiste aujourd'hui à préserver l'Histoire de l'Algérie pour la transmettre fidèlement aux générations montantes.

«Le ministère des Moudjahidines s'attèle au recensement de tous les sites historiques, qu'il s'agisse de camps de



concentration, de centres de torture ou de théâtre de batailles, afin de les identifier, de les restaurer à l'identique et de les préserver afin qu'ils servent aux historiens, aux étudiants, aux jeunes générations et même aux touristes intéressés par l'Histoire de la Révolution

Algerienne», a souligné le ministre des Moudjahidines. Il a également souligné que sa visite à Annaba et dans les autres wilayas du pays procédaient de la mise en œuvre d'une feuille de route fondée sur les instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, relatives à la

promotion de la prise en charge des moudjahidines et des ayant droit, et à la mise en contact des moudjahidines entre eux pour écrire l'Histoire de l'Algérie et de sa Révolution. M. Tayeb Zitouni a également présidé, toujours dans la commune d'El Eulma, une cérémonie de baptisation de la bibliothèque communale du nom du chahid Rihani Mohamed, s'est ensuite rendu à Oued Aneb où il a inspecté un autre centre de torture de 250 m², également restauré à l'identique, pour une somme de 3,7 millions de dinars.

Dans la commune d'El Bouini, le ministre,

après avoir présidé une cérémonie de baptisation d'un CEM du nom du chahid Saâdouni Achour, a inauguré le nouveau siège de la direction des Moudjahidines et posé la première pierre d'une annexe du musée du Moudjahid.

Il s'est également enquise, sur maquette, de l'architecture du futur centre de repos des moudjahidines, avant de participer au forum de la Radio régionale d'Annaba où il a notamment abordé la question de la récupération des archives algériennes conservées en France, pour souligner la détermination de l'Algérie de les récupérer.

M. Zitouni a également annoncé la tenue, en octobre prochain à Alger, d'un séminaire qui permettra de regrouper et d'honorer des «amis de la Révolution Algérienne». La veille au soir, peu après son arrivée à Annaba, le ministre des Moudjahidines avait rendu une visite de courtoisie au moudjahid colonel Benaouda Benmousta, alias Amar Benaouda, en son domicile, à qui il a transmis les salutations du président de la République Abdelaziz Bouteflika.

«C'est une visite à un grand homme dont le parcours, le militantisme et les sacrifices ont contribué à façonner la gloire de la nation», a déclaré le ministre avant de lui remettre, en présence des autorités locales, le médaillon du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération et une attestation d'honneur du ministère des Moudjahidines.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 125 décret présidentiel, 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N°02/2015 parus aux quotidiens nationaux : « DK News » du 30/03/2015 et « اليماني » du 30/03/2015 et le Bompop concernant le projet « Réalisation d'un Complexe Sportif de Proximité à Soumaa -Wilaya de Blida » — que suite aux analyses et évaluations des offres, le projet a été attribué provisoirement à l'entreprise :

Entreprise : Sarl BATIAZ
NIS: 000509269002055

Entreprise	Note Technique	Montant de l'offre	Montant Corrigé	Durée	OBS
Sarl BATIAZ	57 p	61.378.086,39 DA	71.830.866,39 DA	20 Mois	Moins disante

Les soumissionnaires participant au présent avis d'appel d'offre intéressés peuvent se rapprocher du service technique de la DJS, dans un délai maximum de trois jours à compter du premier jour de parution de cet avis d'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

DK NEWS

Anep : 328 249 du 02/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME

HOSPITALIERE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE HUSSEIN DEY

HOPITAL PR.N.HAMOUD HUSSEIN-DEY

NIF DU CONTRACTANT : 099816179005416

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article N°49 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Le CHU Hussein-Dey déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national restreint N°04 /2015 portant l'approvisionnement en produits de désinfections repartie en (04) lots :

- LOT N°01 : Désinfectants
- LOT N°02 : Antiseptiques
- LOT N°03 : Matériel pour la désinfection-décontamination
- LOT N°04 : consommables pour la stérilisation, dans les quotidiens nationaux suivants :

- DK NEWS du 01/04/2015.
- EL MICHEOUAR ESSEYASSI du 01/04/2015.
- BOMOP N°1439 semaine du 05 au 11/04/2015

DK NEWS

Anep : 328 454 du 02/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

NIF : 099842019001818

Conformément aux dispositions de l'article 114 dernier alinéa du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation Des marchés publics, la Direction Equipements Publics déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national restreint, relative à la réalisation d'une bibliothèque en milieu rural à EL HAMIDIA -CHARCHELL W.TIPASA,

Paru dans les quotidiens nationaux "EL BILAD" en date du 11/05/2015
Et «DDK NEWS» en date du 11/05/2015.

DK NEWS

Anep : 328 506 du 02/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère du Commerce
Direction du Commerce
Wilaya de Tizi-Ouzou
N° 3953 /DCW/2015

A

Monsieur le gérant de l' ETB BATEREX
 MAMOUNI Rachid
 Coop Immo Patrimoine II Quartier C n°31

Objet : 2eme mise en demeure

Projet : Etude, réalisation et équipement du siège de l'inspection territoriale du commerce de Boghni.

Suite au rapport émanant du BET BELAID Mustapha en date du 16/05/2015, signalant l'arrêt des travaux et l'abandon du chantier de réalisation du projet cité en objet, et ce depuis le 26/02/2015 à ce jour, sans motif, malgré les rappels à l'ordre du maître de l'ouvrage dont 1ere mise en demeure du 24/05/2015 ;

Gai le regret de vous informer que vous êtes mis en demeure de reprendre les travaux dans un délai de 48 heures ;

Faute de quoi, d'autres mesures seront prises à l'encontre de votre l'entreprise.

DK NEWS

Anep : 328 541 du 02/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 49/2015
N.I.F : 000201015000581

Le wali de la wilaya d'Adrar représente par Le direction des Equipements Publics de la wilaya d'Adrar Lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la prise en charge des travaux de réalisation d'un célébatorium de 100 à Aoulef pour les services pénitentiaires

Lot n° 04 : Climatisation
 Dans le cadre de l'opération réalisation et équipement d'un célébatorium de 100 à Aoulef pour les Service pénitentiaires (PSS 2007)

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres national restreint :

Avoir la qualification dans domaine du bâtiment comme activité principale catégorie Trois (03) ou plus dont le code porte sur les activités (335-3540 ou 335-3530 ou 351-540)

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya D'Adrar, Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La date de dépôt des offres est fixée au 15ème jour, à compter de la date de la première de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P., jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'ADRAR. Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «offre technique» ou «offre financière» selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 WILAYA D'ADRAR
 SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 49 /2015

REALISATION D'UN CELIBATORIUM DE 100 LITS A AOULEF POUR LES SERVICES
 PENITENTIAIRES

LOT N° 04 : CLIMATISATION
 A NE PAS OUVRIR

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A. L'offre technique:

- 1/ Déclaration à Souscrire. (Remplie et signée et cachetée).
- 2/ Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés).
- 3/ Une copie du registre de commerce.
- 4/ Avoir la qualification dans domaine du bâtiment comme activité principale catégorie Trois (03) ou plus dont le code porte sur les activités (335-3540 ou 335-3530 ou 351-540)
- 5/ Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire datant d'au moins de 03 mois copie originale
- 6/ Une copie des Attestations de mise à jour CNAS-CASNO-S-CACOBATH..
- 7/ une copie de l'extrait de rôles de l'année en cours apuré ou avec échéancier.
- 8/ une copie de carte d'identification fiscale.
- 9/ Déclaration de probité. (Remplie et signée et Cachetée).
- 10/ une copie d'Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas des sociétés pour l'année 2014.
- 11/ L'instruction aux soumissionnaires (paraphés, signés et cachetés). Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».
- 12/ Cahiers des prescriptions spéciales et particulières (CPS et CPP); paraphés, signés et cachetés). Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».
- 13/ Liste des projets réalisés avec attestations de bonne exécution de 10 dernières années délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.
- 14/ Planning prévisionnel des travaux.
- 15/ Liste des moyens humains accompagnée des attestations de réussite ou diplômes Et Affiliation CNAS datant de moins de quatre (04) mois.
- 16/ Liste du matériel accompagnée de cartes grises et assurances pour les moyens Rouleaux et factures d'achat ou PV d'Huissier pour le reste, au nom du soumissionnaire dûment justifiées.
- 17/ NIF.
- 18/ Fiches techniques mettant en évidence les caractéristiques techniques du matériel et équipements proposés.

9.2 - L'offre financière contenant obligatoirement les pièces suivante :

- 1- La lettre de soumission établie suivant le modèle joint, remplie, signée, datée et cachetée.
- 2-Les bordereaux des prix unitaires rempli, signés, dates et cachetées.
- 3-Le détail quantitatif estimatif rempli, signé, daté et cacheté.

La soumission dont le contenu non conforme aux conditions arrêtées dans le dossier d'appel d'offres citées ci dessus, sera rejetée.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h30 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Adrar adresse près de l'hôtel finance a d'Adrar . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h30 mn »

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité et légalisées

DK NEWS

Anep : 328 547 du 02/06/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
 08:25 Autre : Météo
 08:30 Culture Infos : Télleshopping
 09:20 Autre : Météo
 09:25 : Au nom de la vérité
 09:55 : Au nom de la vérité
 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
 12:00 Autre : Les douze coups de midi
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
 13:00 Autre : Journal
 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
 13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
 13:50 Autre : Météo
 13:55 : Les feux de l'amour
 15:10 : Prise en otage
 17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
 18:00 Autre : Bienvenue au camping
 19:00 Autre : Money Drop
 19:55 Autre : Météo
 20:00 Autre : Journal
 20:30 Culture Infos : My Million
 20:35 Autre : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:45 Série TV : Pep's
 20:55 Série TV : Forever
 21:45 Série TV : Forever
 22:40 Série TV : Forever
 23:25 Autre : Tirage de l'Euro Millions
 23:30 Série TV : Blacklist

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
 06:28 Culture Infos : Le bon vivant
 06:30 Autre : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Autre : Météo 2
 07:00 Autre : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Autre : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:05 Culture Infos : Dans quelle étagère
 09:10 : Des jours et des vies
 09:35 : Amour, gloire et beauté
 10:00 Culture Infos : C'est au programme
 10:55 Autre : Météo outremer
 11:00 Autre : Motus
 11:30 Autre : Les Z'amours
 12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Roland Garros et moi
 12:56 Autre : Météo 2
 13:00 Autre : Journal
 13:45 Autre : Météo 2
 13:47 Culture Infos : Consomag
 13:50 Culture Infos : Expression directe
 13:55 Sport : Tennis
 18:30 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:55 Autre : Météo 2
 20:00 Autre : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:46 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:47 Culture Infos : Rue de la formation
 20:48 Culture Infos : Image du jour : Roland Garros
 20:49 Culture Infos : Alcaline l'instant
 20:50 Autre : Le village préféré des Français
 20:52 Autre : Météo 2
 20:55 Culture Infos : Secrets d'histoire
 23:00 Culture Infos : Le bon vivant
 23:02 Culture Infos : Liberté, égalité, fraternité
 23:50 Culture Infos : Quand un homme demande à mourir

3

- 06:00 Autre : EuroNews
 06:45 Culture Infos : Ludo
 06:46 : Le petit dinosaure
 07:08 : Le petit dinosaure
 07:34 : Marsupilami
 08:02 : Les lapins crétins : invasion
 08:08 : Les lapins crétins : invasion
 08:14 : Les lapins crétins : invasion
 08:25 : Les lapins crétins : invasion
- 08:31 : Les lapins crétins : invasion
 08:38 : Les lapins crétins : invasion
 08:45 : Peanuts
 08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)
 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
 10:45 Culture Infos : Consomag
 10:50 Culture Infos : Midi en France
 11:55 Autre : Météo
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:50 Série TV : Un cas pour deux
 14:55 Autre : Questions au gouvernement
 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
 16:50 Autre : Harry
 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
 17:30 Autre : Slam
 18:10 Autre : Questions pour un champion
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
 19:58 Autre : Météo
 20:00 Culture Infos : Tout le sport
 20:10 Sport : Le journal de Roland-Garros
 20:15 Autre : Météo régionale
 20:20 : Plus belle la vie
 20:50 : Il faut marier maman
 22:25 Autre : Météo
 22:28 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
 22:30 Autre : Grand Soir 3
 23:10 Culture Infos : Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

- 06:10 Culture Infos : L'effet papillon
 06:50 Autre : Zapping
 06:55 Autre : Le Before du grand journal
 07:22 Autre : La météo
 07:24 Autre : Le petit journal
 07:50 Autre : Les Guignols de l'info
 08:02 Autre : La météo
 08:04 : Zapsport
 08:05 Série TV : Burning Love
 08:30 Cinéma : Week-ends
 10:00 Cinéma : Adieu au langage
 11:07 Culture Infos : Plateau cinéma indépendant
 11:08 Cinéma : La chambre bleue
 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 Série TV : Vikings
 14:50 Série TV : Vikings
 15:40 Autre : L'intégrale du zapping
 16:15 Cinéma : Joe
 18:12 Autre : Connasse
 18:15 Autre : Le Before du grand journal
 18:45 Autre : Le JT
 19:05 Autre : Le grand journal
 20:05 Autre : Le grand journal, la suite
 20:25 Autre : Le petit journal
 21:00 Cinéma : Maestro
 22:24 Culture Infos : Plateaux cinéma indépendant
 22:25 Cinéma : Eastern Boys

M

- 06:00 Autre : M6 Music
 07:00 Autre : Météo
 07:05 : Les blagues de Toto
 07:20 : La maison de Mickey
 07:45 : Princesse Sofia
 08:10 : Sammy & Co
 08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
 08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
 08:45 Autre : Météo
 08:50 Culture Infos : M6 boutique
 10:00 : J'ai épousé une star
 11:45 Série TV : Dr Emily Owens
 12:40 Autre : Météo
 12:45 Autre : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Autre : Météo
 13:45 : Amour toujours
 15:45 : La blessure d'Andrea
 17:40 Autre : Les reines du shopping
 18:50 Série TV : En famille
 19:40 Autre : Météo
 19:45 Autre : Le 19.45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:55 Autre : The Island : seuls au monde
 23:10 Autre : The Island, les secrets de l'île

TÉLÉ

La sélection

20h55

Forever**Résumé**

Après le meurtre d'une étudiante, Henry et Jo se retrouvent plongés dans les années 70, période qui obsédait la victime. Au moment de sa mort, la jeune femme était habillée comme à cette époque. Les premières investigations permettent de découvrir qu'un homme s'inventait une vie avec elle. Pour tenter de résoudre cette affaire, les deux enquêteurs sont amenés à rencontrer une nouvelle fois le professeur Molly Dawes, qui a cessé ses activités de dominatrice sadomasochiste pour enseigner, mais accepte malgré tout de les aider à identifier le tueur. Au cours des investigations, Henry et l'enseignante nouent une relation...

20h45

Secrets d'histoire**Résumé**

Sur Twitter #secretsdhistoire. A l'occasion du bicentenaire de la bataille de Waterloo, Stéphane Bern retrace l'épopée de Napoléon Ier, empereur des Français. De l'Arc de Triomphe, qui célèbre la plus grande victoire de Napoléon, au dôme des Invalides, devant le tombeau de l'Empereur, l'animateur invite à revivre l'histoire de ce jeune Corsu ambitieux, décidé à monter jusqu'au sommet du pouvoir. Quel était le secret de ce militaire hors pair, qui vola de victoire en victoire ? Entendait-il sauver les conquêtes de la Révolution ou rétablir la monarchie à son profit ? Pourquoi, en dépit de ses très nombreuses maîtresses, Napoléon n'aimait-il qu'une seule femme, Joséphine de Beauharnais, qu'il fit impératrice ? Réponses avec de nombreux historiens, parmi lesquels Jean Tulard, Patrice Gueniffey, Thierry Lentz.

19h30

Il faut marier maman**Résumé**

Délaissée par son mari, une mère de famille n'ose pas avouer à sa fille qu'elle a retrouvé l'amour auprès d'un homme plus jeune.

CANAL+**Maestro****Résumé**

Un jeune acteur féroé de blockbusters américains est engagé sur un film réalisé par un monstre sacré du cinéma d'auteur. Le tournage ne se passe pas comme le jeune homme l'espérait...

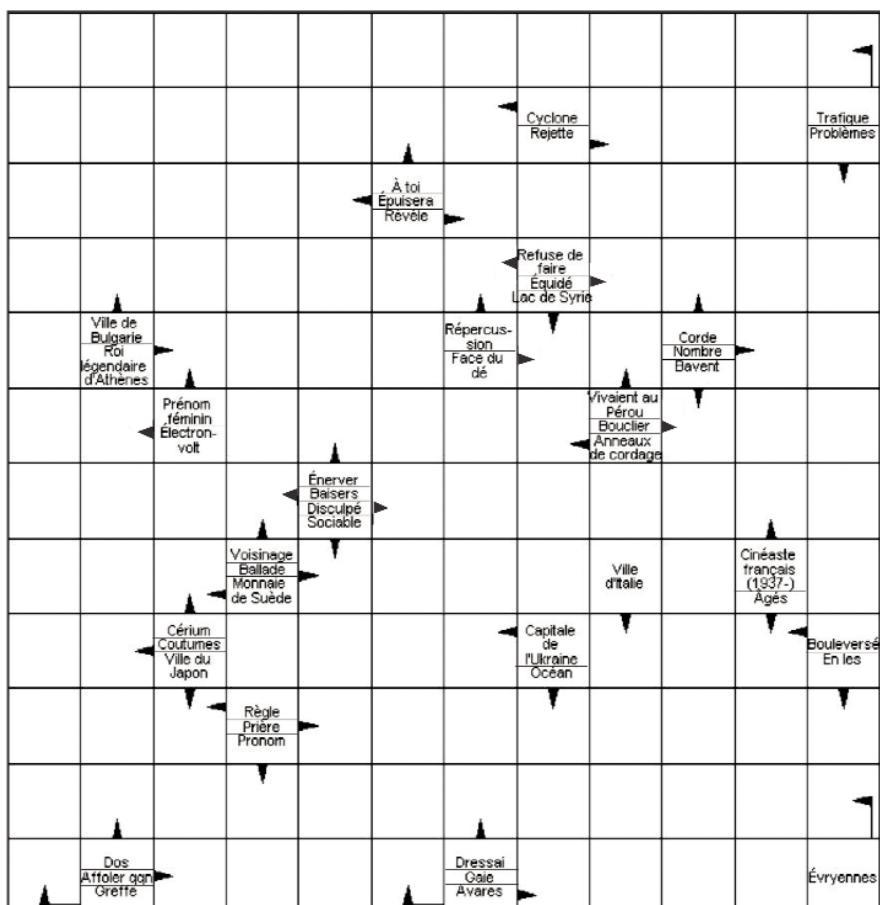
**M**

20h50

The Island : seuls au monde**Résumé**

Depuis 18 longues journées, les apprentis-aventuriers tentent de survivre à leur éprouvante expérience sur l'île. Le moral des uns et des autres varie au gré des succès et des échecs, à la chasse ou à la pêche. Lors de l'épisode précédent, l'équipe avait repéré un caïman, une véritable aubaine qui devait leur fournir des ressources en énergie pour la dizaine de jours à venir. Se décideront-ils à tuer l'animal ? La fatigue, la faim et la nostalgie de leurs proches menacent à chaque instant le fragile équilibre instauré sur ce petit territoire perdu dans le Pacifique. Combien d'entre eux parviendront à terminer l'aventure ?

Mots fléchés n°968



Samouraï-Sudoku n°968

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

7		8	9		5							
4	1		7	9								
5	2											
3		5	6	2								
9		6	3		8							
8	5	1		9								
		6	3					8	1			
9	6	1	8		6	1	5		3	8		
2		8	9		6	3	5	2		4		
						5	1					
						4		7				
						7	6					

4		6	3		5							
2	5		3	6		2	5	1	4	6		
5	1						3	4				
8		5	9	7			4	8	1	7		
7		8	9		3	1	3	2	5			
1	9	3			6	2	6	1		8		
			6	3				7	8			
8	4	5		9		8	4	3	5			
6		9	7		1	3	8	5		4		

7 erreurs



Mots croisés n°968

Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno - Deficiency Virus - Note 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruines
- 9.En les - Met qsch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons*
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Rélatif au palais de l'Élysée - Dirige

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Verticalement:

- 1.Ch.-I. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléifante
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom défini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

En parlant du soleil on en voit les rayons.

Proverbe français

C'est arrivé un 2 Juin

1953 : couronnement d'Elisabeth II du Royaume-Uni, devenue reine le 6 février 1952 à la mort de son père, le roi George VI du Royaume-Uni. Première retransmission internationale d'un événement en direct par la télévision.

1958 : le nouveau président du Conseil Charles de Gaulle obtient les pleins pouvoirs de l'Assemblée pour six mois, avec mission d'élaborer une nouvelle Constitution.

1972 : arrestation d'Andreas Baader.

1997 : nomination de Lionel Jospin comme Premier ministre en France.

CÉLÉBRATIONS :

- Journée mondiale pour un tourisme responsable, exceptionnellement avancée au 1er juin en 2012.

- Journée internationale de la presse sportive, commémorant la création de l'Association Internationale de la Presse Sportive à l'occasion des JO de Paris en 1924.

- Argentine : Dia del graduado en Ciencias Económicas (Jour des diplômés en sciences économiques).

- Argentine : Dia del Bombero Voluntario (Jour des pompiers volontaires).

- Argentine : Dia Nacional del Perro (Journée nationale du chien).

- Argentine : Dia de la persona enferma de Miastenia Gravis (Jour des malades de la Myasthénie).

SPORTACCORD
Démission du président
Marius Vizer


L'Autrichien Marius Vizer a démissionné de la présidence de SportAccord qui regroupe 107 fédérations internationales, a-t-il annoncé dimanche dans une lettre ouverte publiée sur le site internet de l'organisation.

«Un des principes importants du sport qui m'a consacré est l'honneur. Je me retire avec honneur et pour l'honneur du sport et sa crédibilité dans la société», a écrit M. Vizer qui annonce aussi son retrait du comité de coordination du CIO pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020.

«Au cours du mois qui vient de s'écouler, il a été démontré que dans le monde libre, il y a encore des structures supérieures dans lesquelles la valeur suprême est le silence!», estime Vizer, qui reste président de la Fédération internationale de judo (IJF).

BASKET-BALL
Alvin Gentry, nouvel entraîneur des New Orleans Pelicans


Alvin Gentry, adjoint de Steve Kerr à Golden State, sera le nouvel entraîneur des New Orleans Pelicans à l'issue de la finale NBA 2015, a annoncé dimanche la franchise NBA. Gentry, 60 ans, va succéder à Monty Williams, limogé après l'élimination de La

Nouvelle-Orléans, dominé par quatre victoires à zéro, au 1er tour des play-offs par Golden State. «Alvin est un entraîneur très respecté, qui apporte son expérience, sa connaissance, sa créativité et son leadership», a expliqué le manager général des Pelicans.

Il a entraîné Miami, Détroit, les Los Angeles Clippers et Phoenix pour un bilan global entre 1994 et 2003 de 335 victoires et 370 défaites. Son dernier poste d'entraîneur était à Phoenix qui l'a limogé en janvier

2013 après un décevant début de saison (13 v-28 d). Il a depuis été l'adjoint de Doc Rivers aux Clippers (2013-14), puis celui de Kerr à Golden State, plus particulièrement en charge des phases offensives. La Nouvelle-Orléans qui dispose dans son effectif de l'un des meilleurs joueurs de NBA, Anthony Davis, seulement 22 ans, a participé cette saison aux play-offs pour la première fois depuis 2011.

APS

Sudoku N°967

2	3	7	4	8	1	5	6	9
9	1	8	5	2	6	3	4	7
6	5	4	3	9	7	1	2	8
8	9	1	7	3	2	4	5	6
7	2	3	6	5	8	9	1	4
4	6	8	1	9	7	3	2	5
5	8	3	1	7	2	6	4	9
1	7	4	5	6	3	8	9	2
3	6	9	2	4	8	1	7	5

9	1	2	8	4	5	6	7	3
7	2	6	9	3	1	8	4	2
4	3	8	6	2	5	9	6	1
1	6	7	3	5	9	4	2	8
3	4	9	1	2	7	6	8	5
5	2	8	6	4	3	7	1	9
8	2	5	7	9	6	3	4	1
6	7	4	8	1	5	2	9	3
3	1	9	6	7	4	8	5	2

S o l u t i o n
Mots Croisés N°967

FLEURDELISES
 OURSE■BALCON
 NEGOCIATION■
 CU■NY■UT■P■R
 IRASCIBILITE
 E■D■LOIS.ERE
 RIVIERE■B■AL
 ENEE■GSTAAD■
 MAR■BA■ENNUI
 ERBIL■ARC■IL
 NIECES■N■PRE
 T■SIDATIQUES

Mots Fléchés N°967

POISSONNERIE
 ■MI■ACIERIES
 OBIS■TAURE■P
 BR■EPEIRE■AI
 EAUX■TSARINE
 IGNES■EL■N■G
 SEISTAN■ETEL
 SUR■ESTACADE
 ASIE■P■SUCER
 NEOTTIES■T■I
 C■NA■R■ELEVE
 ESSUYER■USA■

CLASSEMENT MONDIAL «JUNIORS» EN TENNIS
Inès Ibbou perd 2 places et se retrouve 45^e

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a perdu deux places au classement mondial «juniors» publié lundi par la Fédération internationale (ITF) et se retrouve donc 45^e, malgré une bonne entame du tournoi de Roland-Garros, organisé du 31 mai au 6 juin à Paris (France), et dans lequel elle est toujours en lice. Passée par le tableau des qualifications, la championne d'Afrique en titre chez les moins de 18 ans avait réussi un bon début de parcours dans ce tournoi, remportant deux matches dans le tableau des qualifications, respectivement contre l'Italienne Ludmilla Samsonova et la Roumaine Patricia Bejenaru, sur le même score (2-0), pour atteindre le tableau final. Au premier tour du tableau final, Ibbou a croisé la Japonaise Chihiro Muramatsu, qu'elle a battue (2-1), arrachant ainsi sa qualification pour le tour suivant, pendant lequel elle sera opposée à la Russe Anna Kalinskaya, classée 16^e mondiale, et qui s'était qualifiée de son côté, aux dépens de la Canadienne Bianca Andreescu (2-1). Théoriquement, le bon début de parcours d'Ibbou à Roland-Garros aurait dû lui valoir une nouvelle ascension dans le classement mondial, mais le fait que ses principales concurrentes aient récolté plus de points, lui a plutôt coûté une régression de deux places.

Malgré cette légère régression au

classement mondial, le Directeur technique national (DTN) Samir Amier a affirmé : «Ibbou a déjà atteint ses principaux objectifs pour 2015 : le titre de championne d'Afrique U18, et une place dans le top 50 mondial».

Début avril 2015, Ibbou (16 ans) occupait la 152^e place au classement mondial, mais elle n'a cessé de progresser depuis, jusqu'à atteindre le 43^e rang, qu'elle conservé pendant une semaine, avant de rétrograder de deux places, suivant le dernier classement, publié lundi par l'ITF.


TOURNOI ROLAND-GARROS «JUNIORS»
Inès Ibbou éliminée au 2^e tour

La joueuse de tennis Algérienne Inès Ibbou est éliminée du tournoi Roland-Garros, suite à sa défaite 2-0 (6-3, 6-2) contre la Russe Anna Kalinskaya (16^e mondiale), en match disputé lundi pour le compte du 2^e tour de ce grand chelem, organisé du 31 mai au 6 juin à Paris (France). La championne d'Afrique en titre chez les moins de 18 ans avait réussi un bon début de parcours dans ce tournoi, remportant deux matches dans le tableau des qualifications, respectivement contre l'Italienne Ludmilla Samsonova et la Roumaine Patricia Bejenaru, sur le même score (2-0), pour atteindre le tableau final. Au premier tour du tableau final, Ibbou a croisé la Japonaise Chihiro Muramatsu, face à laquelle elle s'est qualifiée (2-1) avant de s'incliner au tour suivant face à la Russe Anna Kalinskaya. L'Algérienne (16 ans), auteure d'une formidable ascension, de la 152^e à la 43^e place au classement mondial, a néanmoins perdu deux places dans le dernier «ranking» publié lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF) et se retrouve donc 45^e.

ATHLÉTISME (800 M)
«Le chrono réussi par Makhloufi à Eugène est très encourageant»

La 3^e place décrochée par l'Algérien Taoufik Makhloufi en 1:45.17 sur le 800 m du meeting d'Eugène (Etats-Unis), disputé samedi pour le compte de la 3^e étape de la Ligue de diamant d'athlétisme, est "encourageante" a estimé le Directeur technique national (DTN) Ahmed Boubrit. «Makhloufi n'avait plus couru depuis septembre dernier, contrairement à ses adversaires, l'Ethiopien Mohamed Aman et le Botswanais Nijel Amos, qui eux comptaient déjà deux grandes courses dans les jambes» a commencé par rappeler le DTN.

«Finalement, Makhloufi a bouclé la course en 1'45"17, juste derrière le champion du monde en

titre, l'Ethiopien Mohammed Aman (1'44"9), et le vice-champion olympique Nijel Amos (1'45"06), ce qui n'est pas mal du tout» a ajouté Boubrit dans une déclaration au site de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Contrairement à la saison écoulée, pendant laquelle il cumulait déjà trois grandes compétitions à cette période de l'année, Makhloufi, champion olympique du 1500 mètres au JO de Londres en 2012, n'avait participé à aucune grande course depuis huit mois.

Le meeting d'Eugène était donc «une grande première» en 2015 pour le natif de Souk-Ahras, dans le sud-est de l'Algérie.



Dans cette compétition, il s'est montré à la hauteur, face à deux grands spécialistes de l'épreuve.

Makhloufi se trouve aux Etats-Unis depuis plusieurs semaines déjà, pour

préparer d'importantes échéances à venir, notamment, les Mondiaux de 2015 en Chine, et les JO de 2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

Le champion algérien avait connu quelques perturbations au début de cette préparation, faisant qu'il n'était pas vraiment prêt pour courir le 800 m à Eugène. Mais puisque ce meeting était organisé par son sponsor, il était dans l'obligation d'y participer. «La prochaine sortie de Makhloufi est prévue le 7 juin courant, sur le 800 m» a annoncé la Fédération algérienne d'athlétisme, ajoutant que «le 1^{er} juillet, il s'alignera sur le départ du 1000 m du meeting Stanslas», à Nancy (France).

LE PRÉSIDENT HAMMAR ASSURE DE LA STABILITÉ DE L'ÉQUIPE ET ANNONCE

Djabou 1^{re} recrue des 5 ciblées par l'ES Sétif

Said Ben

Le président de l'ES Sétif, Hassen Hamar prépare déjà la nouvelle saison, lui qui vient de présenter cette année, un bilan des plus « historiques » avec un triplé : Ligue des champions, Super-coupe d'Afrique et championnat d'Algérie.

D'ailleurs, les Sétifiens inaugureront la phase des poules de la Ligue des champions par la réception de l'USM Alger le 27 juin en cours. Ce qui explique l'urgence de bien préparer l'équipe comme ce fut le cas la saison passée pour un autre « marathon » qui débutera donc dès la fin de ce mois.

D'ailleurs à ce propos justement, Hamar a assuré que son club a réussi à garder la quasi totalité de son effectif de la saison 2014-2015. « Sur les 27 joueurs qui composaient notre effectif de la saison qui vient de se terminer, nous avons réussi à en maintenir 25. Il s'agit pour moi du meilleur recrutement que nous puissions réaliser en vue du prochain exercice », s'est-il félicité.

D'ailleurs, il y a peine une semaine, le président de l'ES Sétif, Hassan Hammar, a affirmé que « Nous avons préféré entamer l'opération recrutement plus tôt que prévu en raison de l'engagement du club en Ligue des champions d'Afrique, mais aussi pour permettre à la direction de préparer la saison prochaine dans les meilleures conditions ». A ce moment là, plusieurs joueurs étaient annoncés du



côté de Sétif, à l'image du défenseur de l'ASM Oran Hocine Benayada, du milieu de terrain de l'USM Harrach Salim Boumechra, ainsi que du défenseur de la JS Kabylie Djamel Benlamri.

Le président de l'ESS a procédé, il y a quelques jours, au prolongement du contrat du gardien de but international, Sofiane Khedheria, auteur d'une saison époustouflante, qui a rempilé pour une saison. Et pas plus tard que dans la soirée de dimanche dernier et au micro de « Canal Algérie », Hammar annonce le retour officiel au club du milieu offensif, Abdelmoumen Djabou, ajoutant que son équipe de Ligue 1 algérienne de football ne recruterait pas plus de cinq

joueurs au cours de l'actuelle période des transferts d'été.

« Djabou est notre première recrue en vue de la prochaine saison. C'est le seul nom que je peux avancer pour le moment, en attendant d'être mieux fixé sur l'évolution de l'opération de recrutement d'ici à jeudi prochain », a-t-il déclaré. Djabou (28 ans) avait quitté l'ESS en 2012 pour s'engager avec le Club africain de Tunis. Son contrat avec le champion de Tunisie sortant vient d'expirer.

L'international algérien devra néanmoins patienter jusqu'à novembre ou décembre prochains pour renouer avec la compétition, après avoir subi, début mai en cours, une opération chirurgicale au niveau des ligaments croisés du genou. Le président de l'ESS, dont l'équipe vient d'être également sacrée championne d'Algérie, n'a pas omis de rappeler au passage que l'entraîneur en chef, Kheireddine Madoui, qui avait annoncé son départ il y a quelques semaines, sera finalement sur le banc de l'Aigle noir la saison prochaine, tout comme le reste de son staff technique. Enfin, il est important de noter que les coéquipiers du capitaine Mourad Delhoum reprendront les entraînements pour la nouvelle saison le dimanche 7 juin au centre sportif d'Al Baz de Sétif, soit 20 jours avant la réception de l'USM Alger, le 27 juin à 22h00, pour le compte de la 1^{re} journée (Groupe B) de la phase des poules de la Ligue des champions.

S.B.

Slimani 3^e joueur algérien à remporter la Coupe du Portugal

L'attaquant Islam Slimani est devenu le troisième joueur algérien à gagner la Coupe du Portugal de football après Rabah Madjer et Hilal Soudani, qui avaient goûté avant lui au même sacre. Slimani, pour sa deuxième saison avec le Sporting Lisbonne, a contribué également et grandement dans ce trophée remporté dimanche soir face au Sporting Braga.

Le club de la capitale s'est offert pour l'occasion sa 16^e Coupe nationale en s'impo-

sant péniblement face, 3 tirs au but à 1, les deux équipes n'ayant pas pu se départager (2-2) après la prolongation en finale à Lisbonne. Les « Lions » dirigés par Marco Silva, privés de trophée depuis sept ans et réduits à dix dès la 15^e minute et l'exclusion de Cedric Soares, étaient même menés 2-0 après le penalty transformé par Eder et le but de Rafa Silva (25e).

Mais ils ont réussi à revenir dans la partie par Slimani (84e), qui a porté à 15 son

compteur but cette saison avec Sporting (toutes compétitions confondues) et Fredy Montero (90e+3) avant de se montrer plus efficaces aux tirs au but.

Le Sporting avait enlevé sa dernière Coupe nationale en 2008, également après prolongation, face au FC Porto avant de connaître une longue traversée du désert. L'ancienne star algérien, Rabah Madjer, compte dans son palmarès deux Coupes du Portugal, gagnées avec le FC



Porto en 1988 et 1991. Il sera « imité » par Soudani en 2013, lorsqu'il avait gagné le même titre sous les couleurs de Vitoria Guimaraes.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U23 (3^{ÈME} TOUR QUALIFICATIF) SIERRA LEONE

Sortie Barry : « Le match contre l'Algérie sera difficile »

Le capitaine de l'équipe de la Sierra Leone des moins de 23 ans de football Sorie Barry a estimé lundi, que la prochaine confrontation contre l'Algérie pour le compte du dernier tour qualificatif au championnat d'Afrique de cette catégorie sera « très difficile », mais pense que son équipe à les moyens de s'imposer. « L'Algérie sera un adversaire très difficile. La Sierra Leone doit être prête pour la bataille le jour J pour espérer se qualifier au championnat d'Afrique des U23 au Sénégal » a déclaré Sortie Barry à la presse locale. Exemptée des deux premiers tours des éliminatoires, l'Algérie accueillera la Sierra Leone le 19 juillet prochain à Blida en match aller avant la manche retour prévue entre le 31 juillet et le 2 août prochain dans un pays qui reste à designer en raison de l'interdiction imposée par la CAF à la Sierra Leone d'organiser des matchs sur son sol frappée par l'épidémie d'Ebola. La Sierra Leone a réalisé un retentissant exploit lors du tour précédent en sortant le Cameroun, lors la double confrontation qui s'est déroulée à Yaoundé (0-0, 1-1). Pour le buteur de la Sierra Leone contre le Cameroun dans le temps additionnel, son équipe est capable de battre l'Algérie. Certes, ce sera difficile, mais nous allons gagner contre l'Algérie. Nous avons une chance à condition que l'équipe soit en forme le jour du match. Nous allons nous rendre en Algérie avec une bonne mentalité et abordé la rencontre comme contre le Cameroun » a-t-il expliqué. Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera pour la seconde édition du championnat d'Afrique des U-23 prévu du 28 novembre au 12 décembre 2015 dans les villes sénégaliennes de Dakar et Mbour.

Medjani le joueur algérien le plus utilisé en Europe cette saison

Carl Medjani, sociétaire de Trabzonspor (Div 1, Turquie) a été le joueur algérien le plus utilisé parmi ses coéquipiers en sélection nationale évoluant dans les championnats européens au cours de l'exercice 2014-2015. Medjani (30 ans) qui a rejoint le club turc l'été dernier en provenance de Valenciennes relégué en Ligue 2 française, a participé à 30 matchs de son équipe sur le plan national, totalisant 2634 minutes comme temps de jeu. Il a également pris part à 9 rencontres (797 minutes jouées) dans le cadre de l'Europa League où Trabzonspor avait atteint le stade de la phase des poules avant de quitter l'épreuve. Même s'il a occupé le poste de milieu défensif ou défenseur central, Medjani s'est



illustré en étant l'un des meilleurs buteurs de sa formation, avec 7 réalisations en championnat et une autre en compétition européenne. Il a aussi délivré deux passes décisives. Toutes ces statistiques ont permis au joueur de figurer sur les tablettes de certains clubs européens qui veulent l'engager au cours du prochain mercato

COMMISSIONS ET ORGANES DE LA CAF 2015-2017
Présence notable de représentants algériens

Plusieurs responsables du football algérien figurent dans les commissions permanentes et organes juridictionnels de la Confédération africaine de football (CAF) pour la période 2015-2017, selon les compositions dévoilées ce lundi par l'instance dirigeante du football africain. Ainsi, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua conserve la présidence de la commission des affaires juridiques et il est également membre du comité d'urgence de la CAF composé de six membres et présidé par Issa Hayatou.

Le parton de la FAF est désigné d'autre part, vice-président de la très importante commission d'organisation des compétitions inter-clubs dont la présidence est assurée par Issa Hayatou. Mohamed Raouraoua est également membre de la commission d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations CAN présidée par Issa Hayatou, alors que le Guinéen Almamy Kabele est nommé vice-président. De son côté, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj est désigné membre de la commission des affaires juridique dirigée par son compatriote Raouraoua. Le vice-président de la FAF Zefizef Djahid Abdellahab est membre de la commission d'audit de la CAF, tandis que le manager général de la sélection algérienne Walid Sadi est membre de la commission marketing et TV. L'ancien président de la Ligue de football Mohamed Mecherara est membre de la commission des finances que préside le Seychellois Suketu Patel. D'autre part, le secrétaire général de la FAF Nadir Bouzenad fait partie de la commission d'organisation du Championnat d'Afrique des Nations des U-20, et ex-chargé de communication de la FAF Abdelkader Berdja, membre de la commission médias de la CAF. Il succède à Yazid Ouahib du journal El Watan qui avait démissionné de son poste après plusieurs années d'exercices. Par ailleurs, l'ancien président de la commission fédérale d'arbitrage Belaid Lacarne quitte la commission des arbitres de la CAF pour la zone Nord.

MC ORAN
Cavalli
exige du renfort
en attaque et vise
les demi-finales
de la Coupe
de la CAF



L'entraîneur français Jean Michel Cavalli, qui vient de donner son accord pour remplacer au MC Oran, a exigé un renfort de choix au niveau du secteur offensif du club de Ligue 1 algérienne de football afin de réussir son pari de qualifier l'équipe en demi-finales de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

Cavalli a notamment exigé le retour de l'attaquant libyen Mohamed Zaâbia, prêté en janvier dernier à l'Ittihad de Tripoli, ainsi que le congolais Makuso, que la direction mouloudéenne n'a pu qualifier au sein de son effectif lors du précédent mercato d'hiver, a appris l'APS lundi auprès du club phare de la capitale de l'Ouest. Le sélectionneur d'Algérie en 2007 devrait en outre se réunir dans les prochaines 48 heures, avec le président Ahmed Belhadj pour lui délivrer la liste des joueurs à libérer, et lui proposer aussi les noms des éléments qu'il souhaite avoir dans son groupe en vue de la saison prochaine, ajoute-t-on de même source. Cavalli avait atterri au MCO au milieu de la phase aller alors que l'équipe se morfondait au bas du classement. Il a réussi à terminer le championnat, clôturé vendredi dernier, à la 3e place, synonyme de qualification à la Coupe de la CAF. Le club d'al-Hamri retrouve ainsi la scène continentale après une décennie d'absence. Sa dernière apparition sur les terrains africains remonte à la saison 2004-2005 lorsqu'il avait participé à la Coupe de la CAF. Malgré cela, l'ancien entraîneur de Nîmes Olympique (Ligue 2, France), qui a révélé avoir décliné une offre de l'USM Alger, ne cache pas ses ambitions. Il a déclaré samedi au micro de la télévision algérienne que son objectif en Coupe de la CAF sera d'atteindre le dernier carré. Son insistance à vouloir renforcer sa ligne d'attaque en particulier s'explique par le fait que le secteur offensif mouloudéen a été le plus faible du championnat au cours de l'exercice 2014-2015 avec seulement 19 buts marqués en 30 matchs.

CHAMPIONNAT D'ITALIE (38^e)

Pas de Ligue des champions pour le Napoli, Ghoulam expulsé

Le Napoli ne disputera finalement pas la Ligue des Champions d'Europe la saison prochaine, en s'inclinant à domicile face à la Lazio (4-2) dimanche soir pour le compte de la 38e et dernière journée de la Série A italienne de football, dans un match où son défenseur algérien, Fawzi Ghoulam a été expulsé.

Les joueurs de Raphael Benitez, qui dirigeait les Napolitains pour la dernière fois (il est annoncé au Real Madrid), ont mal abordé la partie en encaissant deux buts

en première période. Mais la seconde a vite tourné à leur avantage après avoir poussé pour être récompensés grâce à un doublé d'Higuain, qui a égalisé à 2-2.

Dans la minute qui suit, Ghoulam récolte un premier carton jaune en taclant Dordevic, qui partait en direction du but (64e). Les Napolitains continuaient à pousser quand l'Algérien récolte un second carton jaune synonyme d'expulsion à la 70e minute, en tentant de récupérer une mauvaise transmission de sa part en effec-

tuant deux tacles, l'un après l'autre, sous les yeux de l'arbitre. Malgré ça, les "Azzuri" ont continué à dominer et ont obtenu un penalty qu'Higuain échouera à transformer (76e), avant de finir par lâcher et prendre deux nouveaux buts en fin de match. Le Napoli termine le championnat à la 5e position et disputera donc l'Europa League l'an prochain, une épreuve de laquelle était sorti en demi-finales cette saison.

APS

TRANSFERT : USM ALGER

Ferhat ne perd pas espoir de rejoindre prochainement un club européen

L'international olympique de l'USM Alger, Zineddine Ferhat, a déclaré lundi toujours garder espoir d'opter pour un club européen dans un avenir proche après que la direction de son équipe de Ligue 1 algérienne de football a refusé de le libérer pour les Français de Montpellier l'été dernier.

«Je suis toujours sous contrat avec mon club, mais cela ne m'empêche pas de garder espoir d'entamer une carrière professionnelle dans un avenir proche. Tout dépendra donc de la position de mes dirigeants vis-à-vis d'une éventuelle offre émanant de l'étranger», a déclaré Ferhat à l'APS. Révélation de la saison dernière, Ferhat, qui a contribué grandement au titre de champion remporté par les Rouge et Noir de la capitale lors de l'exercice 2013-2014, avait failli suivre, à Montpellier (Ligue 1, France), son ex-entraîneur à l'USMA, le Français Rolland Courbis, n'était le "veto" de la direction usmiste.

«Certes, j'aurais souhaité partir à Montpellier, mais mon destin n'était pas entre mes mains. J'espère que les dirigeants vont se montrer compréhensifs en cas d'une nouvelle offre», a souhaité le milieu offensif. Au passage, il a affirmé n'être au courant de rien de ce qui a été rapporté dans la presse à propos d'un intérêt envers lui de la part de la formation



d'Angers, nouveau promu parmi l'élite française et que préside l'Algérien Said Chaâbane.

«Franchement, je ne suis au courant de rien. J'ai laissé à mon père (un ancien joueur de la JS Kabylie, ndlr), le soin d'étudier les contacts qui pourraient me parvenir, car j'étais concentré uniquement sur le parcours de mon équipe en championnat où nous avons traversé une période très difficile en fin de compétition», a expliqué le joueur.

L'USMA a attendu la dernière journée du championnat pour assurer son maintien dans la cour des grands après sa victoire à domicile face à l'ASO Chlef (3-1), vendredi dernier dans un match auquel Ferhat n'a pas pris part en raison d'une suspension. «Les changements fréquents dans la barre technique étaient pour quelque chose dans notre parcours négatif en championnat cette saison, car, et contrairement à ce certains prétendent, il n'y a aucun problème dans le vestiaire de l'équipe», a encore précisé le joueur de 21 ans.

N'ayant pas beaucoup brillé cette saison, le natif de Bordj Menaïel, impute cela aux «blessures à répétition», dont il a été victime. Il s'engage en outre à «rectifier le tir» en Ligue des champions d'Afrique où les gars de "Soutara" sont qualifiés pour la phase des poules qui débutera fin juin prochain avec un premier match face à l'ES Sétif (Ligue 1, Algérie).

FESTIVAL DES ÉCOLES DE FOOTBALL

16 équipes présentes à Mostaganem

Le festival des écoles de football, catégorie U13, a débuté dimanche à l'annexe du stade de l'Opow de Mostaganem, en présence de représentants de la direction de la jeunesse et des sports et de personnalités sportives de l'ouest du pays.

Cette compétition de deux jours est organisée dans le cadre des festivités célébrant la journée mondiale de l'enfance, coïncidant avec le 1er juin de chaque année et à la mémoire des défunts Mustapha Benzaza et Abdelkader Benkeddara, par l'association des anciens sportifs de la wilaya de Mostaganem en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports.

Seize (16) équipes des catégories U13 prennent part à ce festival footballistique, représentant des écoles d'Aïn Témouchent, Saida, Relizane, Oran et Mostaganem, en plus d'une sélection de Médéa et Miliana. Ce challenge régional se déroule sous forme de coupe (élimination directe). Les demi-finales et la finale auront lieu lundi à partir de 17 heures au stade «Benslimane».

La cérémonie de remise de cadeaux aux vainqueurs et aux participants est prévue en soirée à la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» de Mostaganem, qui sera rythmée par des spectacles et de l'animation pour enfants.

FOOT/CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (PLAY-OFF)

Le NRC Hataba bat l'USM Tindouf aux tirs au but, après un nul (1-1)

Le NRC Hataba a battu l'USM Tindouf aux tirs au but, après avoir fait match nul (1-1), dimanche pour le compte de la 2e journée du tournoi play-offs, organisé du 30 mai au 1er juin au stade du 24-février de Sidi bel-Abbès, pour désigner le représentant de la région Sud-ouest en Championnat Inter-régions de football la saison prochaine. Outre le NRC

Hataba et l'USM Tindouf, l'US Béchar Djedid est également candidat à cette accession en Division Inter-régions, pour laquelle il se présente même comme le grand favori, après sa large victoire (6-0) contre le NRC Hataba, vendredi pour le compte de la première journée de ce tournoi play-off. Le NRC Hataba et l'US Béchar Djedid comptent deux

points après les deux premières journées du tournoi, au moment où l'USM Tindouf ne totalise qu'une seule unité. En cas de victoire sur l'USM Tindouf, lundi à 17h00 pour le compte de la 3e et dernière journée des play-offs, l'US Béchar Djedid sera le représentant de la région Sud-ouest en Championnat Inter-régions de la saison prochaine.



ABDENNOUR, CIBLE DU BAYERN ?

D'après les informations de *L'Equipe*, Aymen Abdennour serait dans le viseur du Bayern Munich cet été. Alors que Mehdi Benatia, qui n'a pas réussi à convaincre Pep Guardiola cette saison, devrait quitter le club bavarois, le Tunisien lui aurait en revanche tapé dans l'oeil. Reste à savoir si Monaco est vendeur...



SCHNEIDERLIN TOUT PROCHE DE MAN U

Un an après avoir été retenu par ses dirigeants de Southampton, Morgan Schneiderlin serait tout proche de s'engager avec Manchester United, indique *Infosport+* dimanche.

Le milieu défensif de l'équipe de France, 25 ans, était davantage dans le viseur d'Arsenal ou Tottenham ces dernières années. Chez les Red Devils, le Saint, arrivé en Angleterre en 2008, entrerait en concurrence avec Daley Blind et Michael Carrick, les joueurs utilisés devant la défense par Louis van Gaal, ainsi que les relayeurs Marouane Fellaini et Ander Herrera.

L'ADJOINT D'ANCELLOTTI DEVIENT ENTRAÎNEUR

Suite au départ de Carlo Ancelotti du Real Madrid, son adjoint Paul Clement a également quitté la capitale espagnole. Et si l'ancien coach du PSG est espéré du côté du Milan AC, son fidèle compagnon ne le suivra pas puisqu'il va connaître sa première expérience en tant qu'entraîneur principal. En effet, le technicien anglais vient de s'engager pour trois saisons avec le club de Derby County, en deuxième division anglaise.

VAN PERSIE DANS LE VISEUR

La Juventus est-elle l'endroit préféré des anciens Red Devils ? Ay regarder de plus près, ce n'est pas qu'une supposition : Paul Pogba, Patrice Evra et Carlos Tévez. Et la tradition est en passe de perdurer.

En effet, selon le *Daily Mail*, Robin van Persie (31 ans), en fin de contrat en 2016, est de plus en plus proche de la sortie. La Vieille Dame aimerait en profiter pour rajouter encore un peu plus d'expérience à son secteur offensif. Louis van Gaal, sur le principe, est d'accord mais exigerait une contrepartie à ses dirigeants : la venue de Gonzalo Higuain, l'attaquant de Naples, dans les travées d'Old Trafford.



MOURINHO : «ON NE JOUE PAS POUR LE PLAISIR»

Après le championnat, Chelsea effectue une tournée en Australie où le club affrontera en match amical le FC Sidney mardi.

Cette rencontre contre le FC Sidney mardi n'aura rien d'amical pour José Mourinho, l'entraîneur de Chelsea, qui compte bien aligner son équipe-type.

«Nous voulons faire un très bon match. Nous avons des responsabilités. Vous ne pouvez pas perdre, vous ne pouvez tout simplement pas jouer pour le plaisir, vous devez chercher un résultat», déclarait-il en conférence de presse.

KLOPP VERS LA SÉRIE A !

Jurgen Klopp a effectué son dernier match hier en finale de Coupe d'Allemagne en tant qu'entraîneur du Borussia Dortmund. En effet, il avait annoncé qu'il quittait le club en fin de saison. Le technicien allemand devrait profiter de la valse des entraîneurs lors du mercato estival pour retrouver rapidement un poste.



850 000 EUROS POUR LES JOUEURS DU PSG

Un total de 600 000 euros par joueur du PSG pour le triplé réalisé en 2014-2015. Plus 250 000 euros, enfin de la Ligue des champions, pour l'accession du club aux quarts de finale. Ce qui donne un résultat de 850 000 euros. Forcément, dans une vie « normale » cela sonne comme une somme astronomique. Et c'est vrai, c'est un beau montant d'argent qui vient récompenser les efforts des Parisiens. Pour certains, comme Zlatan Ibrahimovic, Blaise Matuidi ou Thiago Silva, c'est un très beau bonus, pour d'autres, comme Jean-Christophe Bahebeck, Lucas Digne ou Thiago Motta, c'est plus qu'un mois de salaire. Compte tenu de ce qui a été accompli, une saison historique pour le club et le football français, ainsi qu'un beau parcours en Europe, cela semble plutôt mérité. L'année prochaine, ce pourrait être une encore plus belle somme, si le PSG va plus loin en Ligue des Champions.



ANDREA PIRLO SERAIT CIBLÉ PAR LIVERPOOL ET CHELSEA

A en croire les informations de *Tuttosport*, Andrea Pirlo pourrait bien rebondir en Angleterre la saison prochaine. Le milieu de terrain italien, âgé de 36 ans, serait ciblé par Chelsea et Liverpool. Les Reds verrraient notamment d'un bon œil l'arrivée du joueur de la Juventus pour remplacer Steven Gerrard.



Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB**RÉDACTION ADMINISTRATION**3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82****E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com****PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.****Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Mardi 2 Juin 2015 - 15 Chaâbane 1436 - N° 977 - Troisième année

Le Président Bouteflika désigne Ould Khelifa pour le représenter à la cérémonie d'investiture du président soudanais réélu

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa, pour le représenter à la cérémonie d'investiture du Chef de l'Etat soudanais réélu, Omar Hassen El Bachir, prévue aujourd'hui, indique un communiqué de la présidence de la République. «En réponse à l'invitation qu'il a reçue de M. Omar Hassen El Bachir, président de la République du Soudan, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a désigné M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée populaire nationale, pour le représenter à la cérémonie d'investiture du chef de l'Etat soudanais réélu, qui aura lieu le mardi 2 juin 2015», souligne le communiqué.

M. Messahel participe à New York à une réunion de l'ONU sur la démographie et l'emploi

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes a pris part, hier au siège de l'ONU à New York, à la réunion de Haut niveau sur «le dividende démographique et l'emploi des jeunes», indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

M. Messahel interviendra, à cet effet, pour présenter l'approche algérienne en la matière, en particulier «les actions engagées par l'Algérie pour l'intégration des jeunes dans le monde du travail, ainsi que les perspectives prometteuses qu'offre la mise en œuvre du programme quinquennal» du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en matière d'accès des jeunes à l'emploi, précise le MAE.

«Les Etats membres et l'ensemble des parties prenantes examineront, à cette occasion, les possibilités qui s'offrent à la communauté internationale pour exploiter au mieux le dividende démographique à travers les opportunités d'emploi et de travail décents pour tous les jeunes», ajoute-t-on de même source.

M. Hamel participe à Addis Abeba à la 4^e réunion du comité ad-hoc sur la mise en place de l'AFRIPOL

Le directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdellah Hamel participe, aujourd'hui à la 4^e réunion du comité ad-hoc sur la mise en place du mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL), indique la direction générale de la Sécurité nationale dans un communiqué. La 4^e réunion du comité ad-hoc devrait «aboutir à la finalisation du processus en cours, notamment les textes fondamentaux permettant la mise en œuvre du processus d'opérationnalisation d'AFRIPOL», précise la même source. Plusieurs responsables des organisations régionales africaines de Police ainsi que des représentants de l'Organisation internationale de Police criminelle (Interpol) assisteront à cette rencontre.

APS

Mardi 2 Juin 2015 - 15 Chaâbane 1436 - N° 977 - Troisième année

ALGÉRIE - VIETNAM

Le Président Bouteflika reçoit le Premier ministre vietnamien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger, le premier ministre de la République socialiste du Vietnam, Nguyễn Tan Dung, en visite officielle en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb et du ministre du Commerce, Amara Benyounes. M. Nguyễn Tan Dung a entamé dimanche une visite officielle de trois jours en Algérie à l'invitation de M. Sellal.



L'Algérie et le Vietnam pour une résolution pacifique des conflits et le respect de l'indépendance des pays

L'Algérie et le Vietnam ont appelé hier à Alger à une résolution pacifique des conflits dans le monde et au respect de l'indépendance des pays et de leur intégrité territoriale. Lors d'un point de presse animé au terme de son entretien avec le premier ministre, Abdelmalek Sellal, le premier ministre vietnamien, Nguyễn Tan Dung, a indiqué que l'Algérie et son pays étaient pour «une résolution pacifique, loin de toute violence, des conflits dans le monde et pour le respect de la stabilité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des pays». «La paix, la stabilité, la sécurité et le développement constituent en permanence une aspiration pour l'ensemble des peuples. Il ne s'agit pas d'une aspiration propre à l'Algérie ou au Vietnam, mais à tous les peuples dans le monde», a-t-il souligné. Sur le plan bilatéral, M. Tan Dung a fait savoir que sa rencontre avec M. Sellal avait permis aux deux parties de réitérer leur engagement pour renforcer leur coopération dans divers domaines comme l'Education, la Défense, la Culture, la Santé. Les deux pays ont également convenu, a-t-il relevé, de se soutenir mutuellement dans les fora internationaux et de hisser le niveau de leurs relations économiques à ce titre des relations politiques et historiques. «M. Sellal et moi-

même avons convenu de développer les relations économiques et commerciales entre les deux pays», a-t-il dit, souhaitant que les échanges commerciaux algéro-vietnamiens «atteindront dans l'avenir la barre de milliards de dollars».

M. Tan Dung a fait part du «soutien» de son pays à l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ajoutant que l'Algérie «n'a pas besoin d'engager des négociations directes avec le Vietnam pour cette adhésion puisqu'elle a déjà dès maintenant un avis favorable de sa part». Il a, dans ce contexte, évoqué l'intérêt porté par les entreprises vietnamiennes au marché algérien, appelaient les hommes d'affaires des deux pays à investir et à nouer des partenariats dans des domaines porteurs comme le textile et le bâtiment. Le Premier ministre vietnamien a, à cette occasion, convié M. Sellal à effectuer «très prochainement» une visite officielle au Vietnam. Le Premier ministre du Vietnam a entamé dimanche une visite officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation de M. Sellal.

Cette visite constitue une occasion pour procéder à une évaluation globale des relations bilatérales algéro-vietnamiennes et conforter les relations traditionnelles d'amitié et de fraternité liant les deux pays.

Le Vietnam salue les efforts de l'Algérie pour le retour de la paix et la stabilité en Libye et au Mali

Le Vietnam soutient et salut les efforts consentis par l'Algérie pour renforcer la paix et la stabilité dans la région, notamment au Mali et en Libye, a affirmé hier à Alger le premier ministre vietnamien, Nguyễn Tan Dung. «Le Vietnam soutient et salut les efforts déployés par l'Algérie pour la paix, la stabilité et la sécurité de la région», a précisé M. Tan Dung lors d'un point de presse animé conjointement avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, au terme de leur entretien. «La paix, la stabilité, la sécu-

rité et la coopération pour le développement constituent en permanence une aspiration pour l'ensemble des peuples. Il ne s'agit pas d'une aspiration propre à l'Algérie ou au Vietnam, mais à tous les peuples dans le monde», a souligné M. Tan Dung.

Le Premier ministre vietnamien a affirmé, par ailleurs, que son pays «apprécie hautement la politique intérieure de l'Algérie visant à réaliser plus de développement, de prospérité et de stabilité au profit du peuple algérien».

Concernant la lutte contre le terrorisme, M. Tan Dung a fait savoir que son entretien avec M. Sellal avait constitué une opportunité pour «afficher clairement la position du Vietnam consistant à condamner le terrorisme sous toutes ses formes».

«Je salue les efforts de l'Algérie pour l'éradication du terrorisme et je félicite l'Etat algérien d'avoir pris l'initiative d'organiser, en juillet prochain à Alger, une rencontre internationale sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme».

LE DG DE L'OIAC M. AHMET UZÜMCÜ EN VISITE DE TRAVAIL EN ALGÉRIE

Interdiction des armes chimiques : l'Algérie, un Etat-membre «très actif» au sein de l'OIAC

L'Algérie est un Etat-membre «très actif» au sein de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), a indiqué hier à Alger le directeur général de cette instance, Ahmet Uzümüci.

«L'Algérie est un Etat-membre très actif au sein de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et nous la considérons comme un bon partenaire», a indiqué à la presse M. Uzümüci à l'issue d'une rencontre avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekci. M. Uzümüci effectue une visite en Algérie pour pré-

sider une réunion régionale sur l'interdiction des armes chimiques, a-t-il dit.

Une question sur les menaces terroristes dans la région, le directeur général de l'OIAC s'est dit «préoccupé» par la présence des groupes criminels, notamment «Daech», qui présente une «menace majeure» pour la sécurité. Il a indiqué que des informations font état des tentatives de ces groupes terroristes de se procurer des armes chimiques d'où, a-t-il dit, la nécessité d'échanger les formations et conjuguer les efforts des Etats membres de l'OIAC.

